

Publications of the Institute
for the History of Arabic-Islamic Science

Islamic Geography
Volume 188



497

Publications of the
Institute for the History of
Arabic-Islamic Science

Edited by
Fuat Sezgin



۱۷۰۲۹۸

ISLAMIC
GEOGRAPHY
Volume 188

Abou-l-Hasan Ali ben Mohammed et-Tamgrouti

En-Nafhat al-miskiyya fi-s-sifarat et-tourkiyya
Relation d'une ambassade marocaine en Turquie 1589-1591

Traduite et annotée
par
Henry de Castries

Reprint of the Edition Paris 1929

1994

Institute for the History of Arabic-Islamic Science
at the Johann Wolfgang Goethe University
Frankfurt am Main

PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DU MAROC

DOCUMENTS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE MAROCAINES

★

EN-NAFHAT EL-MISKIYA

FI-S-SIFARAT ET-TOURKIYA

RELATION
D'UNE AMBASSADE MAROCAINE EN TURQUIE

1589-1591

par ABOU-L HASAN ALI BEN MOHAMMED
ET-TAMGROUTI

traduite et annotée par
LE LIEUTENANT-COLONEL HENRY DE CASTRIES

PARIS
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, 13
1929

G 93
.184
1992
v.188
c.?

80 copies printed

Institut für Geschichte der Arabisch-Islamischen Wissenschaften
Beethovenstrasse 32, D-60325 Frankfurt am Main
Federal Republic of Germany

Printed in Germany by
Strauss Offsetdruck, D-69509 Mörlenbach

INTRODUCTION

« Il est peu d'ouvrages arabes, a dit Silvestre de Sacy, d'un intérêt assez soutenu et écrits avec assez de goût et de critique pour mériter d'être publiés autrement que par extraits ¹. » Je n'ai jamais été aussi convaincu de cette vérité que depuis le jour où j'ai commencé à traduire l'œuvre de Abou-l-Hasan Ali ben Mohammed de Tangrouit ², intitulée *En-Nafhat el-Miskiyya fi-s-Sifarat el-Tourkiyya* « Le Souffle embaumé ou relation d'une ambassade en Turquie ». Cette *rihla* plutôt fastidieuse n'est, à tout prendre, qu'un vaste plagiat et un centon de poésies sans rapport avec le sujet. Les citations y chevauchent les citations et l'enchevêtrement est tel que nos signes typographiques sont impuissants à les signaler ; on en arrive à ne plus savoir quand l'auteur reprend la suite de son récit.

Ces obscurités s'ajoutent à celles qui sont inhérentes à une langue si contraire au génie de la nôtre, celle-ci toute de clarté, celle-là se complaisant dans une sorte d'ésotérisme avec des pronoms qui ne remplissent pas

1. *Chrestomathie*, t. I, p. viii.

2. Ville du district de Fezwata dans le Draâ, où s'est fondée et développée, vers 1609, la zaouya de Sidi Mhammed ben Naser. Cf. H. DE CASTRIES, *Notes sur Feud Draâ*, p. 20; CH. DE FOUCAULD, *Reconnaissance au Maroc*, p. 293; M. BOBIN, *La Zaouia de Tangrouit*, dans *Archives Herbères*, 1918, p. 259-265.

toujours exactement leur fonction¹ et avec des verbes qui expriment mal les modalités subjectives du temps². Ajoutez-y l'absence de ponctuation qui rend malaisé de distinguer les phrases entre elles et l'absence de lettres majuscules empêchant souvent de reconnaître un nom propre. « Comprendre leur idiome littéraire, a écrit l'historien des langues sémitiques, a toujours été un travail pour les Musulmans; le plus grand nombre de ceux qui savent lire, lisent péniblement, sans un sentiment vif et soudain de la phrase³. » L'intonation et une mimique très expressive, que nous retrouvons de nos jours chez les conteurs sorains, devaient contribuer puissamment à cette intelligence rapide de la phrase dont parle Renan. Tels vers de Farazdaq, que nous ne saisissons qu'avec effort, étaient immédiatement compris dans le cercle attentif, où un *raoui* les mimait plus qu'il ne les récitait.

Moins soucieux de nous renseigner sur les étapes de son voyage que de manifester son érudition et sa culture, Abou-l-Hasan, faisant appel à sa mémoire, intercale dans sa *rihla* le plus de vers possible. Mais ses auteurs préférés, d'assez basse époque pour la plupart, méritent toutes les critiques que l'on peut adresser d'une manière générale à la poésie orientale depuis qu'elle a cessé d'avoir comme sources d'inspiration le désert et la vie nomade.

Pourtant, j'ai longtemps hésité avant de me résoudre à donner d'*En-Nafhat el-Miskiyya* qu'une traduction fragmentaire. A l'opinion de Silvestre de Sacy, que j'ai citée plus haut, ma conscience d'éditeur opposait des scrupules. « Il ne faut pas mesurer, écrit M. Joseph Bédier dans ses

1. Même dans notre langue, Vaugelas estime que « la plupart des équivoques se forment par les pronoms ».

2. BROCKELMANN, *Précis de linguistique sémitique*, p. 14.

3. RENAN, *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 385.

Études critiques, les œuvres des âges les plus divers à la toise commune de nos préférences littéraires... Les œuvres médiocres sont précieuses, parce qu'elles indiquent la moyenne des goûts et de la culture aux époques diverses. » L'histoire de l'esprit humain serait, en effet, incomplète, si elle n'enregistrait que des chefs-d'œuvre. Aussi bien, les concetti maniérés et obscurs, à quoi se plaisaient les Andalous, n'ont-ils pas influencé la littérature espagnole du xvi^e siècle, n'ont-ils pas engendré le *hablar culto y oscuro*, le gongorisme? N'en suivrait-on pas la trace, à travers lui, jusqu'en notre propre littérature; et n'y a-t-il pas, dans ce rapport de paternité lointaine, de quoi justifier notre indulgence ou même notre curiosité? Abou-l-Hasan aurait pu sans doute faire un meilleur choix lorsqu'il composa son anthologie. Mais avons-nous le droit de substituer notre goût au sien?

Je m'étais donné beaucoup de peine d'abord pour reconstituer un texte souvent corrompu et incomplet, ensuite pour traduire en entier de la prose rimée ou des poèmes bourrés de métaphores excessives, de jeux de mots absurdes, d'assonances et d'hyperboles de mauvais aloi. J'ai dû me convaincre que j'avais travaillé en pure perte. Les défauts de la littérature arabe sont assez connus par ailleurs pour qu'il n'y ait pas lieu de fournir aux critiques des arguments nouveaux. Ceux qu'on pourrait tirer d'*En-Nafhat el-Miskiyya* n'auraient même pas de valeur originale, puisque l'auteur copie des écrivains connus et souvent même édités. Travaillant pour les historiens et cherchant avant tout à extraire du récit d'Ét-Tamgrouti ce qu'il renferme de documentation précise, je me suis décidé à élaguer tout ce qui, dans ses citations, n'est qu'étalage de bel esprit. J'ai cru faire assez de sacri-

fice à l'esprit de curiosité littéraire, en conservant les poèmes composés par El-Tamgrouti lui-même, poèmes qui, à défaut d'autres mérites, ont au moins celui de nous renseigner sur la manière et les préoccupations de leur auteur.

Nous ne savons presque rien sur la vie de Abou-I-Hasan, dont la seule notoriété est d'être l'auteur d'*En-Nafhat el-Miskiyya*. Il était né à Tamgrout vers 1560 et mourut à Merrakech en 1003 (1594-95); on l'enterra dans le mausolée du cadi Iyad¹. Les Saadiens restaient très attachés à la province de l'Oued Draâ, première résidence de leurs ancêtres, quand ils vinrent de Yambo en-Nakhl, et les gens du Sud étaient en faveur à la cour de Merrakech. On peut penser que le Tamgrouti y occupait une fonction officielle, puisqu'il fut choisi pour conduire une ambassade à Constantinople. A son retour à Merrakech, l'ambassadeur dut rendre compte de sa mission, et ce fut très probablement à la demande de Moulay Ahmed el-Mansour, qu'il écrivit hâtivement sa *rihla* avec ses notes de voyage.

On remarquera que l'auteur ne dit à peu près rien de l'objet politique de sa mission. Nous ne sommes pas renseignés par ailleurs avec assez de précision pour suppléer à son silence. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est de situer l'événement dans le cadre général de la politique marocaine.

Les relations d'El-Mansour avec le sultan de Constantinople étaient des plus délicates. Le Grand Seigneur, en qualité de Calife, prétendait à un droit de patronage sur

1. V. H. DE CASTRIES, *Les sept patrons de Merrakech dans Hespéris*, 1924, p. 264 et es.; Lévi-Provençal, *Les Historiens des Chérifs*, p. 98-99.

tout le monde musulman. Calife également, et de plus chérif, le sultan de Merrakech entendait bien traiter d'égal à égal avec son puissant collègue. Depuis leur installation à Alger, les Turcs étaient pour le Maroc de dangereux voisins. A plusieurs reprises des prétendants marocains, en échange d'un appui nécessaire pour les porter ou pour les maintenir au pouvoir, avaient dû manifester leur gratitude envers la Porte par une déférence assez voisine d'une véritable vassalité. Moulay Mohammed ech-Cheikh, père d'El-Mansour, assassiné par sa garde turque en 1557, payait de sa vie sa résistance à l'emprise ottomane¹. Moulay Mohammed (el-Mesloukh) avait dû accepter les conditions de Mourad III, quant au versement d'un tribut annuel² (fin 1574) : encore cette concession n'avait-elle pas empêché le sultan turc d'opposer à Mohammed son oncle Abd el-Malik et de le faire triompher (1576).

Moulay Ahmed el-Mansour, au lendemain de la bataille d'El-Qsar el-Kebir (4 août 1578) montra fort peu d'empressement à faire part à Mourad III de son avènement au trône. Il accueillit même très froidement les ambassadeurs envoyés par le Grand Seigneur pour le féliciter. En 1581, craignant quelque entreprise turque contre le Maroc, il se décida à faire partir pour Constantinople une ambassade conduite par Ali ben Wadda el-Ghamri et par le secrétaire Abou-l-Abbas Ahmed ben Ali el-Hawzali³. En 1582, un ambassadeur turc vint à Fès où il fut très bien accueilli. Il en partit accompagné de deux ambassadeurs marocains se rendant à Constantinople. Depuis lors,

1. Cf. *Chronique saadienne anonyme*, dans FAGNAN, *Extraits inédits relatifs au Mughreb*, p. 381.

2. Cf. DIENNARI, dans FAGNAN, *ibid.*, p. 348, et *Chronique saadienne anonyme*, *ibid.*, pp. 388-389.

3. El-OURRANI, *Nozhet el-Hadi*, trad. HOUDAS, p. 152.

presque chaque année amena des échanges d'ambassades¹, si régulièrement établis que les envoyés tures à Merrakech lorsqu'ils rentraient, leur mission accomplie, ramenaient d'ordinaire à Constantinople une ambassade marocaine, et vice-versa.

Mais l'hostilité entre les deux princes restait latente. El-Mansour considérait les présents qu'il offrait comme des dons volontaires et non comme un tribut. Il prétendait les envoyer quand il lui plaisait, sans se soumettre à aucune habitude régulière. Si l'on en croit un document d'origine anglaise, pour affirmer son indépendance, El-Mansour était resté trois ans, de 1587 à 1590, sans envoyer de présents. Mourad avait réclamé². Toujours est-il qu'en mars 1589 un ambassadeur ture est signalé au Maroc³. Aux yeux des étrangers, la situation entre les deux nations musulmanes est assez tendue pour que, sur l'avis que la flotte turque a pris la mer, on puisse penser en Espagne qu'elle vient combattre le Chérif⁴.

El-Mansour était bien trop habile pour rompre avec qui que ce fût. Sollicité à la fois par les deux politiques qui se partageaient le monde d'alors, pour ou contre l'Espagne, il se plaisait à faire durer cette mise aux enchères de son amitié, qui, mieux que toute alliance, assurait son indépendance.

Ayant hérité du Portugal en 1580, Philippe II avait eu la chance d'achever pacifiquement l'unité politique de l'Espagne. Mais l'annexion heurtait le sens national por-

1. H. DE CASTRIES, *Sources Inéd. de l'histoire du Maroc, 1^{re} série*, France II, p. 99, note.

2. *ibid.*, p. 189.

3. Voir plus loin les notes des pages 8 et 10.

4. Lettre de l'adelantado de Castille à Philippe II, 13 mai 1589. Arch. Simancas, Estado, legajo 166.

tugais. Les opposants à l'Espagne concentraient leurs espérances sur Dom Antonio, prieur de Crato, prétendant issu par bâtardise de la maison de Portugal. Élisabeth d'Angleterre travaillait à unir autour de Dom Antonio tous les ennemis de l'Espagne : Henri IV, le sultan de Constantinople, le sultan de Merrakech surtout, dont le voisinage et la politique traditionnellement anti-espagnole devaient faire un allié précieux. On lui avait envoyé, à la fois comme solliciteur et comme otage, Dom Cristovão, fils de Dom Antonio, gage que le Grand Turc aurait désiré avoir entre les mains¹.

Le principal souci d'El-Mansour en toute cette affaire est de ne pas attirer les Turcs dans la Méditerranée Occidentale. On se demande à certains moments s'il ne pense pas à abandonner Dom Antonio à son sort et l'Angleterre à ses intrigues, peut-être à les trahir pour s'allier avec l'Espagne contre la Turquie. Philippe II y mettrait le prix. Il importe que la route des Indes reste libre, que le sultan marocain n'entreprenne pas de la barrer avec ses corsaires : cela vaut quelques sacrifices. Pendant que les grands projets de la politique mondiale se discutent, qu'El-Mansour prête l'oreille à toutes les sollicitations et les déçoit, il prépare l'armée qui, pour son plus grand profit, va lui conquérir le Soudan.

De tout cela on ne trouvera pas trace dans *En-Nafhat el-Miskiyya*. L'auteur s'abstient soigneusement de parler de toute autre chose que du but apparent et peut-être unique de son voyage : « la mission d'apporter un présent au Khaqan² ».

1. Relation du séjour de D. Christophe au Maroc, dans *S. Inéd. Maroc, 1^{re} série*, France II, p. 198-201.

2. Voir plus loin, p. 8.

En dehors des emprunts qu'il a faits aux voyageurs et aux géographes, principalement à El-Bekri, à Abou-I-Baqa Khaled¹ et à Ibn Abd Rebbih, il reste bien peu de chose en propre à notre auteur. Ses étapes en terre marocaine, qui eussent été pour nous d'un grand intérêt, sont passées sous silence, parce que, sans doute, elles étaient trop connues de ceux qui devaient lire sa *rihla*. Le Tamgrouti va du Draâ au Tafilelt, du Tafilelt à Fès, de Fès à Tétouan, et ne dit rien de toute cette partie du voyage. Au retour, il se rend de Tétouan à Merrakech et regagne le Draâ par le Tizi-n-Telouet, sans donner aucun détail sur la route qu'il a suivie.

Notre voyageur, quittant le sol marocain et voyant la mer pour la première fois, raconte, au contraire, avec détails sa frayeur, ses malaises, voire ses nausées ; il décrit, avec les exagérations d'un terrien, la hauteur des vagues soulevées par le vent et le roulis du bateau qu'il compare à « un âne se roulant sur le sable ». Dans tous les ports de la côte d'Afrique où le navire fait escale, il va, suivant l'usage musulman, faire une *zyara* (un pèlerinage) aux tombes des saints personnages ; il visite également les hommes de science et de religion² et est prodigue à leur endroit de fastidieuses adulations. Quant aux descriptions des lieux, il se contente presque toujours de reproduire celles d'auteurs connus.

A partir de Tripoli de Barbarie, le récit de voyage du Tamgrouti revêt un caractère plus personnel ; il se poursuit pendant près de cinquante pages. Nous y trouvons

1. V. *infra*, pp. XI-XVI, les notices biographiques de ces deux personnages.

2. Cette visite est spécialement recommandée par le cheikh Es-Suonsi, qui trouve avec raison qu'il y a plus de profit à connaître les vertus des contemporains pour les imiter qu'à se rappeler les actes méritoires de ceux qui ne sont plus. Cf. *El-Bostan*, Trad. PROVENZALI, p. 6.

des renseignements sur la traversée de Tripoli à Constantinople, et la description de cette ville. A propos de Sainte-Sophie et de la mosquée Souleïmaniya, il observe que ces deux magnifiques temples portent chacun l'empreinte de la religion de leur fondateur ; mais aucun argument ne vient appuyer cette remarque, ce qui serait supposer qu'elle n'est pas de lui. Il raconte le cérémonial compliqué des audiences du Sultan ; on sent à travers les lignes que pour lui, marocain, le souverain de Constantinople n'est pas le successeur apostolique et légitime du Prophète ; le vrai Calife est son maître, le chérif Moulay Ahmed el-Mansour. Les Ottomans ne lui sont pas autrement sympathiques, leur domination se fait trop durement sentir dans les pays de l'Afrique du Nord, y compris l'Égypte. Combien lui paraît préférable la situation de ses compatriotes, sujets du Chérif ! Cependant il reconnaît que les Turcs ont rendu service à la religion et ont été pour l'Islam une barrière protectrice, mais la Providence, comme l'a dit le Prophète, ne se sert-elle pas parfois de l'homme pervers pour réaliser ses desseins.

Quand le Tamgrouti quitte Constantinople, il suit en sens inverse son premier itinéraire jusqu'à Tripoli de Barbarie, d'où il longe les côtes de l'Afrique du Nord, repassant par les villes où il a fait escale à l'aller. Son récit du voyage de retour, qui semblerait devoir être abrégé pour éviter des redites, contient encore des citations d'El-Bekri, d'Abou-l-Baqa Khaled, sur Tripoli, Sousse, etc., au milieu desquelles il introduit des centons de toute provenance. On croirait, à première lecture, qu'ils sont d'Abou-l-Baqa Khaled, il n'en est rien : ces vers, la plupart médiocres, ont été improvisés devant Abou-l-Baqa

1. V. *infra*, p. 33.

qui les a reproduits dans son ouvrage *Tadj el-Mafriq*, où le Tamgrouti les a copiés.

Après ce remplissage, on trouve dans *En-Nafhat el-Miskiya*, un extrait de l'historien Abou Ishaq sur la conquête de l'Ifrigiya et l'avènement des Aghlabites et une digression eschatologique où le Tamgrouti, en traditionniste averti, relate tous les *hadits* relatifs à la venue du Mehdi.

De retour à Tétouan dans les premiers jours de novembre 1590, notre ambassadeur mit avec délices le pied sur la terre marocaine ; il remercia Dieu d'avoir échappé aux périls de la mer, périls qui font considérer ceux qui en réchappent « comme des gens renaissant à la vie ». Le 29 novembre, ayant reçu des instructions du Chérif, il se mit en route pour Merrakech, où il arriva le 6 janvier 1591. Moulay Ahmed el-Mansour était alors à l'apogée de sa puissance : douze années d'intelligent travail politique portaient leur fruit. Le Sultan ne jouissait pas encore du prestige et des richesses que devait lui valoir quelques mois plus tard la conquête du Soudan : mais déjà se trouvaient réunies les circonstances favorables qui permettaient de réaliser un si grand dessein. Déjà l'armée du pacha Djouder était, depuis le milieu d'octobre¹, en route pour Tombouctou, et comme un symbole matériel de la grandeur du règne, El-Mansour achevait la construction du somptueux palais d'El-Bedi, l'Alhambra de Merrakech². Le séjour du Tamgrouti dans cette capitale coïncidait avec la fête du Mouloud (la Nativité du Prophète), qui était célébrée par le Chérif avec une grande pompe ; cette coïn-

1. L'expédition du pacha Djouder quitta Merrakech le 16 octobre 1590, atteignit le Niger le 28 février 1591, occupa Tombouctou le 30 mai. Cf. II, DE CAS-TIONS. *La Conquête du Soudan par El-Mansour*, dans *Hespéris*, 1923, p. 441-455.

2. Ce palais avait été commencé en décembre 1578 ; il fut entièrement terminé en 1594. Cf. p. 88.

cience nous vaut une description détaillée de la Cour de Moulay Ahmed el-Mansour, qui est certainement la partie la plus intéressante de la *Nafha*.

La mission de Abou-l-Hasan se termine à Merrakech; il prend congé du Chérif, auquel il adresse des souhaits dithyrambiques, fait ses adieux à son compagnon de route Sidi Mohammed ben Ali el-Fichtali « l'un des meilleurs secrétaires de la dynastie régnante » et regagne l'Oued Draâ.

Parti de Merrakech aux environs du 15 mars 1591¹, le voyageur arrive à Tamgrout le 27 mars. La joie du retour lui inspire encore quelques vers, et, en manière d'épilogue, il reproduit à la fin de sa *rihla* un poème qu'il avait composé durant son voyage de Tétouan à Constantinople. Cette longue cacida est écrite sur le mètre radjaz, mètre vulgaire appelé l'âne des *tolba*, que tout le monde peut monter. On y trouve quelques pensées élevées de morale et de philosophie; elles ne sont peut-être que des réminiscences.

Cette analyse d'*En-Nafhat el-Miskiya* serait incomplète, si nous ne disions quelques mots des deux principaux auteurs plagiés par le Tamgrouti, Ibn Abd Rebbih et Abou-l-Baqa Khaled. Nous laisserons de côté El-Bekri dont la biographie et l'œuvre sont bien connues.

IBN ABD REBBIH².

Abou Omar Ahmed ben Mohammed ben Abd Rebbih

1. Cf. p. 103 et 104, note 2.

2. Sur cet écrivain, cf. EL-MAGGARI, *Amoletes*, éd. Leyde, t. II; HEAUBT, *Littérature arabe*, p. 214; BROCKELMANN, *Geschichte der Arabischen Literatur*, t. I, Weimar, 1897, p. 155, et du même auteur l'article *Ibn 'Abd Rebbih* dans *Encyclopédie de l'Islam*, 23^e livraison, p. 275-276.

El-Iqd el-Farid a été imprimé à diverses reprises : à Boulaq en 1293 hég.; au Caire en 1303, 1305, 1317, 1321, 1331.

naquit à Cordoue en 246 [J.-C. 860] et mourut en 328 [J.-C. 940]. Recherché pour son esprit cultivé autant que pour la beauté de son visage et l'élégance de sa taille qui lui avaient valu le surnom de *ملج الاندلس* « le bel Andalou », il est un représentant de ces écrivains dilettantes de l'Andalousie sous les Omeyyades. Leur vie se passait dans des cercles littéraires ; ils chantaient l'amour et décochaient l'épigramme avec une égale facilité. Un de ses ardents panégyristes El-Fath ben Khaqan a loué sa continence, sa chasteté et sa dévotion. Passe pour cette dernière vertu, mais ce que l'on connaît de la vie d'Ibn Abd Rebbih s'accorde mal avec la pratique des deux premières. Il est vrai que, dans l'Islam, la sensualité et la dévotion sont loin d'être incompatibles. Les biographes du Prophète arabe s'accordent à dire qu'il aimait à la fois les femmes, les parfums et la prière.

Grand amateur de chants et de musique, Ibn Abd Rebbih recherchait la société des chanteuses. Ayant entendu la célèbre Masabih, il ne put se consoler de la voir entrer dans un harem où son nouveau maître jouissait seul de sa voix harmonieuse, et il adressa à ce dernier la requête poétique qui suit¹ :

O vous qui vous montrez avare du gazouillement de l'oiseau, peut-on concevoir une pareille avarice !

Que peut enlever ou ajouter à une voix mélodieuse le fait d'être entendu par les oreilles du monde entier ?

يا مَن يَظنُّ بِصوتِ الطائرِ العُردِ
 ما كنتِ احبُّ هذا الضر من احد
 لو ان اساع اهل الارض قاطبة
 اصغت الى الصوت لم يتقص ولم يزد

Le maître de Masabih ayant goûté le charme de ces vers ouvrit à l'auteur la porte de son harem.

Les poésies légères et les épigrammes au tour libre n'auraient pas suffi à faire la notoriété d'Ibn Abd Rebbih : il composa une œuvre plus sérieuse qu'il intitula *El-Iqel el-Farid* الممد الفريد « Le Collier Unique ». C'est une anthologie divisée en vingt-cinq chapitres, chaque chapitre étant censé représenter une pierre précieuse du « Collier ». Comme dans un collier d'une belle ordonnance, où le bijou du milieu est le plus riche, le chapitre xiii, celui du milieu, est consacré à l'éloquence ; les autres chapitres portent les noms d'une gemme ou d'une perle ; voici les titres de quelques-uns : Les Rois — les Guerres — la Générosité — les Ambassades — les Proverbes — les Généalogies — l'Or, etc., etc., sujets divers puisés dans des ouvrages de toute provenance ou recueillis de la bouche même de littérateurs contemporains, et *enfilés* dans le collier sans ordre et sans cohésion. C'est une compilation bien que l'auteur prétende avoir fait une œuvre éclectique.

Elle devait soulever des critiques, et le Collier Unique, le Collier Incomparable, fut appelé par El-Qalfat un « chapelet de gousses d'ail » جبل الثوم. Quel que soit le nom, gemmes ou gousses d'ail, donné aux chapitres, quel que soit le mérite de l'auteur dans une œuvre aussi peu personnelle, il reste que *El-Iqel el-Farid* nous est précieux par les renseignements qu'il donne sur les premiers temps de l'histoire arabe.

ABOU-L-BAQA KHALED¹.

Abou-l-Baqa Khaled ben Isa ben Ahmed ben Ibrahim

1. V. PONS BOIGERS, *Ensayo bio-bibliografico...* Madrid, 1898, p. 330 ; Broc-

ben Abou Khaled était, comme Ibn Abd Rebbih, un lettré andalou. L'ethnique El-Balawi, que l'on trouve généralement accolé à son nom, lui venait des Balawiyoun, famille notable de Séville. On sait peu de choses sur sa vie : il naquit à Qantouriya¹, ville forte de la vallée d'El-Mansoura, et il y exerça par la suite les fonctions de cadi. La seule mention avec date que l'on trouve de sa personne nous est fournie par El-Maqqari qui le signale comme assistant à Tunis à l'aïd el-kebir de l'année 737 (J.-C. juillet 1337).

Les fonctions judiciaires n'empêchèrent pas le cadi Abou-l-Baqa de cultiver les lettres et de fréquenter les poètes andalous, qui appréciaient son exquise urbanité. Il fit le pèlerinage de La Mecque et visita les villes d'Orient, séjournant, suivant l'habitude des lettrés musulmans, dans les centres intellectuels pour y suivre les cours de tel ou tel maître renommé. De retour de ses voyages, il composa une *rihla* qu'il intitula *تاج الفرق في تحلية اهل المشرق*. On y trouve la description des lieux qu'il a traversés et la biographie des savants qu'il a visités, mais l'ouvrage est encombré de digressions littéraires, scientifiques, théologiques, etc. suivant le goût de l'époque. Beaucoup de ces digressions sont elles-mêmes des réminiscences. Les voyageurs du Maghreb et de l'Andalousie avaient beau jeu de démarquer dans leurs *rihla* les écrivains de l'Orient musulman. Abou-l-Baqa, pour des emprunts faits à

KULMAN, *Geschichte der Arabischen Litteratur*, Les emprunts faits à Abou-l-Baqa par le Tamgrouti sont très considérables; il en est dont la traduction occuperait plus de vingt pages de la présente publication.

1. Aujourd'hui Cantoria, ville de la province d'Almeria, sur la rive nord du rio Almanzora, cf. MAHOZ, *Diccionario...*, t. V, p. 478-479.

البرق الشامي « L'Éclair de Syrie » d'Imad el-Isbahani¹, s'attira l'épigramme suivante d'Ibn el-Khatib, qui le raille sur le mot *éclair* :

خالي ان يقض اجتماع بخالد ، ، فقولاه قولاً ولن تعدوا الحاقا
سرت لعماد الاصباني برقه ، ، وكيب ترى في شاعر سرق البرق

O mes deux amis, si le destin vous fait réunir un jour à Khaled, adressez-lui cette parole et vous ne dépasserez pas la vérité.

Tu as volé son éclair à Imad el-Isbahani. Que dire d'un poète qui vole les éclairs ?

Ibn el-Khatib devait être en mauvais termes avec l'auteur du *Tadj* car, dans une autre circonstance, il en trace un portrait peu flatteur. Le sultan Abou-l-Hadjjadj Yousouf arrivait à Qantouriya, ville dont était cadi Abou-l-Baqa ; Ibn el-Khatib escortait le prince : « Les habitants de la ville, écrit-il, cavaliers et fantassins, étaient alignés comme les pions d'un jeu d'échecs pour la réception du Sultan. Au milieu d'eux, dressé sur sa monture se tenait le cadi Abou-l-Baqa.

..... Vêtu d'un long manteau persan, il imitait les Orientaux dans leur costume et leur langage. Il s'était fait teindre la barbe avec du henné et du ketem² ; son turban était enroulé négligemment ; il portait au doigt un anneau. Cependant un air paysan était empreint sur son nez, aspirant l'eau, humant l'air, tel un chameau qu'on tire par sa narine perforée ».

1. Né en 1125 à Isbahan, mort le 26 juin 1201. Il écrivit l'histoire de Saladin. Son ouvrage *L'Éclair de Syrie* est une histoire de son temps en sept volumes, y compris son autobiographie. V. HEART, *Littérat. arabe*, pp. 189-190.

2. Cathame, plante qui donne une couleur noire avec laquelle on teint en noir les cheveux teints d'abord en rouge avec le henné. KAZIMUSKI.

On voit que le fameux vizir de Grenade céda à la mode de son temps et ne résistait pas à la tentation de blasonner un poète, son contemporain.

• •

Le texte d'*En-Nafhat el-Miskiya* n'a pu être établi que d'après un manuscrit, le seul que j'aie trouvé au Maroc¹. Cet *unicum* est une copie faite en 1716 par le drawi Mohammed ben Abd er-Rahman; on en trouverait probablement d'autres dans la région de l'Oued Draâ, le pays d'origine d'Abou-l-Hasan Ali. Elle a été mise à ma disposition par Sidi Abd el-Hayy el-Kattani, dont l'obligeance n'a d'égale que sa grande érudition. Cette copie est très incorrecte et il s'y trouve de petites lacunes. On a pu, dans une certaine mesure, remédier à ces défauts en se reportant soit au *Tadj el-Mafriq*, soit à l'*Iqd el-Farid*, ouvrages auxquels, comme nous l'avons dit, notre auteur a fait de copieux emprunts.

Plus ingrate était la tâche de traduire *En-Nafhat el-Miskiya*, plus je dois signaler les noms de ceux qui m'ont apporté leur précieuse collaboration. Que MM. Ben Cheheb, Jaqueton, Abd el-Aziz ez-Zenagui reçoivent ici l'expression de ma reconnaissance.

Lieut' Colonel H. DE CASTRIES²,
 Directeur de la Section Historique du Maroc.

1. Un autre manuscrit d'*En-Nafhat el-Miskiya* est entré dernièrement à la Bibliothèque Générale de Rabat (février 1928). C'est un manuscrit récent, datant des environs de 1900 et copié sur l'exemplaire de Sidi Abd el-Hayy el-Kattani.

2. La traduction d'*En-Nafhat el-Miskiya* était entièrement achevée et même en partie imprimée au moment de la mort du Lieut'-Colonel de Castries. La tâche des éditeurs a consisté seulement à surveiller l'impression et à compléter l'annotation.

EN-NAFHAT EL-MISKIYA

RELATION

D'UNE AMBASSADE MAROCAINE EN TURQUIE

(1589-1591)

Louange à Dieu, le Clément, le Miséricordieux ! Que Dieu bénisse notre seigneur Mohammed et sa famille !

Ce livre est intitulé :

EN-NAFHAT EL-MISKIYA FI-S-SIFAHAT ET-TOURRIYA¹.

Il a été composé par l'imâm, le très savant, le très judicieux professeur Abou-l-Hasan Ali, fils du vénérable, du respectable, du considérable cheikh Abou Abdallah Sidi Mohammed, fils du cheikh el-Islam, modèle de l'humanité, Abou-l-Hasan Sidi Ali ben Mohammed, originaire des Djazoula², descendant d'Abou Bekr, qui naquit dans le Draâ, à Tamgrout³ — Que Dieu nous fasse bénéficier de sa *baraka* et l'ait en sa grâce ! Ainsi soit-il.

1. Mot à mot : LE SOUFFLE EMBAUMÉ OU RELATION D'UNE AMBASSADE EN TURQUIE. Il ne faut attribuer aucun sens métaphorique à la première partie de ce titre, mais y voir uniquement une recherche de l'assonance, comme dans tous les titres des ouvrages arabes ; celui que le Tamgrouti a donné à sa *Rihla* est très répandu. Cf. MAQUART, t. II, pp. 490, 642, 837.

2. Confédération ou groupement de tribus du Sous ; V. CH. DE FOUGAULD, *Reconnaissance au Maroc*, pp. 318-320.

3. Cf. *Introd.*, p. 1, note 2.

DOXOLOGIE.

Louange à Dieu qui a créé l'homme dans l'état le plus parfait et qui lui a accordé une supériorité manifeste sur la plupart de ses créatures; qui lui a fait mener sur terre et sur mer une vie agréable; qui a pourvu la terre de voies de communication, afin qu'il puisse y circuler facilement; qui a mis à sa disposition les eaux de la mer, et qui, à travers ses courants et ses ténèbres, l'a guidé sur les chemins qui le conduisent à son but. Toute cette œuvre, pour celui qui sait la comprendre, apparaît comme un signe miraculeux; il y faut voir une preuve éclatante de l'unité de Dieu, de sa science, de sa volonté, de sa toute puissance — qu'Il soit glorifié!

Je loue Dieu pour ses bienfaits incalculables, qu'on ne peut énumérer ni en bloc, ni en détail; je Lui suis reconnaissant de nous les octroyer matin et soir, de les étendre sur nous comme une ombre épaisse. Qu'il bénisse et sauve notre maître et seigneur Mohammed; il est le plus illustre de tous les descendants d'Adam; il a été choisi comme Prophète et comme Envoyé; il sera l'intercesseur de toutes les créatures², dont

1. Réminiscence coranique, XCV, 4.

2. Le pouvoir d'intercession auprès de Dieu, la *chefaa* الشفاعة, tient une grande place dans l'Islam, et il devait en être ainsi dans une religion, où le plus rigide des monothéismes éloigne la créature de la Divinité. On prétend que Mahomet, pour faire une concession aux Coréichites, avait cru devoir accorder la *chefaa* aux trois déesses de La Mecque idolâtre, El-Lat, Ouzza et Manat. Mais le Prophète revint, par la suite, sur cette déclaration et l'abolit, disant qu'il avait été trompé par le Diable. Le privilège de la *chefaa*, dont on a fait dériver la *baraka* dans l'Afrique du Nord et qu'on a attribué aux marabouts et aux cheikh, est exclusivement et formellement réservé au Prophète. C'est lui qui, au jour du Jugement Dernier, au jour du Rassemblement Général يوم الحشر (Coran, LIX, 2), intercédera en faveur de l'humanité. Les hommes ressuscités sortiront de leurs tombeaux, nus comme à leur naissance, et ils se rendront au lieu du Rassemblement, où la chaleur sera étouffante, car le soleil ne sera pas plus haut que leur tête. Dans leur accablement, les hommes s'adresseront successivement à Adam, à Noé, à Abraham et à Moïse; tous se récuseront, comme ayant eux-mêmes besoin d'être pardonnés. Alors ils imploreront Jésus, qui n'a pas péché, et celui-ci leur

Adam et Abraham, que Dieu prit pour ami intime et sincère¹ :
Dieu bénisse sa famille !

Je relate dans cet ouvrage ce que j'ai vu ou appris dans ma mission au pays des Turcs. J'y ai décrit les merveilleux incidents de mon voyage sur mer et j'ai indiqué les prières et les *wird*² utiles en de tels dangers, ainsi qu'en d'autres circonstances périlleuses ; elles sont du plus grand secours à ceux qui les pratiquent. Je citerai les noms des professeurs et des anciens qui nous ont transmis ces prières, je donnerai leurs biographies et je serai, à leur propos, le récit de divers événements qui s'y rapportent. Un sujet n'en amène-t-il pas toujours d'autres³, et le poète n'a-t-il pas dit :

Éloigne-toi du pays où tu vis le jour, ô toi qui cherches la considération⁴ ;

Voyage, car dans les voyages, il y a un quintuple profit :

Dissiper ses ennuis, gagner sa vie, acquérir du savoir et de la bonne éducation, devenir l'ami d'hommes distingués.

Si l'on dit que, dans les voyages, on s'expose à l'humiliation, à vivre loin des siens, à traverser les déserts et à affronter les périls,

conseillera de recourir à l'intercession de Mahomet. Le Prophète, auquel Dieu a tout pardonné (*Coran*, XI.VIII, 5), s'avancera sous le Trône aux pieds du Seigneur, fera une génuflexion et ne se relèvera que lorsqu'il entendra une voix lui dire : « Lève-toi, ô Mohammed. Demande ce que tu voudras, tu seras exaucé. » Alors le Prophète s'écriera : « O mon Dieu, hâte, hâte ton jugement. » C'est l'intercession générale, en faveur de l'humanité tout entière *الشفاعة العامة*, qui n'a pour but que de hâter le Jugement Dernier. Elle sera suivie de quatre autres intercessions : la première pour faire entrer en Paradis sans jugement des groupes d'hommes privilégiés ; la deuxième pour obtenir la grâce d'hommes condamnés à l'enfer ; la troisième pour extraire de l'enfer les pécheurs musulmans ; la quatrième pour élever certains hommes à de plus hauts degrés de jouissances. *MOSLIM, Sahih*, I, p. 90 et ss.

1. Réminiscence coranique : *وَاتَّخَذَ اللَّهُ إِبْرَاهِيمَ خَلِيلًا* *Coran* IV, 124. Le nom du patriarche Abraham est laissé en blanc dans le manuscrit.

2. L'ensemble de prières et de formules spéciales à une confrérie.

3. Proverbe. V. FREYTAG I, p. 350.

4. Le proverbe arabe dit : *العز في الانتقال والذل في الإقامة* « La considération est pour celui qui voyage et le mépris pour celui qui reste chez lui. »

Réponds qu'il vaut mieux, pour l'homme, mourir que vivre sur une terre ennemie, au milieu de détracteurs et de jaloux.

J'ai intitulé ce récit de voyage : LE SOUFFLE EMDAUMÉ OU RELATION D'UNE AMBASSADE EN TURQUIE.

J'implore l'aide du nom de Dieu Très-Haut ; je me confie à sa protection — qu'Il soit exalté ! — je sollicite sa bonté suprême et sa haute bienveillance pour nos rois et nos seigneurs généreux, nobles descendants de la famille du Prophète et sa postérité — Dieu le bénisse et lui accorde le salut ! Durant le règne de nos rois, nous nous sommes reposés dans le lit moelleux de la justice. Grâce à l'énergie de leurs efforts, à la protection de leurs étendards déployés et de leurs armées victorieuses, nous avons pu nous acquitter à la fois du double devoir du Pèlerinage et de la Guerre Sainte. Que Dieu renouvelle sa miséricorde sur ceux d'entre eux qui sont morts et son entière faveur sur ceux qui leur ont succédé ! Que son assistance en ce monde et en l'autre, ainsi que la jouissance du Paradis et plus encore¹, aillent particulièrement à celui qui a élevé si haut le drapeau de leur gloire, qui a porté la lourde responsabilité de leurs conquêtes, qui n'a cessé de renouveler tout ce qu'ils ont fait de bien et de plus éclatant ;

1. Pour interpréter le mot *زَيْدٌ*, il est nécessaire de recourir au Coran ; on y trouve X, 27 :

لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا الْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ

« A ceux qui auront adoré Dieu parfaitement, le Paradis et quelque chose en surcroît. » Quel peut être cet appoint de jouissances ? L'orthodoxie musulmane presque tout entière répond : c'est la vision béatifique. Seuls les Motazélites prétendent

que le mot *زِيَادَةٌ* exprime seulement une intensification des jouissances paradisiaques. Cette vision béatifique, ce supplément de jouissance est réservé, non pas à tous ceux qui ont fait le bien, comme l'ont traduit Kasimirski et Savary, interprétant mal le verbe *أَحْسَنُوا*, mais à ceux qui, non contents d'observer *الاسلام*

el-islam et *الايمان el-iman* (la vraie croyance), pratiquent en plus *الاحسان el-ihsan* (la parfaite adoration de Dieu).

à celui qui est l'honneur des grands rois, le défenseur de la religion, la pleine lune qui illumine l'horizon du royaume où vivent des hommes heureux et des princes qui apparaissent comme des étoiles et de nouvelles lunes, le modèle de la droiture, le soutien de la religion, le glaive dégainé de Dieu contre l'ennemi, notre seigneur le Sultan, le bienheureux Commandeur des Croyants, [fils du Commandeur des Croyants], l'illustre Abou Abdallah, notre seigneur Mohammed echi-Cheikh¹, le chérif de la lignée de Hasan — que Dieu l'assiste de façon continue, qu'Il le seconde et qu'Il lui accorde toutes ses faveurs, qu'Il prolonge sa vie pour les Musulmans, qu'Il perpétue sa protection à travers les siècles, qu'Il accueille et qu'Il écoute, tant qu'il vivra, la prière des alligés qui invoqueront son appui ! Ainsi soit-il !

Moi, humble serviteur de Dieu, j'avoue avoir grandement négligé mes devoirs à l'égard de mon Maître, le Suprême, le Grand, moi, dis-je, Ali ben Mohammed ben Ali ben Mohammed ben Ahmed ben Ali ben Yahya, de la tribu des Djazoula, descendant d'Abou Bekr, originaire de Tamgrout, où je naquis et grandis — puisse Dieu me pardonner, ainsi qu'à mes père et mère, me diriger vers le bien, terminer ma vie par le bonheur éternel, me faire miséricorde, ainsi qu'à mes descendants et à mes maîtres et frères ! Ainsi soit-il !

Quand je reçus l'ordre du calife et de l'imâm notre Seigneur, le Commandeur des Croyants Abou-l-Abbas el-Mansour — Que Dieu Très-Haut l'assiste ! — de me rendre auprès de lui (il résidait alors dans la Ville-Blanche, la capitale du Maghreb, Fès — Dieu Très-Haut la garde, la protège et la conserve toujours

1. Dans le ms., après les mots أمير المؤمنين « Commandeur des Croyants », il existait un blanc qui n'a pas été conservé dans notre copie. On a restitué entre crochets dans la traduction les mots en lacune. Il est manifeste, d'après les vœux qui suivent, comme d'après de nombreux passages du contexte, qu'il s'agit de Moulay Ahmed el-Mansour, mais l'usage protocolaire était de ne pas désigner le sultan par son nom. Le copiste, troublé par la répétition du titre de Commandeur des Croyants, a préféré laisser ce passage en blanc.

comme un pays d'Islam, un centre de religion, de foi, de savoir et de pratique, jusqu'à l'heure de la Résurrection ! Ainsi soit-il !), je partis, sous la protection et la garde de Dieu Très-Haut, avec son appui et son aide, et, confiant en Lui, je quittai Tamgrout, notre pays. ...¹

Je quittai mon pays dans la matinée d'un samedi, premier jour de Djoumada 1^{er} de l'année neuf cent quatre-vingt-dix-sept², après avoir fait mes adieux à tous les membres de ma famille et bu des gorgées qui n'étaient ni douces ni agréables. ...¹

Nous arrivâmes à Sidjilmassa³ dans la matinée du mercredi qui suivit le jour de notre départ. Nous en partîmes, le vendredi, cinquième jour du mois, et, le mardi, cinq jours avant la fin de ce même mois, nous entrâmes sains et saufs — grâces à Dieu ! — dans la ville de Fès (puisse le nom de Dieu ne jamais cesser d'y être invoqué⁴ !).

Je rendis visite au Sultan — Dieu lui donne la victoire ! — dans son palais et je lui présentai mes hommages. Il m'accueillit avec bonté — Dieu l'assiste ! —, me fit installer dans son palais auprès de lui et me combla de ses bienfaits. Comme il devait passer en revue, hors des murs de la ville, son armée fortunée et victorieuse, il m'envoya l'ordre d'y assister. C'était comme un jardin, ou plutôt comme une mer de lances et d'épées. Les étendards flottaient au vent, pareils à la crinière de chevaux emportés dans leur course ; les fers qui terminaient les lances semblaient autant de langues criant : « Victoire ! ». Tout était dans un ordre parfait. Des tentes, disposées pour les assistants, se dressaient blanches comme

1. Nous signalerons par des points de suspension les endroits où nous avons dû faire des coupures.

2. Le 18 mars 1589.

3. L'itinéraire du Tamgrouti vérifie ce fait que le Taflelt était en relations suivies avec Fès, tandis que Merrakech était en communication avec le Draâ. Le Tamgrouti, comme on le voit, avait mis cinq jours pour aller du Draâ au Taflelt.

4. Il est regrettable que le Tamgrouti ne donne aucun renseignement sur son itinéraire entre Sidjilmassa et Fès ; il mit 18 jours à franchir cette distance, soit du 7 au 25 Djoumada 1^{er} (24 mars-11 avril 1589).

la neige, rangées en lignes régulières comme les cases d'un jeu d'échec. Dans l'air pur, se détachait le feuillage des arbres et des plantations qui dominent la ville entourée de fleurs de tous côtés.

Le quartier du Sultan était au centre du camp ; on y voyait des tentes de toutes sortes : des *goubba*¹, des *riwidj*², des *souridj*³, d'un aspect merveilleux, d'une forme admirable, disposées comme de belles couronnes royales. Le Sultan avait pour lui un pavillon⁴ construit en bois, dont les clous, les anneaux, les crochets et les plaques étaient argentés, ce qui lui donnait un grand air de magnificence. Tout ce quartier du Sultan était entouré, comme d'une muraille, d'une tenture (سرادق) en toile de lin⁵ ; on eût dit un jardin clos de murs ou un brillant édifice. A l'intérieur, se trouvaient des tentes de couleurs variées, rouges, noires, vertes, blanches, dont l'ensemble formait comme un tapis de fleurs jonchant la terre, ou comme un palais éblouissant d'éclat. Toutes étaient admirablement ornées et meublées des plus brillants tapis. La tenture qui formait la clôture du quartier impérial avait des portes semblables à celles des plus beaux palais. Par ces portes, on accédait à des vestibules et à des corridors (دهاليز) (وتساريج) qui conduisaient à la partie du camp où s'élevaient les

1. Mot à mot : coupole, c'est la tente cylindro-conique appelée plus généralement aujourd'hui *khezama* خزانة.

2. Baldaquins et, par extension, tentes.

3. Nom turc.

4. *Qasr*, cette description a été reproduite par EL-OUFRANI, dans la *Nuzhet el-Hadi*, trad. HOUNAS, p. 204.

5. Les sultans ont conservé cet usage, et leur campement particulier est préservé de la vue du dehors par des pièces de toile tendues circulairement. Cette clôture s'appelle *El-Afrag* الأفراق, mot qu'on applique par extension au campement du sultan. « Les souverains maghrébins, dit Ibn KHALDOÛN, se réservent le droit de se servir de cette clôture et n'en permettent l'usage à aucun de leurs subordonnés. » *Prolegomènes*, II, 70.

tentes et le pavillon du Sultan. L'ensemble formait comme une ville entourée de hautes murailles, ville qui se déplaçait en même temps que le Sultan et qui se fixait là où il faisait séjour. C'est là une merveille royale que les souverains précédents n'ont pas connue.

A notre arrivée chez le Sultan — Dieu l'assiste! —, je trouvai chez lui des ambassadeurs de l'Ottoman ou Turc¹, roi des pays turcs et grecs, empereur des deux continents et des deux mers, serviteur des deux villes sacrées et nobles², maître de la ville magnifique de Constantinople, le Khaqan; il les avait envoyés avec de somptueux présents.

Je séjournai au camp, passant mon temps à recueillir de précieuses nouvelles, à recevoir des bienfaits non moins précieux, à laisser mes yeux errer librement et gaiement dans ces lieux agréables. Mais bientôt me fut signifié un ordre supérieur, formel, impérial, auquel la désobéissance n'était pas permise et dont l'exécution ne pouvait être mise en question. Le seigneur, l'homme parfait, le juriste excellent, l'écrivain éminent, l'homme de lettres au caractère généreux, Sidi Mohammed ben Ali el-Fichtali³ — Dieu Très-Haut le préserve! — m'accompagnait et nous dûmes partir tous les deux comme ambassadeurs, avec la mission d'apporter un présent au Khaqan. Guidés par les ambassadeurs turcs, nous en assurâmes le transport jusqu'à la Porte Ottomane, à Constantinople, capitale de l'Empire, ville située à l'extrémité du pays des Chrétiens et connue chez les gens du Maghreb sous le nom

1. La présence d'un ambassadeur turc à Fès est signalée le 8 mars 1589 dans une lettre de Fr. de Acosta, agent espagnol au Maroc, adressée au duc de Médina Sidonia. « L'ambassadeur turc a vu le Chérif à Fès. Les démonstrations furent de satisfaction de part et d'autre. Je crois que ce ne sont que des démonstrations. » Arch. Simancas, Estado, legajo 166.

Le 20 mars, des « Nouvelles de Fès », *ibid.*, annoncent que l'ambassadeur turc va avoir son congé.

2. La Mekke et Médine. Titre protocolaire du sultan de Constantinople.

3. Sur ce secrétaire, V. El-Ouerânî, *Nazhet*, p. 279 de la traduction. Il ne doit pas être confondu avec le fameux vizir Abou Faris el-Fichtali, cf. Lévi-Provençal, *Historiens des Chorfa*, pp. 92-97.

de Stamboul. Un homme qui connaissait la langue de ce pays m'a appris que ce nom de Stamboul signifie dans cette langue. « l'Islam nombreux ». Dieu est le plus savant !

Nous quittâmes Fès un samedi, dix jours avant la fin de Djoumada II de l'année susdite². Le jeudi suivant, cinq jours avant la fin du mois, nous arrivâmes à la ville forte de Tétouan, où nous passâmes trois mois, Redjeb, Chaban et Ramadan, attendant l'arrivée d'un vaisseau d'Alger, arrivée qui n'eut lieu que le 28 Ramadan. Nous eûmes le temps de lire le *Sahih* de Bokhari tout entier. Cette lecture nous assura, pour tout le cours de notre traversée, une bénédiction particulièrement efficace.

Un vaisseau d'Alger commandé par un capitaine nommé Arnaout Mami³ (Arnaout est le nom d'une tribu de Turquie, et Mami signifie Mohammed dans leur langue; cette langue des Turcs est ainsi: on y place le complément déterminatif avant le nom qu'il détermine, et il en est de même, je crois, dans toutes les langues étrangères qui sont toutes, en cela, contraires à l'arabe), devait prendre à son bord les ambassadeurs turcs, et, ce capitaine, en ayant référé par lettre au Sultan — Dieu l'assiste! —, celui-ci décida que nous voyagerions avec eux. Mais, lorsque nous fûmes à Tétouan, nous y apprîmes que le vaisseau était reparti pour Alger, la veille même de notre arrivée. Pour justifier ce brusque départ, le capitaine avait allégué que les Francs — Dieu les anéantisse! —, ayant

1. Cette étymologie est donnée également par le voyageur belge VINCENT DE STROUVÉ (*Voyage d'Italie et du Levant*, Rouen, 1670, p. 42). Stamboul est une contraction de « Constantinopolis » dont seules les syllabes accentuées ont été conservées. Les autres étymologies qu'on a proposées, par le turc, « pleine d'Islam » et par le grec « εἰς τὴν πόλιν » = vers la Ville », cf. SILVESTRE DE SACY, *Chrestomathie*, 2^e éd., t. III, p. 370-371 » et *Encyclopédie de l'Islam*, p. 888, ne sont que des jeux de mots.

2. Le 20 Djoumada II 997 (6 mai 1589 J.-C.).

3. Arnaout = Albanais. Mami Arnaout, fameux raïs d'Alger, sous les pachas Deli Ahmed (1586-1589) et Kheder (1589-1592); cf. H.-D. DE GRAMMONT, *Hist. des rois d'Alger*, par F. Diego de Haedo, 1881, in-8, p. 196-198.

exécuté une razzia dans la région de Ceuta¹ —, Puisse Dieu rendre cette ville à l'islam ! — il avait craint pour sa sécurité et appréhendé d'être capturé, s'il restait au mouillage devant Tétouan, car il ne s'y trouve point de port pouvant l'abriter.

Le jour des fêtes de la fin du jeûne, c'était le dimanche 3 août², nous nous embarquâmes à Tétouan³. La mer était forte, le vent violent et il soufla en tempête jusqu'à la fin du jour. A grand'peine, après avoir été ballottés cruellement, nous jetâmes l'ancre devant Targha⁴. Le capitaine dit qu'il fallait alléger le vaisseau de quelques passagers, sans quoi nous courions le risque de sombrer. Il fit descendre à terre une partie des hommes, parmi lesquels se trouvaient quelques-uns de nos domestiques. Nous consentîmes ce sacrifice, préférant assurer ainsi notre salut et le leur.

Au sujet de Targha, Ibn Abd Rebbih, dans son ouvrage *El-Iqd*, a dit : « C'est une grande ville pourvue de murailles. Il s'y trouve une mosquée-cathédrale. C'est la ville des tisserrands. Elle est située à environ huit milles de l'oued Laou⁵,

1. Ceuta appartenait aux Portugais depuis 1415.

2. Le 1^{er} Chawwal 997 correspond au dimanche 3 août dans le calendrier julien ; au dimanche 13 août dans le calendrier grégorien.

3. Une lettre de D. Mendo de Ledesma, commandant d'un corps de troupes castillanes à Ceuta, adressée au roi le 17 août 1589, annonce « qu'il y a à Tétouan l'ambassadeur du Turc et un secrétaire du Chérif, qui porte le présent avec lui ». Arch. Simancas, Guerra, legajo 278.

4. Targha, située sur la côte rifaine à 40 kilomètres environ à l'Est de Tétouan. Cette ville était autrefois fort peuplée ; mais, lors de la prise de Ceuta par les Portugais, elle fut évacuée par les notables qui se réfugièrent dans la montagne. Elle fut saccagée en 1481 par Ferdinand de Menezes, gouverneur de Ceuta. D'après le commandeur JONAS GAYTAN, qui la vit dans les premières années du xv^e siècle, la ville de Targha ne comptait plus alors que 150 habitants se livrant à la pêche ; on n'y voyait comme fortification qu'une grande tour. En 1533, Targha fut de nouveau saccagée par Alvaro de Baran. Moulay Abdallah el-Ghalib en avait fait relever les fortifications en 1560. Cf. *Relacion de la costa de alande, que el comendador Johan Gaytan envia a Fra. S. ...*, publ. par José VILLA AMIL Y CASTRO, dans *Boletín de la Soc. Geogr. de Madrid*, t. VII, 2^e semestre 1879, p. 149-150 ; LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, éd. Schefer, t. II, p. 271 ; FERNANDO DE MENEZES, *Hist. de Tangere*, p. 59 ; MASSIGNON, *Le Maroc...* p. 243.

5. Oued Laou. Il est appelé dans son cours supérieur oued Isonmaten et, à sa source, oued Chechaouen, du nom de cette ville qu'il arrose.

qui se trouve lui-même à vingt-quatre milles de Tétouan. »

Nous quittâmes Targha pour aller mouiller sur rade, en deçà de Badis. Le vaisseau avait perdu tout équilibre, toute stabilité; il donnait de la bande à droite et à gauche. Le capitaine fit décharger la cargaison pour la réinstaller convenablement; bien équilibré, son allure devint régulière. Nous partîmes ensuite, et, pendant la nuit, nous passâmes devant Badis, qui était occupé par des Chrétiens¹ — Dieu les anéantisse! —, puis nous doublâmes Tarf Foûrk², qui est une montagne s'avancant dans la mer. Ce passage est extrêmement dangereux. C'est le repaire de marins qui s'adonnent à la pêche, musulmans et chrétiens, et qu'on appelle *corsaires*³ dans leur langue. Qu'un navire ennemi vienne à passer, s'ils s'aperçoivent qu'il est faible, ils l'attaquent et s'en emparent. Des vaisseaux y ont été fréquemment surpris de la sorte.

Du côté Est se trouvait Melilla. C'est une ville occupée aujourd'hui par des Chrétiens⁴ — que Dieu la rende à l'Islam!

Nous fîmes escale aux îles de la Moulouya⁵; ce sont trois îles voisines l'une de l'autre et situées à l'embouchure de ce fleuve. Nous y fîmes retenus deux jours par un vent d'Est violent, qui soufflait debout à notre route, soulevant la mer et l'agitant.

Les habitants de Tétouan, à notre retour chez eux, nous apprirent que les Chrétiens de Ceuta — Dieu les anéantisse! — nous avaient poursuivis avec huit navires; mais Dieu les priva de son assistance, et ils durent s'en retourner, déçus dans leurs espérances. Ce fut le vent d'Est qui contraria leurs desseins et qui, grâce à Dieu! ne leur permit pas de nous rejoindre.

1. La ville de Badis (Velez) n'était pas au pouvoir des Espagnols, qui occupaient seulement, depuis 1564, l'îlot rocheux dit Peñon de Velez.

2. *Tarf Foûrk*, Ras el-Oûrk, le cap Tres Forcas.

3. Le texte porte قرصين, pluriel de قرصان.

4. La ville de Melilla, abandonnée et à moitié détruite, fut occupée en 1497 par les Espagnols. Cf. S. *Hist. Maroc, 1^{re} Série*, Espagne, t. I, Introduction, pp. iv et ss.

5. Les îles Zaffarines.

Nous jetâmes l'ancre en rade d'Honeïn¹. C'était, autrefois, une petite ville entourée de murailles, mais qui est aujourd'hui en ruines. Il n'en subsiste que l'enceinte et une mosquée; des figuiers en occupent l'emplacement.

Nous partîmes de cette ville et nous passâmes au large d'Oran. Cette ville est occupée par des Chrétiens² — que Dieu les anéantisse et la rende à l'Islam! — « Oran, dit Ibn Abd Rebbih, est une ville fortifiée. Mohammed ben Abi Aoun et des Andalous la fondèrent en l'an deux cent quatre-vingt-dix³. » D'après El-Bekri⁴, « les Oranais sont caractérisés par leur haute stature, leur force et leur énergie. L'homme de haute taille des autres pays arrive à l'épaule de l'un d'eux. L'Oranais peut porter six hommes étrangers à son pays: deux sur les épaules, deux sur les bras, et deux sous les aisselles. Quand un Oranais devait se construire une habitation, il s'en allait couper des tiges de *klakh*⁵ qu'il transpor-

1. Petit port à 16 kilomètres O.-S.-O. de l'embouchure de la Tafna. La ville d'Honeïn, qui eut son importance au moyen âge comme port de Tlemcen, fut occupée par les Espagnols en 1531 et évacuée par eux en 1534.

2. Oran était au pouvoir des Espagnols depuis le 17 mai 1509 (27 Moharrem 915 Hég.).

3. 15 janvier-5 décembre 902 J.-C.

4. Cf. El-Bekri, trad. SLANE, pp. 144-166. La citation faite par le Tamegrouti est peu exacte.

5. Le *klakh* كاخ « la fêrule ». De Slane a traduit par fenouil, mais les tiges de cette dernière ombellifère, qui s'appelle en arabe لبس، *lesbas* sont beaucoup moins rigides et beaucoup moins grandes que celles du *klakh*. La fêrule الكاخ، le fenouil البس et le thapsia الدرياس، *deryas* sont trois ombellifères très répandues dans l'Afrique du Nord; elles présentent, dans leur première végétation, une certaine ressemblance, ce qui les a fait parfois prendre l'une pour l'autre. Un proverbe arabe dit :

الى ما شاف سلاطنة ما يتادب وما يعرف كلخة حاوة من الدرياس

« Celui qui ne connaît pas les princes, n'est pas policé; il ne sait lequel est doux de la fêrule ou du thapsia. »

tait sur son dos à l'emplacement qu'il avait choisi et s'en faisait une habitation complète, en forme de tonnelle¹. »

Entre Oran et Tlemcen, il y a deux étapes.

Nous passâmes au large d'Oran vers midi. Cette ville est située au fond d'une large baie, sur le bord même de la mer. Nous n'en vîmes que les forts. Puis nous passâmes près de Mostaganem. Ibn Abd Rebbih a dit : « Mostaganem est une ville entourée de murailles située au voisinage de la mer vers l'embouchure du Chélif. Il s'y trouve des sources, des jardins, des terrains de culture et des eaux. Le coton pousse bien sur son territoire. »

Nous dépassâmes ensuite la ville de Ténès. C'est une forteresse qu'avaient élevée des marins andalous et leurs compagnons, en l'an deux cent soixante-deux². Les gens de Ténès descendent d'Ibrahim ben Mohammed ben Soulaïman ben Abdallah ben Hasan ben Hosein ben Ali ben Abou Taleb — que Dieu l'ait en sa faveur ! — C'est ainsi que s'exprime Ibn Abd Rebbih.

Nous mouillâmes à Cherchell. C'est une petite ville fortifiée, dont le territoire, très peuplé, est très fertile en céréales et en fruits ; des grains et d'autres marchandises en sont exportés pour Alger.

Nous quittâmes Cherchell et nous prîmes terre au port d'Alger — Dieu la garde ! — Nous y fîmes notre entrée, le mardi 11 Chawwal³.

« Alger, des Bni Mezghenna, a dit Ibn Abd Rebbih, est une ville peuplée, bien fortifiée et dans un pays très fertile. »

Le lundi 30 du mois, correspondant au 1^{er} septembre⁴, nous quittâmes Alger et nous allâmes mouiller à Dellys.

1. Je n'ai pu retrouver l'origine de ce récit légendaire.

2. 6 octobre 875-24 septembre 876 J.-C.

3. Le 11 Chawwal était non pas un mardi, mais un mercredi, il correspond au 23 août 1589 du calendrier grégorien.

4. Le lundi 30 Chawwal 997 de l'Hég. correspond au 1^{er} septembre 1589 dans le calendrier julien, au 11 septembre dans le calendrier grégorien.

C'est une belle position, très forte, mais dont les ouvrages sont aujourd'hui complètement ruinés. Une population peu nombreuse et pauvre y habite.

Puis nous arrivâmes à Bougie. C'est un port bien fortifié, situé au fond d'une vaste baie, abrité contre tous les vents. On y pénètre par un étroit goulet que dominant de hautes montagnes. Nous n'y demeurâmes qu'un jour.

Bougie fut, autrefois, une ville très importante, centre de science et de pratique religieuse. C'était la résidence préférée de savants et d'hommes vertueux, et, en particulier, de ce saint de vertu insigne, dont on recherche la bénédiction, Abou Madyan Choâib ben el-Hasan el-Ansari¹, qui est enterré à Tlemcen — Dieu nous fasse profiter de ses mérites ! Il habita Bougie jusqu'au jour où le sultan almohade de Merrakech² l'envoya chercher, lui intimant l'ordre de comparaître devant lui en personne. Ses amis manifestant la peine que leur causait son départ, il leur dit : « Ne vous inquiétez pas, je suis vieux et mon corps est faible ; il a été décrété que ma mort aurait lieu dans une autre ville que celle-ci ; je suis impuissant à me rendre tout seul au lieu où je dois expirer. Dieu a désigné ceux qui doivent m'y conduire doucement. C'est bien dans la ville ainsi déterminée que je mourrai. Quant à ceux qui m'ont fait rechercher, ils ne me verront pas plus que je ne les verrai. »

Le sultan almohade avait, en effet, écrit au gouverneur de Bougie d'assurer à Sidi Abou Madyan, durant son voyage, tous les soins et tous les honneurs dus à son rang. Car Bougie,

1. Sidi Abou Madyan Choâib ben el-Hasan, plus connu sous son nom populaire de Bou Medine, fut le premier musulman célèbre qui importa dans le Maghreb les doctrines du soufisme. Cf. RISS, *Marabouts et Khouan*, p. 211 ; EL-KATTANI, *Sahwat el-Anfas*, t. I, p. 360. Il naquit aux environs de Séville, vers l'an 520 (1126-1127 J.-C.) et mourut à El-Eubbâd (faubourg de Tlemcen), en 594 (1197-1198 J.-C.).

2. Yaqoub el-Mansour 580-595 (1184-1199 J.-C.). Ce sultan avait été pris du désir d'embrasser l'ascétisme, et on lui avait donné le conseil de se mettre sous la direction de Sidi Abou Madyan.

en ce temps-là, appartenait aux gens de Merrakech, de même que d'autres villes de l'Ifriqiya.

Entouré de soins et traité avec respect, Sidi Abou Madyan fut conduit jusqu'auprès de Tlemcen. Arrivé au village où se trouve aujourd'hui son tombeau, il en demanda le nom. « C'est El-Eubbâd », lui répondit-on. — « Ce lieu est bon pour le sommeil », dit alors le cheikh. Ce fut là qu'il mourut. — Dieu l'ait en sa miséricorde et nous fasse profiter de ses bénédictions ! Il était d'origine andalouse, de Qantiyana¹, forteresse de la province de Séville.

Parmi les contemporains de ce cheikh qui vivaient à Bougie, on cite le savant cheikh Abou Mohammed Abd el-Haqq ben Abd er-Rahmân el-Azdi, de Séville, auteur de *El-Aqiba* et d'autres ouvrages. Il mourut à Bougie, et son tombeau est l'objet de visites pieuses. On cite également le cheikh Abou-l-Hasan Ali, de Séville, décédé à Bougie, ainsi que d'autres savants et d'autres hommes vertueux, dont la sainteté fut universellement connue de leur vivant et après leur mort. — Que Dieu les ait en sa miséricorde !

Bougie est actuellement un amas de ruines. Les Chrétiens — que Dieu les anéantisse ! — ont détruit la ville². Il n'y subsiste que quelques maisons sur le bord de la mer et une petite forteresse connue sous le nom de la Perle³, où réside le gouverneur de la région ; il est turc, et il doit assurer la défense du port contre les ennemis.

Ibn Abd Rebbih a dit :

« Bougie est une ville considérable adossée au flanc d'une

1. Cantillana, province de Séville.

2. Les Espagnols avaient occupé Bougie de 1510 à 1555. La ville, assiégée en 1555 par Salah-Baïs, capitula après une résistance de 24 jours (LA PRIMAUDAIE, *Le Commerce et la Navigation de l'Algérie*, pp. 166-169).

3. Cette petite forteresse était, d'après Ibn KHALDOÛN, un palais d'une beauté admirable. Ce fut le sultan hammadite En-Naser, fils d'Alennas et successeur de Bologguin, qui construisit en 460 (1067-1068 J.-C.) le château de la Perle

تصير المروية. *Hist. des Berbères*, t. II, p. 51.

montagne. Ses constructions étagées les unes au-dessus des autres sont couvertes en tuiles. »

Tous les édifices de Bougie sont construits avec du plâtre, sans mélange de terre ni de chaux.

A une lieue environ de la ville, coule l'oued el-Kebir, qui peut porter de petites barques dans lesquelles les habitants montent pour leur plaisir. C'est la plus grande de leurs distractions. Les gens de Bougie sont raffinés dans leur langage. Parlant de cette ville, le poète a dit :

Bougie est toute en pente ; s'y promener est une véritable pénitence.

Le cœur vous bat, en parcourant ses rues, tel un levraut dans les serres de l'aigle. ...¹

De Bougie, nous primes le large, le mercredi au soir². Un vent violent souffla durant la nuit. La mer devint grosse et houleuse. Le vent redoublant de violence, les vagues, semblables à de hautes montagnes, s'emparèrent de notre vaisseau, le firent pencher à droite et à gauche, le roulèrent comme un âne se roule dans le sable. Le désespoir s'empara de nous ; nous primes peur de mourir noyés. Les vaisseaux durent s'éloigner de la côte, qui ne présentait aucun abri. Le capitaine fit descendre les passagers dans la cale, ne laissant sur le pont que les matelots et les chrétiens chargés des cordages et de la voilure. Le pont du navire fut ainsi allégé, le roulis et le tangage s'en trouvèrent diminués, enfin l'équipage travailla plus à l'aise. La tempête cependant ne faisait qu'augmenter de fureur. On souffrait cruellement du mal de mer ; chacun vomissait et rendait, sans pouvoir faire un mouvement, sans prendre garde à ses voisins, dans une inconscience absolue. L'état où nous

1. Suit, à propos des savants illustres de Bougie, une longue citation d'Abou-l-Baqa Khaled.

2. Le 13 septembre 1589.

étions est bien rendu par ces deux vers d'Ibn Derradj¹ el-Qastalli, l'Andalou.

Alors que les vagues de la mer, la houle et les ténèbres dansaient autour de nous, lorsque nos yeux et nos oreilles étaient béants, je dis :

Ferons-nous jamais retour à la vie ou n'aurons-nous plus que la mer pour tombeau et l'eau pour linceul ?

Le plus courageux d'entre nous, celui qui savait le mieux se dominer, pouvait à peine articuler la profession de foi et attendre ainsi la mort. Bientôt le danger devint grand et la situation critique ; il en fut ainsi la nuit entière et le lendemain, jusqu'au moment où, après avoir dépassé Djidjelli, nous atteignîmes le mouillage de Qasab² (مرسى القصب). L'état de la mer devint alors meilleur ; nous nous réjouîmes grandement d'être sauvés, grâce à Dieu !

Nous fîmes ensuite escale à Collo. C'est un port joli et tranquille, à l'abri du vent. On y voit un marché, quelques maisons et une mosquée cathédrale. Nous y demeurâmes deux jours et nous y fîmes la prière du vendredi³.

Nous quittâmes Collo pour nous rendre à Bône, ville connue sous le nom de « ville des jujubiers », à cause d'un grand nombre de ces arbres qui poussent dans les environs. ...⁴

1. Abou Omar Ahmed ben Mohammed ben el-Aasi ben Ahmed ben Souleïman ben Aïsa ben Derradj, poète et secrétaire d'El-Mansour ben Abou Aamer, né dans le mois de Moharrem 347 [25 mars-23 avril 951] mort le 14 Djoumada II 421 [20 juin 1030]. Ibn KHALLIKAN, éd. de Boulaq, 1275 hég. (1858-1859), t. 1, p. 58.

2. Le nom de Qasab est inconnu dans cette région. Il s'agit probablement d'un des mouillages signalés par les *Instructions Nautiques. Mer Méditerranée, Côte nord du Maroc, Algérie. Tunisie* (Service Hydrographique de la Marine, n° 313, éd. 1922, p. 220) entre Djidjelli et le cap Bougaroun. Le principal de ces mouillages est Mersa Zeitoun à 1 mille 1/2 de l'oued Zourch, « abri excellent pour les petits bâtiments, quand règnent les vents de la partie est ». Cf. EL-BEKRI, trad. SLANE, éd. 1913, p. 134 et 173, et LA PRIMAUDAIRE, *Le Commerce et la Navigation de l'Algérie*, p. 110.

3. Le 15 septembre.

4. Suit une citation d'Ibn Abd Rebbih, démarquée elle-même d'EL-BEKRI, trad. SLANE, éd. 1913, p. 117.

Des vaisseaux viennent, maintenant, à Bône charger de grandes quantités de beurre à destination de Constantinople. ...

Nous séjournâmes deux jours au port de Bône. C'est un port bien défendu, au fond d'une baie très large. A la grande-mosquée de cette ville, nous fîmes une visite pieuse au tombeau du saint vertueux, Abou Abd el-Malek Merwan ben Ali ben el-Qattan. Retraçant la biographie de ce cheikh, le cadi Iyad, dans son livre *El-Madarik*¹, dit : « Il est Andalou d'origine ; il habitait Bône, l'une des villes d'Ifriqiya. C'était un juriste dont les connaissances étaient variées. Il est l'auteur d'un célèbre commentaire sur le *Mouwatta*², qu'il enseigna à ses élèves. Son professeur de droit fut Ahmed ben Naser ed-Dawoudi³. »

Hatim el-Taraboulousi⁴ et Abou Imran⁵ tenaient leur instruction de Abou Abd el-Malik Merwan. C'est, en effet, ce que disait Hatim : « C'était un excellent homme, d'une mémoire et d'une intelligence remarquables dans le droit et dans les traditions. Il était originaire de Cordoue. Nous avons entendu de sa bouche l'un de ses ouvrages, son commentaire sur le *Mouwatta*. Il était assidu aux cours de Dawoudi et d'au-

1. Le cadi Abou el-Fadl Iyad ben Mousa, né à Ceuta en 476 [1083], mort à Merrakech en 544 [1149], célèbre par sa piété et sa grande science juridique ; il est vénéré comme l'un des sept patrons de Merrakech. Outre l'ouvrage intitulé *El-Madarik*, il composa le *Kitab ech-Chifa* (الشفاء). La grande notoriété de ce dernier livre a donné lieu au dicton suivant « S'il n'y avait pas de *Chifa*, on ne connaîtrait pas Iyad, et s'il n'y avait pas Iyad, le Maroc serait ignoré. »

2. Traité juridique composé par Malik ben Anas.

3. Il mourut à Tlemcen, vers l'an de l'hégire 402 [4 août 1011-23 juillet 1012]. Son épitaphe qui, au dire de Yahya ibn Khaldoun, était gravée sur une plaque de marbre, a disparu aujourd'hui. V. A. BEL, *Tlemcen et ses environs*, 2^e éd., Toulouse, s. d., p. 80.

4. Hatim ben Mohammed ben Abd er-Rahmân el-Tamimi né à Cordoue en 398 [17 septembre 1007-4 septembre 1008], mort dans la dite ville en 469 [5 août 1076-24 juillet 1077]. Ins FANNON, *Dihouj*, p. 113.

5. Abou Imran Mousa ben Aïsa, né à Fès, fit le pèlerinage de La Mekke, voyagea dans l'Iraq, se rendit à Cordoue et se fixa en dernier lieu à Kairouan où il mourut à l'âge de 65 ans en 430 [3 octobre 1038-22 septembre 1039]. *Ibidem*, p. 291.

lres savants. » Abou Imran s'exprima ainsi sur lui : « Il était vertueux et chaste, sage et éloquent, — que Dieu l'ait en sa miséricorde ! »

De Bône, nous partîmes pour Bizerte, où nous ne séjournâmes qu'un jour. A Bizerte, un estuaire fait communiquer la mer avec un grand lac qui se trouve en amont. Aux heures du flux, à la fin du jour, les eaux de la mer pénètrent jusque dans ce lac et au point du jour, au moment du reflux, elles se retirent. Les habitants de Bizerte appellent cet estuaire « le fleuve ». Sur ses deux rives, se succèdent des maisons et des constructions. Les vaisseaux pénètrent dans l'estuaire¹, au milieu des maisons. Les équipages, étant ainsi en sécurité, s'en vont à Tunis ou ailleurs vaquer à leurs affaires.

Ibu Abd Rebbih a dit² :

« La ville de Bizerte est située sur les bords de la mer dans un emplacement connu sous le nom de Mersa el-Qoubba, situé à l'embouchure du grand fleuve. Non loin de là, se trouve un lac où il y a plusieurs sortes de poissons. Bizerte est la ville de l'Ifrîqiya où il y a le plus de poissons. Durant chaque mois, on n'en voit qu'une espèce, sans mélange avec d'autres. Souvent, quand on n'est pas sûr du début d'un mois, on s'en trouve averti par le changement de l'espèce de poissons. Moawia, fils de Hodaïdj, conquiert Bizerte en l'an quarante et un³. »

1. La situation si particulière de Bizerte avait inspiré au Medjdoub les vers suivants :

حوسر غرباً وشرقاً حتى لناس الحصينا ، بتررت ماشفت مثلك
البحر شاق المدينة ، الحوت داخل وخارج حتى حد الدنيا

« J'ai voyagé dans l'Ouest et dans l'Est, jusqu'à Fès la Fortifiée.
Bizerte, je n'ai rien vu de comparable à toi.
La mer traverse la ville.
Les poissons y vont et viennent jusqu'à la fin du monde. »

II. DE CASTRIES, *Les Gnomes de Sidi Abd er-Rahman et-Medjdoub*, p. 80.

2. L'extrait cité comme étant d'Ibu Abd Rebbih est tiré d'EL-BEKRI. Cf. trad. SLANE, p. 122.

3. 661-662 J.-C.

Ibn Abd Rebbih parle d'un grand fleuve qui se jette dans la mer à Bizerte. Si, par « grand fleuve », il entend l'estuaire que nous venons de décrire, nous sommes d'accord avec lui ; sinon, nous n'avons vu là aucun fleuve d'eau douce se jetant dans la mer, et traversant la ville ou ses environs. S'il s'agit d'un fleuve se jetant dans le lac, au loin de la ville, je n'en sais rien.

Au milieu du lac s'élèvent des pavillons de plaisance (منازل) ainsi que des maisons que les Hafsides et d'autres princes y ont construites pour leur agrément personnel¹.

De Bizerte, nous partîmes pour la rade de Ghar el-Melh², où nous restâmes une journée. On peut de là aller à Tunis. Puis, de Ghar el-Melh, nous nous rendîmes à Halq el-Oued³ qui est le port de cette ville.

Ces trois ports, Bizerte, Ghar el-Melh et Halq el-Oued, dépendent tous les trois de Tunis. Ils présentent les particularités suivantes : Bizerte est le plus vaste de tous ; Ghar el-Melh possède le meilleur mouillage, mais il est inhabité et les navires n'y sont pas à l'abri des attaques venant du large ; Halq el-Oued est le plus étroit pour les navires, mais il est le plus rapproché de Tunis ; il n'en est en effet qu'à 12 milles, tandis qu'il faut compter une forte journée de marche de Bizerte à Tunis.

Tunis est une grande ville très peuplée. C'est un centre de science, d'activité, de commerce et d'aisance ; elle a succédé à Kairouan comme capitale de l'Ifriqiya⁴. Elle renferme des mosquées, où Dieu est constamment adoré, ainsi que des marchés florissants et intéressants. A l'heure présente, toutefois, ayant été le théâtre de révolutions successives, Tunis se

1. Sur les palais que fit construire à Bizerte le sultan hafside El-Mostancer (1249-1254), cf. Ibn KHALDOÛN, t. II, pp. 338-341.

2. *Ghar el-Melh*, Porto Farina.

3. *Halq el-Oued*, la Goulette.

4. Ce fut sous les Aghlabites, vers la fin du ix^e siècle, que Tunis remplaça Kairouan comme capitale politique de l'Ifriqiya.

trouve extrêmement déchuë. Les Turcs l'avaient arrachée aux derniers Hafsides¹. Les Chrétiens la leur prirent ensuite², aidés par ceux des Hafsides qui n'avaient pas quitté Tunis. La ville fut alors partagée entre les Chrétiens et les Musulmans. Les Chrétiens occupèrent la citadelle avec ses alentours et les Musulmans, le reste. Les Chrétiens avaient eu soin de démanteler, dans la partie réservée aux Musulmans, tout ce qui constituait une fortification, porte, maison ou mur. Ils construisirent une autre forteresse bien armée à l'extérieur de la porte de la ville, ainsi qu'une troisième de même importance au milieu du lac qui s'étend du port à la ville.

Près du port, un chenal fait communiquer la mer avec le lac. On appelle cet endroit Halq el-Oued, bien qu'il n'y ait là aucun fleuve d'eau douce.

Les Chrétiens construisirent encore, pour dominer le port, un fort très important et un château (قشتيل) inexpugnable, construit à la perfection³; il était si solide que les Turcs, quand ils s'en furent emparés, furent incapables de le démanteler.

Les Chrétiens avaient garni cette forteresse de canons (انفاض) et l'avaient pourvue d'hommes et de munitions; aussi croyaient-ils bien être les maîtres du pays et que personne ne les en délogerait. Mais les Turcs demandèrent des renforts et s'y rendirent. Quatre cent cinquante vaisseaux, portant plus de cent mille combattants, vinrent à leur secours de Constantinople et d'autres villes de l'Ifriqiya. Ils débarquèrent malgré les Chrétiens et les assiégèrent dans Halq el-Oued⁴; au bout

1. En 1533 J.-C. — Ce passage sur Tunis a été reproduit par El-Ournâsi, V. *Nozhet el-Iladi*, trad. pp. 107-108.

2. En 1535, Charles-Quint conduisit une expédition contre Kheir ed-Din (Barberousse), et s'empara de Tunis où il rétablit Moulay el-Hasan sur le trône des Hafsides, en lui imposant le protectorat espagnol.

3. La Goulette, puissamment fortifiée par les Espagnols, devint le point d'appui de leur domination en Tunisie.

4. Les défenses de La Goulette furent renforcées en 1572 par Don Juan d'Autriche,

de quarante jours, l'ennemi se rendit. Ils prirent ensuite les deux autres forts, ainsi que la citadelle de Tunis et s'emparèrent du pays qu'ils occupent actuellement. C'était en l'an neuf cent quatre-vingt-deux¹. Ils détruisirent tout ce qu'ils purent du château et mirent dans ce qui en restait une garnison destinée à garder et à surveiller le port, ainsi qu'on le ferait d'un *ribat*².

Nous nous rendîmes à Tunis. Nous y fîmes nos pèlerinages aux hommes vertueux et savants qui y sont enterrés, comme le cheikh de nos ancêtres, le saint vertueux, le *gotb*³, le *ghaouts*⁴, l'éducateur des ascètes, Abou Faris Sidi Abd el-Aziz ben Kheleïf⁵, originaire de Constantine, qui habitait Tunis et dont le tombeau se trouve au cimetière Zelladj⁶. —

après la victoire de Lépante. Mais deux ans après, le 15 mai 1574, le sultan Selim envoya contre les Espagnols une flotte sous les ordres d'Euldj Ali et une armée de débarquement, à la tête de laquelle était Sinan-Pacha.

1. 23 avril 1574-15 avril 1575 J.-C. HAMARA donne pour cet événement la date du 24 août 1574. Sur la prise de La Goulette, cf. *Rapports de Gabriel Serbelloni et de Juan de Zameguerra*, apud *Rev. Afr.* 1877, pp. 361-379 — Le texte

parle par erreur : اثنين وثمانين وتسعماية.

2. Le *ribat* est un lieu fortifié, où vivent dans la retraite et la prière les Combattants pour la foi (Moudjahidin), en attendant les occasions d'attaquer les Chrétiens.

3. Le *gotb*, l'étoile polaire, le pôle, l'axe du monde, le saint par excellence. RISS, p. 55.

4. Le *ghaouts*, le recours suprême des affligés, le refuge, le sauveur, analogue au σωτήρ sauveur des Gnostiques. *Idem*, p. 54.

5. Un grand soufi constantinois, de ce nom est cité par Ibn ASKAR, dans sa *Dooulat en-Nachir*, p. 97. Il mourut au début de la 4^e dizaine du x^e siècle de l'Hégire (930-940).

6. Zelladj الزَّلاَج que les Tunisiens prononcent Djellaz. Ce cimetière, d'une dizaine d'hectares de superficie, se trouve à la sortie sud de Tunis. On y accède par la porte Bab Alawa باب علاوة. Son nom est dérivé de celui du premier personnage qui y fut enterré, Sidi Mohammed ez-Zelladj (le céramiste), mort au commencement du vi^e siècle de l'Hégire (29 août 1204-16 septembre 1300). Avant sa mort, il constitua habous, au profit de la population de Tunis, la propriété qui sert actuellement de cimetière.

Que Dieu reçoive ce saint en sa miséricorde et nous fasse profiter de sa *barakat*

Nous visitâmes ensuite la sépulture de notre oncle Abou Mohammed Sidi Abdallah ben Ali, qui vécut inséparable du cheikh dont il vient d'être parlé jusqu'au jour où il mourut dans sa maison même — Dieu l'aît en sa miséricorde ! — puis la tombe d'Ibn Arafa¹, celle d'Ibn Abd es-Selam², celle de Sidi Madi³, le compagnon du saint vertueux Sidi Abou-l-Hasan ech-Chadili⁴; celle de Sidi Fath Allah el-Adjami⁵; celle d'El-Qalchani⁶; celle de Sidi Mahrez⁷,

1. Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Arafa el-Onarganmi el-Tounisi, grand juriconsulte malékite, naquit le 27 Redjeb 716 (16 octobre 1316) à Tunis, où il mourut le 19 Djoumada 1^{er} 803 (6 janvier 1401). Il refusa durant sa vie les fonctions officielles et ne remplît que celles d'imâm et de khatib à la grande mosquée Zeïtouna. Cf. ZENKECH, *Chronique des Almohades et des Hafsiides*, trad. FAGNAN, p. 196; EL-KATTANI, *Salout*, II, pp. 105, et ss.

2. Abou Abdallah Mohammed ibn Abul es-Selam ibn Yousef ibn Kothaïr el-Hawari, célèbre juriconsulte malékite, né à Tunis en 676 (1277), mort au mois de Rabi 1^{er} 749 (juin 1348), dans cette ville, où il exerçait les fonctions de Grand

Cadi (قاضي الجاعة). Ses cours de droit et de logique professés à l'université de la Zeïtouna étaient suivis par les meilleurs savants de l'époque. *Dibatj*, p. 336; BROCKELMANN, II, 366.

3. Abou el-Azacan Mâdi ibn Soltan el-Masrouki né en 622 (1225) au village d'El-Masroukiin près de Tebourba (Tunisie), fervent disciple d'Ech-Chadili; il mourut en 718 (1318) et fut enterré au cimetière du Zelladj. Cf. Anonyme manuscrit *Munqib el-Arbain ech-Chadiliin*.

4. L'un des plus grands mystiques musulmans du moyen âge, le fondateur de la *tarîqa* qui porte son nom, mort en 656 (1258). Cf. ES-NAÏGHABANOU, *Djami Ouseul el-Aouliya*, trad. GRAULLE, Appendice à la *Daoulat en-Nachir*, pp. 291-300; RINN, *Murabouts et Khouan*, chap. xvii.

5. Il mourut le 2 Chawwal 848 [12 janvier 1445] dans sa zaouya située près du Djebel el-Djelloud. ZENKECH, trad. FAGNAN, p. 230.

6. Plusieurs savants tunisiens de la même famille ont porté cette nisba. Ils occupèrent au xv^e siècle, sous les derniers Hafsiides, la charge de Grand Cadi; ils laissèrent de nombreux ouvrages de droit. L'ethnique *Qalchani* leur venait du village de Qalchana, situé près de Kairouan. Cf. EL-BEKRI, trad. SLANE, p. 65. FAGNAN, *op. cit.*, p. 230.

7. Abou Mohammed Mahrez ben Khlaf ben Abou Rezaïn es-Siddiqi, descendant du premier calife orthodoxe Abou Bekr, d'où l'ethnique es-Siddiqi. Il était surnommé El-Abid (l'ascète), à cause de ses pratiques de mortifications. Les habi-

pour qui Abou Mohammed ben Abou Zeïd, de Kairouan, avait composé sa *Risala*; et celles d'autres savants et saints — Dieu les reçoive en sa miséricorde et nous fasse profiter de leurs mérites !

Nous nous rendîmes à Djami ez-Zeïtouna. Mais qui pourrait décrire cette mosquée ? C'est un sanctuaire aux grâces particulièrement efficaces, sur lequel resplendit une lumière qui vous pénètre de respect. Le cœur s'y dilate, aux souvenirs laissés par les hommes de science et de vertu qui y ont passé ; et l'enchantement de l'esprit est tel que celui qui y entre désire n'en plus sortir. Cette mosquée est soutenue par des colonnes de marbres de diverses couleurs, incomparables et d'un style merveilleux. Elle est construite tout entière en pierres de taille. Elle possède une vaste cour, d'une extraordinaire beauté et d'un aspect splendide. Lors de mon passage à Tunis, il y avait dans cette mosquée un imâm prédicateur qu'on nommait Sidi Mohammed el-Andalousi. C'était un homme sympathique, un juriconsulte ; son visage était celui d'un homme de bien et il commandait le respect dû aux savants. Il n'y avait personne dans cette ville qui fût plus affable ni plus agréable. Il avait des connaissances variées et professait diverses matières, exégèse coranique, jurisprudence, grammaire, rhétorique, etc. L'honnêteté, le désintéressement, l'aménité, telles étaient ses qualités.

Il y avait également, à Tunis, l'excellent marabout Sidi Abou Bekr ben Ahmed ben Abou Bekr el-Omawi. Il était rangé dans la catégorie des hommes de mérite et de bien ; il donnait à manger gratuitement dans sa zaouya, y recevait les étrangers généreusement, leur tenait compagnie, leur faisait

tants de Tunis le considèrent comme le patron de leur ville, et il y est appelé actuellement « Soltan el-Medina ». Durant sa vie, il se consacra à l'éducation de la jeunesse. La réputation de sainteté de Sidi Mabrez l'a rendu populaire dans toute l'Afrique du Nord. Il mourut en 413 (1022). Son mausolée, situé à l'emplacement de son ancienne demeure, est l'objet de la vénération générale, non seulement des Musulmans, mais des Juifs tunisiens, qui allument souvent des cierges sur sa tombe.

des présents et vivait avec eux en excellents termes. Ses fils et sa famille aimaient également le bien et les gens de bien. Ils avaient un renom considérable dans ce pays-là. — Dieu garde ce pays et le conserve comme une maison d'Islam et de vraie croyance jusqu'au jour de la Résurrection ! Amen ! ...'

Nous quittâmes Tunis et nous passâmes à Ras Addar², qui est une montagne s'avancant dans la mer et délimitant une baie profonde, repaire des Chrétiens, où de nombreux vaisseaux ont été pris, parce que l'île de Malte en est voisine et que la Sicile n'en est pas loin. Les marins tunisiens disent dans leur langage : « Celui qui doit passer à Ras Addar doit payer sa rançon avant de quitter sa maison³ » ; ou à peu près cela. Vient ensuite Kélibia⁴, joli port surmonté d'une forteresse actuellement en ruines.

Nous débarquâmes ensuite au port de Sousse, où nous restâmes deux jours. C'est une ville entourée de murailles construites avec soin. Elle est petite et peu peuplée ; on y voit une belle et grande mosquée. Autrefois les savants aimaient beaucoup y habiter. Il y avait dans cette ville un grand nombre de juristes, dont Yaliya ben Omar⁵, l'un des meilleurs juristes du rite malékite. On dit que le tombeau qui se trouve à l'extérieur de la Porte de la Mer est le sien. On cite aussi le juriste Abd el-Hamid ben Mohammed ben

1. El-Tanqouti a inséré ici une description de Tunis tirée d'Ibn Abd Rebbih et démarquée d'El-Bekri, cf. trad. SLASSE, p. 81-84 ; puis des digressions d'Abou-l-Baja Khaled sur les savants tunisiens. Cette citation occuperait au moins vingt-cinq pages de notre traduction.

2. Le texte arabe porte راس اذار. Radès Adlar, ce qui est manifestement une erreur. Ras Addar est le nom que les Arabes donnent au cap Bon.

3. من جاز راس اذار يعطي الفدية في الدار.

4. A 90 kilomètres environ à l'est de Tunis, au sud du cap Bon.

5. Juriste, traditionniste et historien, né à Cordoue, mort à Sousse dans le mois de Dou-l-Hiddja 289 [6 novembre-4 décembre 902]. Cf. BEN CHENEN, *Glosses des savants de l'Ifrîqiya*, Trad., pp. 217 et 233.

es-Saïgh¹, dont le tombeau est à l'extérieur de la ville, du côté de l'Est, et d'autres savants.

Nous quittâmes Sousse, pour passer à Monastir qui en est si rapproché que, de l'une de ces villes on peut apercevoir l'autre. C'était, dans l'antiquité, une ville très fréquentée par des savants et des étudiants. Il y a, dans Monastir, un *ribat*² spécialement réservé aux gens de science ; il est construit comme une médersa, mais il est plus vaste ; sa forme est octogonale. Il s'y trouve des sanctuaires pour la prière, des chambres pour les étudiants et de grands magasins. Autrefois, c'était un lieu de séjour pour les savants et pour les étudiants. Beaucoup de biens habous lui étaient affectés dans toutes les villes de l'Ifrîqiya et de l'Andalousie, ils lui fournissaient leur produits, qui y étaient emmagasinés, à l'usage des hommes de science. Ce *ribat* est actuellement en ruines et son aspect est bien changé ; il demeure néanmoins l'endroit le mieux fortifié de la ville et c'est là que se réfugient les habitants, quand des Chrétiens viennent par mer les surprendre. Ils y font entrer leurs familles ; elles s'y trouvent mieux protégées que dans leurs maisons.

Le cadi Iyad, retraçant, dans son livre *El-Madarik*³, la biographie d'Abou Mohammed Abdallah ben Ishâq, plus connu sous le nom d'Ibn et-Tebbân⁴ — Que Dieu l'agrée ! — dit que celui-ci, ayant compté les hommes qui assistaient dans ce *ribat* à la fête d'Achoura⁵, constata que leur nombre s'élevait à soixante-dix mille personnes. Ibn et-Tebbân avait eu un songe dans lequel le Maître Tout-Puissant lui était apparu et lui avait dit : « O mon serviteur, le Maghreb sera le

1. Jurisconsulte, originaire de Kairouan ; il vivait au temps de El-Moïtz (1001-1026). Cf. Ibn NADJ, *Maâlim el-Imâm*, III, 248.

2. Sur le ribat de Monastir, qui existe encore, cf. GEORGES MARÇAIS, *Note sur les ribats en Berbérie*, dans *Mélanges René Bassel*, 1925, t. II, p. 429-430 et *Manuel d'art musulman*, 1926, t. I, p. 50.

3. V. p. 28, note 1.

4. Jurisconsulte, ardent défenseur de la doctrine de Malik, mort le 13 Djoumada II 371 [5 octobre 881]. Cf. Ibn NADJ, *op. cit.*, III, 109-120.

5. Fête musulmane qui se célèbre le dixième jour du mois de Moharrem.

théâtre de bouleversements aussi noirs que les ténèbres de la nuit ; il ne sera épargné que Soussc, Monastir et leurs environs. » C'est pourquoi Ibn et-Tebbân se réfugiait dans l'une de ces deux villes, toutes les fois que des troubles surgissaient à Kairouan. Cette particularité — Dieu sait mieux ce qu'il en est, — contribua à faire apprécier par les savants de l'Ifrîqiya le séjour de ces deux villes et les empêcha de se défaire des habitations qu'ils y possédaient.

A Monastir, se trouve le tombeau de l'imâm Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Omar et-Temimi el-Mâzari¹, de son vivant demeurant à Mehdiya. Il était originaire de Mâzar ou Mâzir², avec un *fatha* ou un *kasra* sur le *zîn*, ville de l'île de Sicile. Il était l'imâm de l'Ifrîqiya et des autres pays du Maghreb. On raconte qu'ayant vu en songe le Prophète — Que la bénédiction et le salut soient sur lui ! — il dit : « O Envoyé de Dieu, on me surnomme l'imâm, sans que j'en sois la cause ; le surnom que l'on me donne est-il justifié ? » Le Prophète lui répondit : « Que Dieu élargisse votre cœur pour la *fatwa*³ ! » Il était le dernier survivant de ces hommes qui, en Ifrîqiya, recherchaient la vérité scientifique et s'élevaient au rang de l'*Ijtihad*⁴ par la pénétration de leur esprit. Il fit ses études auprès de Lakhmi⁵, d'Abd el-Hamid es-Soussi, connu sous le nom d'Ibn Es-Saïgh, et d'autres. On s'adressait à lui pour les consultations médicales, ainsi que pour les consultations juridiques. Il fut, dit-on, amené à étu-

1. Connu sous le nom d'El-Imâm el-Mâzari ; juriconsulte, théologien, traditionniste, ayant des connaissances médicales ; il naquit à Mazzara, prov. de Trapani (Sicile), mais vécut à Mehdiya, où il mourut en Rebiâ 1^{er} 586 [8 avril-7 mai 1190], âgé de 83 ans ; il fut enterré à Monastir. Cf. *Centenario di Michele Amari*, I, 384-389 et II, 216-244.

2. Mâzar et Mâzir sont des déformations du nom de la ville de Mazzara. V. note précédente.

3. La *fatwa* est la réponse à une question juridique soumise à l'appréciation du mufti.

4. Haut degré d'autorité dans l'interprétation du droit coranique.

5. Sur ce cheikh, V. *infra*, p. 30.

dier la médecine par la raison suivante : souffrant d'une maladie, il fut soigné par un Juif qui lui dit ; « Quand un médecin comme moi soigne un malade comme vous, quelle est, suivant sa religion, l'œuvre qui puisse mieux le rapprocher de Dieu, sinon de vous faire disparaître pour faire tort aux Musulmans ? » Depuis ce jour, il s'occupa de médecine. Il fait autorité dans toutes les questions qu'il a traitées. Les Malékites n'ont pas de meilleur docteur. Il mourut en l'an cinq cent trente-six¹.

Ed-Dahabi a dit : « Mâzari vécut quatre-vingt-trois ans. Il était d'un bon naturel et d'une agréable société, abondant en récits d'imagination. Sa plume, dans la science, était plus éloquente que sa langue. Il était versé dans de nombreuses branches de connaissances. — Dieu Très-Haut l'a fait en sa miséricorde ! » Son tombeau se trouve à l'extérieur de la ville, du côté de l'Ouest, sur les bords de la mer. Au large de ce tombeau, des vaisseaux viennent jeter l'ancre, car non loin de là, avoisinant la mer, se trouve un puits, que Dieu, par la bénédiction de l'imâm en question, a pourvu d'une eau particulièrement douce, et telle qu'on n'en rencontre nulle part dans les pays voisins. Les navires y arrivent de toutes les directions pour s'y ravitailler.

Dans Monastir, à l'intérieur de la ville, sous les murs du ribat et du côté extérieur, se trouve également un tombeau. Les habitants du pays nous ont dit que c'était celui de l'imâm, le juriconsulte Abou Bekr Mohammed ben Abdallah ben Younous el-Temimi es-Saqalli². Nous lui rendîmes visite, bien que nous doutions de son authenticité et que nous n'eussions point confiance dans le dire des habitants. Ce cheikh mourut le vingt du mois Rabia I^{er} ou Rabia II de l'année quatre cent cinquante et un³ — Dieu l'a fait en sa miséricorde !

Nous descendîmes à terre à Monastir dans la matinée de

1. 6 août 1141-27 juillet 1142 J.-C.

2. Juriste spécialisé dans la science des successions, mort le 20 Rabia I^{er} 451 [14 mai 1156]. Cf. *Centenario*, 1, 375-382 ; II, 102-103.

3. 7 mai ou 5 juin 1059 J.-C.

vendredi. Nous y assistâmes à la prière solennelle de ce jour et nous en repartîmes pour le port de Mehdiya. C'est une ville entourée de murailles et que la mer environne de toutes parts, sauf une petite extrémité du côté Sud, qui se trouve attachée au continent et par laquelle on y accède. Cette ville est célèbre dans le monde entier ; sa réputation dépasse son importance réelle. Le proverbe suivant pourrait très bien lui être appliqué : « Il vaut mieux entendre parler de Moaidi que le voir ¹. » Elle est aujourd'hui déserte et en ruines ; sur chacun de ses murs, on voit un hibou ou un corbeau ; pas une âme qui souffle ; on n'y entend ni appel, ni réponse. Elle est devenue un séjour et un champ où prennent leurs ébats les renards et les loups. Les Chrétiens l'ont complètement détruite. Ils ont démoli la partie de ses murailles qui s'avance dans la mer. La première fois qu'ils occupèrent cette ville, ce fut en l'an trois cent quatre-vingt ². Elle était alors sous la domination de Tamim ben el-Mouizz el-Obeïdi. Depuis, elle ne cessa d'appartenir aux Musulmans jusqu'à sa destruction en ces derniers temps. ... ³

Nous partîmes de Mehdiya à destination de Sfax. Sfax est une forteresse entourée de murailles, située dans une contrée déserte, stérile, sèche, de teinte blanche, où ne pousse pas un brin d'herbe. En face de cette ville et tout près d'elle, se trouve, au milieu de la mer, une île, où les habitants de Sfax ont leurs jardins, leurs arbres, leurs fruits, leurs chevaux. Ils s'y rendent sur de petites barques (صنادل) où peuvent prendre place dix à vingt personnes. Ces embarcations sont à très faible tirant d'eau, car la mer a dans ces parages fort peu de fond. Les grands vaisseaux ne peuvent y naviguer, et c'est précisément là une des causes qui garantissent cette ville et son île contre les Chrétiens — Dieu les anéantisse !

1. Moaidi, Arabe des temps antéislamiques, ayant une grande réputation de générosité et de bravoure, mais alligé d'une laideur extrême.

2. 31 mars 990-30 mars 991 J.-C.

3. Digression sur la fondation de Mehdiya d'après Ibn Abd Hebbih.

C'est dans cette ville de Sfax que se trouve le tombeau de l'imâm Abou-I-Hasan Ali ben Mohammed er-Rabi, qui est connu sous le nom de Lakhmi¹. C'était un jurisconsulte excellent, pieux, consciencieux, versé dans la littérature et dans la science des hadits, doué d'un bon caractère. Il était originaire de Kairouan, mais il habitait Sfax. Il fit ses études de droit auprès d'Ibn Mahrez, d'Abou Ishâq et-Tounisi, d'Es-Souri et d'autres. Il eut pour élèves, à son tour, un bon nombre de savants, parmi lesquels l'imâm Abou Abdallah el-Mâzari, Abou el-Fadl ben en-Nahwi el-Kilâi, Abou Ali, Abd el-Hamid es-Safaqosi. Il écrivit de beaux livres intéressants, dont le meilleur est une glose sur la *Moudawwana*², qu'il intitula *Et-Tabsira*. Il survécut à ses contemporains, devint le maître de l'Ifriqiya tout entière, où sa réputation s'étendit partout. Il mourut en l'an quatre cent soixante-dix-huit³ à Sfax, où son tombeau est connu — Que la miséricorde de Dieu soit sur lui !

Nous quittâmes Sfax après une escale d'un jour, et nous passâmes au large de Gabès, sans aller jusqu'à cette ville, qui est située au fond d'un golfe profond, où vient se jeter la rivière de Gabès. ...⁴

Nous mouillâmes ensuite devant l'île de Djerba, où nous nous arrê tâmes deux jours. Djerba est isolée au milieu de la mer, qui l'entoure de tous côtés. Du côté du continent, la mer se resserre tellement qu'il suffirait de jeter un pont en cet endroit pour passer d'une rive à l'autre.

L'île de Djerba est très vaste. On y voit beaucoup de palmiers et les fruits de toutes sortes y abondent. Les oliviers et

1. Jurisconsulte originaire de Kairouan, vécut à Sfax, mort en 478 [1085]. Cf. *Ins NADJ*, *Maalim el-Imâm*, III, 246.

2. Célèbre traité de jurisprudence malékite par l'imâm Sahnoun.

3. 29 avril 1085-18 avril 1086 J.-C.

4. Suit une description de Gabès tirée non pas d'*Ins BATOUTA* (cf. éd. 1913, t. I, p. 25) comme le dit El-Tamgrouti, mais d'*EL-BEKRI* pour la plus grande partie. Cf. trad. SLANE, pp. 41-42.

diverses espèces de citrons (حامض) y sont également nombreux. Elle est très peuplée et très fortifiée. C'est aujourd'hui la plus belle région de toute l'Ifriqiya ; néanmoins, elle a très peu de grains, et ses eaux proviennent toutes de puits. Les habitants arrosent leurs terres avec l'eau des norias (سواني نواعين), comme dans toutes les villes de l'Ifriqiya situées sur les bords de la mer. Nous mouillâmes en pleine mer, en vue de Djerba, et nous ne descendîmes pas à terre, parce que Djerba est entourée par une mer (قصير) de peu de fond qui n'est franchissable qu'à la nage ou en barque (صندل). Les habitants de Djerba chargent ces petites barques de fruits qu'ils viennent vendre aux équipages des vaisseaux.

Nous quittâmes Djerba dans l'après-midi du jeudi et, le samedi suivant, dans la matinée du vingt-six Dou-l-Qada de l'année susdite¹, nous abordâmes au port de Tripoli. Nous y trouvâmes près de soixante vaisseaux qui arrivaient de Constantinople. Cette flotte était sous les ordres de l'amiral de la flotte (قطان المارّة) lui-même, qui était le pacha commandant en chef des forces de mer turques et gouverneur général de l'Ifriqiya toute entière². Il en était le maître absolu et n'avait d'ordres à recevoir que du Grand Vizir ; celui-ci, à son tour, ne dépend que du Sultan.

La présence de ce pacha avec ses troupes dans les eaux tripolitaines avait pour cause le soulèvement d'un prétendant qui avait pris les armes en Tripolitaine, avait ravagé ce pays et y avait allumé les feux de la guerre³. Les Arabes s'étaient

1. Le 26 Dou-l-Qada correspond au 6 octobre 1589, qui était un vendredi et non pas un samedi.

2. Hasan Veneziano, renégat vénitien, ancien pacha d'Alger; cf. HANNO, *Hist. des Rois d'Alger*, trad. GRAMMONT, p. 168 et 195.

3. Le récit d'El-Tamgrouti est intéressant en raison de la rareté des détails que l'on possède par ailleurs concernant cette révolte. Celle-ci dura de 1585.

joint à lui. Le prétendant les avait enrôlés dans son armée et, sauf la ville de Tripoli, il s'était emparé de tous les villages et de toutes les contrées environnantes. Ayant levé des impôts et réuni force argent, il était venu assiéger Tripoli et combattre ses habitants. Il l'avait fait avec succès, avait repoussé toutes les sorties et détruit les détachements qui les avaient tentées. En une seule journée, il avait tué aux gens de Tripoli dix-huit cents personnes, ainsi que les Juifs qui traînaient les canons, sans compter les morts des autres journées et des autres combats. Il avait ainsi acquis une haute réputation et jeté l'effroi dans les cœurs des habitants du pays, qui lui avaient fait leur soumission. Il avait épousé leurs plus belles femmes, les filles de leurs plus nobles familles. Il était devenu une puissance. C'était un homme grossier et dur. Il méprisait la loi et les prescriptions de Dieu et faisait verser du sang à flots. Il s'aliéna par ses agissements les cœurs des gens. Ses actes contredisaient ses promesses. Il avait déclaré, à son début, qu'il réprouvait les exactions des Turcs, qu'il les ferait cesser et qu'il assurerait le règne de la justice, etc. Il avait dit d'autres impostures pour atteindre son but, qui était d'arriver à la grandeur et à la considération.

A la vérité, les Turcs avaient beaucoup opprimé les habi-

Yahya ben Yahya Souidi, principal chef des rebelles, avait été assassiné, en 1588, par un rival soudoyé par les Turcs; mais un marabout nommé Nial avait pris, à sa place, la tête du mouvement. Au mois d'avril 1589, les Turcs, vaincus par les révoltés, avaient été réduits à s'enfermer dans Tripoli. En juin, la ville avait été prise, et le pacha turc Hussein, avec ce qui lui restait de troupes, retranché dans la citadelle, n'avait plus d'espoir que dans les secours attendus de Constantinople. Quant aux révoltés, pour venir à bout des Turcs, ils avaient demandé de l'aide au Grand Maître de l'Ordre de Malte, Hugues de Loubens de Verdalle, et en avaient déjà reçu des armes et des munitions, en attendant un secours plus important. Les choses en étaient à ce point quand l'amiral turc Hasan Aga arriva avec cinquante galères et débloqua la ville. Cf. FÉNAUD (Ch.), *Annales Tripolitaines*, publ. par Avc. BERNARD, Tunis, 1927, p. 81-84 et surtout le manuscrit intitulé *Histoire chronologique du Royaume de Tripoly de Barbarie*, 1685, Bibl. Nat., ms. fr. 12219, in-4, f^o 158-164, qui paraît être la source principale de Féraud. C'est l'œuvre d'un chirurgien provençal nommé Girard, captif à Tripoli.

tants de la Tripolitaine, ravagé cruellement le pays ; ils avaient privé les gens d'une partie de leurs terres et de leurs maisons et mis leurs biens à sac. Ils respectaient si peu les femmes des musulmans que, si la fille même d'un notable ou d'un grand venait à leur inspirer un désir, personne ne pouvait les empêcher de l'avoir (je veux dire par le mariage) ; il était impossible de la marier à un autre qu'eux.

Les Tripolitains avaient été l'objet d'autres vexations, d'autres humiliations, dont souffraient également, de la part des Turcs, tous les indigènes de l'Ifriqiya. Cet état de choses faisait qu'ils devaient écouter le cri de révolte de n'importe qui et embrasser la cause de tout prétendant, espérant ainsi sortir, grâce à lui, de leur détresse. Nous avons remarqué chez eux un désir extraordinaire d'être commandés par les Chérifs nos seigneurs et de jouir du repos, de l'équité, de la clémence et des bienfaits, dont jouissent, grâce à ceux-ci, les Maghrebins. Nous eûmes à ce sujet des entretiens avec les meilleurs des Tunisiens et avec des notables d'Égypte que nous rencontrâmes à Constantinople, et je jure par Dieu que nous les vîmes répandre des larmes et se lamenter de la situation qui leur était faite. Ah ! s'ils pouvaient se transporter au Maghreb et s'y mettre à l'abri, ils auraient certes donné le monde avec tout ce qu'il renferme — Que Dieu dissipe leurs chagrins, qu'Il continue à nous accorder ses faveurs spéciales et qu'Il perpétue le pouvoir de nos seigneurs, les descendants de l'Envoyé de Dieu — Que la miséricorde et le salut soient sur lui ! — jusqu'à ce que notre seigneur Jésus puisse leur succéder immédiatement et que sonne la dernière heure ! Ainsi soit-il !

L'amiral turc qui commandait la flotte en question, dans les attaques qu'il dirigeait contre le prétendant, s'était mis à la tête de l'armée de Stamboul et des mercenaires algériens

1. A la fin des temps, Jésus doit se manifester pour prouver aux Juifs qu'ils ne l'ont pas tué.

venus avec nous sur un certain nombre de vaisseaux. Cet amiral retourna à Constantinople avec nous¹.

D'autre part, une armée tunisienne était arrivée par voie de terre. Avec ces troupes, l'Amiral poursuivit le prétendant dans le Sahara, pendant plusieurs jours. Celui-ci s'étant arrêté pour faire tête, une bataille s'engagea, dont l'issue fut sa défaite ; il s'enfuit au fond du Sahara avec ses Arabes. L'Amiral revint à Tripoli avec son armée ; l'hiver qui approchait le pressait de reprendre le large, et le temps dont il disposait était très limité. Il ne partit néanmoins qu'après avoir mis à mort les partisans du prétendant qu'il put atteindre et environ deux cents hommes de Tadjoura².

Les Arabes abandonnèrent le prétendant après sa défaite. A la suite de cette défection, il fut tué et écorché, puis sa peau, bourrée de paille, fut transportée à Stamboul par les meurtriers³ ; le transport se fit au printemps, dans un vaisseau qui faillit se perdre en haute mer. Nous étions encore à Stamboul, quand ce vaisseau, après avoir échappé au naufrage, y arriva. Le corps du prétendant fut exposé sur les marchés de la ville. Le Sultan récompensa les meurtriers, en leur accordant une forte somme d'argent, des présents magnifiques, une pension et un fief dans leur pays.

Tripoli est une ville entourée de remparts et bien fortifiée. Nous l'avons trouvée très déchuë par suite des troubles incessants qui y régnaient. Elle est située sur un sol plat, léger et sablonneux, qui ressemble à celui du Sahara. Ses environs sont spacieux et d'un riant aspect. Autour des villages qui l'avoisinent, comme Tadjoura et Zenzour, se trouvent beaucoup de palmiers et d'arbres fruitiers.

1. « Assan Aga s'en retourna à Constantinople, fort joyeux d'avoir si heureusement vu la fin de cette rébellion », *Hist. chronol. du Royaume de Tripoly*, fo 164^v.

2. A 20 kilomètres E.-S.-E. de Tripoli.

3. Selon l'*Hist. chronol. du Royaume de Tripoly de Barbarie*, le Marabout fut « trahy par un de ses capitaines et conduit prisonnier à Tunis, où Ferat bassa le fit escorcher en vie, puis envoya sa peau pleine de paille à Constantinople », fo 164^v.

Nous avons vu à Tripoli un homme qui s'adonnait à la science, à la religion et au bien, à la fois juriste et orateur, Sidi Abou Abdallah el-Mekk[an]i¹, dont le nom est sa *konya*². C'est un juriste très savant, qui possède des connaissances multiples. Il est sympathique, vertueux, respecté et affable. Originaire de Sfax, il est venu s'établir à Tripoli, et il en est devenu le mufti. Nous lui rendîmes visite dans sa mosquée ; il nous reçut avec joie et bienveillance et l'entretien qu'il nous accorda nous fut profitable — Dieu soit satisfait de lui ! ...³

Je dis un jour à ce savant :

« Le cadî Iyad, dans son livre *El-Madarik*, a précisé la vocalisation de votre ethnique car, en faisant la biographie du jurisconsulte Ibrahim ben Yazid el-Mekkani, il ajoute : avec un redoublement du *k* suivi de la voyelle *a*, de Mekkana : voici ce qu'il en dit : « C'était un jurisconsulte, savant, pieux et très docte. Il habitait Monastir, mais ayant appris qu'un de ses amis venait de mourir, laissant une fille à Sfax, il se dit : « Il est préférable pour moi de servir de tuteur à cette fille. » Il abandonna donc Monastir, pour aller prendre soin de la jeune fille et s'occuper de son éducation. »

Abou Abdallah fut émerveillé de mon récit. Et comme je lui dis ensuite : « Peut-être, êtes-vous le descendant de ce jurisconsulte ? », il me répondit : « Il est possible que ce soit la vérité, mais Dieu sait mieux les choses. » Il mourut — Dieu l'ait en sa miséricorde ! — tandis que nous étions à Tripoli. Il décéda subitement, sans maladie. Il venait de sortir de chez lui, et, tandis qu'il s'entretenait avec un homme dans la rue, il tomba à terre tout de son long. Transporté chez lui, il y mourut aussitôt.

Notre séjour à Tripoli dura un mois et douze jours. Nous

1. Disciple d'Ibn el-Gâhîsi, mort en 432 [1040]. Ibn Nâsir, *op. cit.*, III, 319. Le manuscrit porte par erreur el-Mekki.

2. Sur la *konya*, V. S. *Hist. Maroc, 1^{re} Série*, Angleterre, t. I, p. xxii.

3. Suit un poème d'Ahmed ben Ibrahim ben Ahmed, connu sous le nom d'Ibn Safwan ; né à la fin de l'année 675, il mourut à Malaga en 763. On trouve ce poème reproduit, avec quelques variantes, dans *l'Itala* d'Ibn el-Kuaym, t. I, p. 163.

dâmes en partir, parce que l'hiver nous y aurait surpris. Notre voyage sur mer fut, d'ailleurs, pénible; il eut lieu en une saison où la Loi le défend, c'est-à-dire depuis que le soleil s'établit dans le signe du Scorpion jusqu'à la fin de l'hiver. Le mauvais état de la mer et le fait que la houle devenait chaque jour plus forte nous effraya à tel point que je songai à laisser partir la flotte sans nous et à attendre à Tripoli la fin de l'hiver. Mais les sollicitations de mes deux compagnons, le parfait secrétaire Sidi Mohammed ben Ali el-Fichtali et Sidi Mohammed ben Ali ben Abou-l-Qasim — Dieu les préserve et les récompense de leur amitié pour moi! — me firent changer d'avis. Ils me donnèrent à entendre que le danger ne serait pas si grand, que manquer l'occasion de faire le voyage avec la flotte et l'armée turques serait un mauvais calcul, que, des deux périls auxquels nous étions exposés, la captivité¹ et le naufrage, nous serions garantis contre le premier; et que, quant au second, nous pouvions espérer de Dieu — qu'Il soit exalté! — d'en être sauvegardés également. Ils insistèrent si bien que mes craintes se dissipèrent et que je pris le parti de faire le voyage dans ces conditions. La mer, durant notre séjour à Tripoli, fut toujours très agitée; la houle était tellement forte que le bruit qu'elle faisait nous empêchait souvent de dormir dans les maisons que nous habitons. On dut diviser la flotte, répartir les vaisseaux entre plusieurs mouillages et les éloigner les uns des autres de peur qu'ils fussent jetés par les vagues les uns contre les autres et qu'ils en fussent brisés.

Le port de Tripoli n'est abrité que des vents de l'Ouest. Très fréquemment, des vaisseaux s'y perdent ou s'y avarient. Durant ce séjour à Tripoli, comme nous contemplions la mer, nous y observâmes des faits qui témoignent de façon miraculeuse et éclatante de la puissance de Dieu. Des vagues semblables à des montagnes d'émeraude s'avançaient en rangs

1. Si le navire était pris par des corsaires chrétiens.

serrés, puis s'arrêtaient peu à peu, venaient humblement caresser la terre, se courbaient devant elle et développaient leurs flancs comme pour l'embrasser. Elles rappelaient les vers du poète :

Les vagues se brisaient contre le rivage, poussées par la main du vent du Nord, puis s'en retournaient couvertes d'écume.

On eût dit que des chevaux blancs s'étaient noyés et que leurs crinières flottaient au-dessus des vagues.

A ce spectacle terrifiant, une peur effroyable de la mer nous avait pris, si bien que nous nous étions préparés à différer notre voyage jusqu'après l'hiver et le printemps, au risque de prolonger outre mesure notre absence du pays.

Je ne pensais point à la faute que je commettrais, en retardant ainsi mon voyage ; Satan seul m'empêchait d'y songer¹. Puis, je me sentis confus d'avoir eu cette idée et je m'en détournai. Je mis à profit l'occasion que j'avais de voyager de conserve avec l'escadre, je jetai sur ce bas monde un regard de mépris, et je préfèrai affronter le danger pour revoir sans trop tarder, dans le cas où Dieu nous accorderait le salut, le Calife et celle qui m'avait donné le jour. L'absence et la séparation me causaient un profond chagrin et je fus saisi de scrupules en pensant à ce hadit du Prophète : « Le Paradis se trouve au-dessous des pieds des mères. » Je renouvelai l'invocation de l'*istikhara*² et je redemandai à Dieu de me

1. Rémémorance coranique وَمَا أَنسَانِيهِ إِلَّا الشَّيْطَانُ XVIII, 62.

2. L'*istikhara* الاستخارة est l'une des prières les plus célèbres de la religion musulmane, en dehors des prières canoniques. Elle remonte au Prophète qui l'a enseignée dans un hadit, dont l'authenticité est reconnue par BOKHARI et MOSLIM dans leurs *Sahih*. Cette prière est celle qu'adresse tout Croquant qui demande à Dieu de l'inspirer avant de prendre une décision. En voici la teneur :

اللهم انى استخيرك بعلمك واستقدرك بقدرتك اسألك من فضلك العظيم
فانك تقدر ولا اقدر و تعلم ولا اعلم وانت علام الغيوب اللهم ان كنت تعلم ان هذا

faire connaître le parti à prendre. En fin de compte, il me parut préférable d'affronter les périls de la mer en compagnie de la flotte turque, au lieu de retarder mon voyage. Je m'armai donc de courage, je relins ma place sur un vaisseau, et je me hâtai de m'embarquer sur la mer aux flots noirs, trouvant moins dur de risquer ma vie que de m'exposer à l'ennui plus affreux encore d'être séparé des miens.

Quand les soirs et les matins de notre séjour à Tripoli eurent pris fin, le vaisseau se rapprocha de nous ; nous montâmes à bord en disant : « Au nom de Dieu, qui a fait voyager et arrêter l'arche¹. » Ce fut après la prière du *dohr*, dans la première heure de l'après-midi du samedi neuf Moharrem de l'année neuf cent quatre-vingt-dix-huit², qui était le 8 du mois de novembre : on n'était qu'à sept jours du début de l'hiver. Nous partîmes avec l'escadre entière, désespérant d'arriver à bon port et de conserver notre vie, cette vie dont Dieu Très-Haut a dit : « Comme s'ils allaient à la mort la voyant devant eux³. »

الامر خير لي في ديني و معاشي و عاقبة امري فاقدته لي و يسره لي و بارك لي فيه
وان كنت تمام ان هذا الامر شر لي في ديني و معاشي و عاقبة امري فا صرفه عني
واصر فني عنه واتدر لي الخير حيث كان و رضني به

« O mon Dieu, je t'implore, au nom de ta science et je te supplie, au nom de ta puissance. Je te demande par ta grâce insigne de me faire participer à tes immenses faveurs. Tu peux et je ne peux pas ; tu sais et je ne sais pas. Tu es le grand savant qui connaît les choses cachées. O mon Dieu, si tu sais que cette affaire [celle que j'ai l'intention d'entreprendre] sera bonne pour ma vie spirituelle et matérielle ainsi que pour ma fin dernière, fais qu'elle soit possible pour moi, facile et bénie. Mais, si tu sais qu'elle sera mauvaise pour ma vie spirituelle et matérielle ainsi que pour ma fin dernière, éloigne-la de moi et éloigne-moi d'elle. Dirige ma destinée vers le bien, où qu'il se trouve, et fais que j'en sois satisfait. »

1. *Coran*, XI, 43. Ce sont les paroles de Noé, faisant monter les Croyants dans l'arche.

2. Le samedi 8 novembre 1589 du calendrier julien ; le 18 novembre selon le calendrier grégorien.

3. *Coran*, VIII, 6.

Nous prîmes la direction des pays tures, en coupant la mer dans sa largeur. Nous parcourûmes cette immense étendue de mer, agités par le roulis et le tangage, tantôt remontant à la cime des vagues, tantôt descendant dans leur creux, ne voyant, matin et soir, que les nuages et la mer, du bleu au-dessus du bleu. Nous étions comme une chenille sur un bâton, alligés par la perspective de la captivité ou d'un naufrage.

Mais Dieu Très-Haut nous fut grandement miséricordieux ; le calme succéda à la tempête et les vagues s'apaisèrent. Les vaisseaux de la flotte turque marchaient à grande allure, semblables à des chameaux qui allongent leurs cous, disposés comme une caravane et montrant tantôt les ornements de leurs proues, tantôt ceux de leurs poupes. Ils semblaient se plaindre à la fois de leurs fardeaux et exprimer le vif désir qu'ils avaient de revoir la terre. Ils apparaissaient dans l'état où le Maître de la grandeur et de la générosité les décrit, quand il dit : « A Lui appartiennent les navires qui s'élèvent sur les flots comme des montagnes ¹. » Les vaisseaux ne sont dits *mouchil* ² que lorsqu'ils ont toutes leurs voiles déployées.

Au milieu de cette flotte, notre vaisseau s'avavançait rapidement. Nous nous assîmes en cercle, à l'ombre de sa voile, qui m'apparaissait comme un oiseau volant par un vent violent et étendant ses ailes sur ses petits. Au rebours de mes compagnons, Dieu — qu'Il soit exalté ! — me fait craindre la mer d'une manière toute particulière, au point que cette crainte m'empêche presque de dormir. Effectivement, tandis que les autres passagers dormaient, je restais éveillé, attentif aux mouvements du navire, qui m'étaient insupportables. ...

Notre ami le jurisconsulte, l'homme de lettres, le secrétaire ³, durant toutes ces épreuves, ne cessait de me tenir compagnie, de m'entourer de ménagements et de soins — Que Dieu le garde ! — Voici un exemple de sa conversation avec

1. *Coran*, LV, 24.

2. On a transcrit le mot arabe موشيل pour éviter une tautologie.

3. Sidi Mohammed ben Ali el-Fichtali. V. *supra*, p. 8, note 3.

moi. Il a écrit : « Parmi les vers que j'improvisai sur mer en parlant à l'homme supérieur Abou-l-Hasan¹ — Dieu le garde et le préserve ! — se trouvent ceux-ci :

Je te vois, sur mer, prendre deux aspects différents².

Quand tu es éveillé, je dis : « Cet homme est effrayé », et quand tu fais semblant de dormir, je dis : « C'est un brave ».

O fils des nobles, nous sommes sur un navire sûr, et qui est, grâce à Dieu, très grand !

J'ai confiance en la bonté de Dieu. Et tu as hérité de la *baraka* de tes nobles ancêtres.

Ces vers ont été composés dans les circonstances suivantes :

Je dormais, un jour, pendant que le vaisseau se trouvait fort secoué. Contrairement à mes habitudes, je ne me réveillai pas saisi d'effroi, et cela fut remarqué par l'auteur des vers qui précèdent.

Et moi je lui disais : « Ces infidèles chrétiens, ces rameurs, leur repos et le nôtre n'ont jamais lieu en même temps. Quand il fait du vent, quand on déploie les voiles pour faire marcher le vaisseau, nous sommes effrayés par l'agitation du navire ainsi que par la violence du vent et nous ne pouvons dormir, tandis qu'eux, n'ayant plus à ramer, mangent, dorment ou s'occupent de leurs affaires personnelles ; quand, au contraire, le calme règne sur la mer, ce sont eux qui peinent en ramant, et c'est nous qui nous reposons et qui dormons. »

Le voyage sur mer, pendant le calme, est un grand plaisir. On prend son vol, tout en restant assis et en repos ; soit en mangeant et en buvant, soit en dormant, on franchit de grandes distances, et on arrive aux pays les plus lointains, tout en jouissant du spectacle de la nature, la poitrine dégagée, sans fatigue, sans peine. L'Envoyé de Dieu — que la bénédiction et le salut soient sur lui ! — est véridique, quand il qualifie les voyageurs sur mer de « rois assis sur

1. Ali, le Tamgrouli, auteur de la *Nafha*.

2. Le second hémistiche est incompréhensible.

des trônes¹ » ou quand il dit : « Les voyageurs sur mer sont pareils aux rois assis sur des trônes². » Et certes, ce que dit le Prophète est bien la vérité pure.

Ensuite, Dieu — qu'Il soit exalté! — nous asservit la mer, et, puisant dans les magasins de Sa clémence, Il nous fit don d'une brise excellente qu'Il nous envoya dans les conditions mêmes où nous en avions besoin. Ce vent nous poussa doucement, et nous pûmes ainsi constater un effet de la clémence de Dieu — qu'Il soit exalté! — tel que nous n'aurions jamais osé l'espérer. Les marins eux-mêmes en furent frappés d'étonnement et ils déclarèrent : « Jamais nous n'avons navigué aussi aisément dans les eaux de la Méditerranée. »

Dieu, dans sa bonté, facilita notre voyage. Nous franchîmes en mer une distance de sept cents milles, distance qui, si elle était sur terre, n'aurait pas demandé moins de vingt-huit journées et que nous réalisâmes dans le temps qui s'écoula depuis le moment de notre embarquement à Tripoli, c'est-à-dire depuis le samedi à midi, jusqu'au premier tiers de la nuit du jeudi suivant. Nous aperçûmes la terre turque dès le mercredi avant midi. Le capitaine avait espéré la reconnaître au début de ce jour, et comme il fut déçu dans son attente, il était découragé et irrité ; saisi de peur, il perdit toute tranquillité d'âme. Il craignait d'avoir pris une fausse direction et d'être ramené en arrière par un vent Est venant de la terre, ce qui aurait été fort dangereux, ou encore d'être rejeté sur un pays ennemi. On lui servit à manger ; il ne put rien prendre. Il envoyait en observation au sommet du mât ceux de ses serviteurs et de ses esclaves chrétiens qui avaient la vue perçante, pour essayer de reconnaître la terre. Ce fut un Chrétien qui, le premier, la vit du haut du mât. Les passagers ne firent

1. Ce hadîth peut s'entendre de la façon suivante : le voyageur sur mer court autant de risques qu'un roi assis sur un trône.

2. Le Tamgrouli ne se rappelle pas les termes exacts employés dans le hadîth, et c'est pourquoi il en donne deux citations. Le hadîth, d'après Bokhari, *Sahih*, II, 99, est *كأما ملك على الأمانة*, tel même chez les *Matja*, II, 92.

qu'un seul cri de joie, en apprenant cette bonne nouvelle. On fit des présents à celui qui avait, le premier, vu la terre. Le capitaine dit alors : « Maintenant, servez-moi mon diner, je mangerai. » Plus du tiers de la nuit était écoulé, quand nous pûmes aborder. Nous jetâmes l'ancre au port de Modon ¹. Dieu — qu'Il soit exalté! — par sa bonté et sa clémence, nous y fit entrer sains et saufs. A Dieu toute la louange et toute notre reconnaissance!

Nous quittâmes cette même nuit ce mouillage pour nous rendre à Qoron (قَرْن)², d'où nous gagnâmes Ménelché (منكشه)³ et Qizil-Hisar ⁴. (Qizil, dans le langage turc, signifie rouge, et Qizil-Hisar, le Fort-Rouge. En turc, l'adjectif précède le nom qu'il qualifie. Ce fort est ainsi désigné, parce que la terre dont ses murs sont construits est rouge. Il est situé dans une île appelée Akribouz (اكرين)⁵, où se trouvent plusieurs forts importants garnis de canons (انفاض), entourés de murailles que dominent des tours, pourvus de garnisons et bien approvision-

1. مدون dans le texte. Cf. *infra*, p. 73 et 85, مدون pour مدن. Le voisinage de Qoron permet d'identifier ce port avec Modon, au sud-ouest du Péloponèse sur la mer Ionienne. Cf. *Voyage... de CAULIEN DE PISON*, éd. BLOCHET, p. 51, note.

2. Qoron ou Karoni, sur le golfe du même nom.

3. Monemvasia (Malvoisie), V. *infra*, p. 77.

4. Karistos, au sud de l'île d'Eubée. « ... La città episcopale di Caristo... chiamata da Strabone Caristus e Caristos, da Sofiano Castel Rosso e da Francesi Chasteausroux... » COUPELLI, *Memorie istoriografiche de regni della Morea, Negroponte, etc.*, s. d., in-f°. D'après un portulan turc cité par E. BLOCHET, *Voyage en Orient de CAULIEN DE PISON* (Paris, Leroux, 1920, p. 59, note), devant le port de la forteresse de Négrepont (Chalcis sur la côte ouest de l'île d'Eubée) « il y a un îlot que l'on appelle l'île du Pacha... A cinq milles au sud-est de cet îlot, il y a un cap nommé le cap des Salines... De ce cap à Kizil-Hisar, il y a 65 milles; Kizil-Hisar est bâtie sur deux rochers; il n'y a point de port en cet endroit. A cinq milles de Kizil-Hisar, dans le sud-est se trouve un îlot nommé Mantche, qui est séparé de Négrepont par un canal large d'un mille ».

5. Égripous, Agripous fermé par dérivation du mot Euripos, de même que le nom italien de l'île d'Eubée, Negroponte : cf. *Portulan turc* cité par BLOCHET, *Voyage... de CAULIEN DE PISON*, p. 58, note.

nés de munitions. Des sentinelles y veillent, nuit et jour, dans la crainte d'une descente des Chrétiens. D'Akribouz, nous nous rendimes au port de Saqis' (ساقس). Ce mot signifie mastic en turc. Cette île est ainsi nommée, à cause du mastic qu'on y récolte et qui est d'une qualité qu'on ne trouve nulle part ailleurs. De cette île, le mastic est exporté partout.

Dominant Saqis, s'élève un fort très solide et très vaste, construit tout entier en pierres de taille. De ce port, nous allâmes à une île située à l'entrée du détroit (بوغاز)², par lequel on se rend à Constantinople. *Boghaz* signifie, chez eux, « gorge étroite de mer ».

À l'intérieur du détroit se trouve Hisar, qui comporte deux forts situés, en face l'un de l'autre, sur chacune des deux rives³. Ils sont entièrement garnis de *anfud*⁴ ou grands canons. Les canons de chaque fort lancent des projectiles qui rasant la surface de l'eau et vont tomber au pied de l'autre fort, en sorte que, s'il se trouvait à la surface des eaux un bâton ou un oiseau, ils le détruiraient. Ces forts constituent la porte de Constantinople. Aucun vaisseau ne peut entrer ou sortir sans une autorisation donnée par les autorités qui y résident. Celles-ci, telles que des sentinelles qui veillent jour et nuit, y sont établies, par ordre du Sultan, afin de surveiller la mer contre l'ennemi. Jamais leur vigilance ne s'endort. Qu'un vaisseau ennemi ou infidèle tente de passer inaperçu, les

1. Saqiz Adasi « l'île au mastic », nom turc de l'île de Chio. Sur l'île de Chio et le commerce du mastic, V. JÉRÔME MAURAND, pp. 165-167, et SAVARY, *Dictionnaire du Commerce*, p. 1299.

2. Les Dardanelles. L'île en question est celle de Tenedos, qui se trouve à l'entrée méridionale du détroit.

3. Ces deux forts situés à l'endroit du plus grand rétrécissement du Détroit furent élevés par Mohammed II en 865 (1462 J.-C.). Celui qui est situé sur la côte d'Europe s'appelle Kefid el-Bahr (la clef de la mer), celui de la côte d'Asie s'appelle Sultanité Kalessi ou Boghaz-Hisar.

4. Le mot *anfud*, qui signifiait originairement naphle, a été employé avec le sens de poudre, et peu après a désigné le canon.

gardiens des forts doivent l'éloigner ou le couler à coups de canon ; sinon, ils sont passibles de châtimens exemplaires.

Dans certains livres d'histoire, j'ai lu que ces forts qui surveillent continuellement la mer, furent construits sous le califat de Moawia en Syrie¹ — Que Dieu agrée ce calife ! — dans les circonstances suivantes :

Un certain patrice de Constantinople² avait souffleté et maltraité un captif musulman. Cet homme, du lieu de sa captivité, fit demander secours à Moawia. Quand le calife eut connaissance de cette affaire, il usa de ruse pour se faire amener le patrice : il s'entendit avec un commerçant qui avait libre accès à ce pays, le combla d'argent et de présents, en lui enjoignant d'en faire bénéficier le patrice, afin de gagner ainsi sa confiance et son estime. Effectivement, le patrice fit marché avec le négociant de marchandises, de vêtements et de nouveautés diverses, qui devaient lui être livrés dans un jardin situé hors de la ville. Ainsi fit le commerçant qui, pour satisfaire au marché, apporta les objets qui lui avaient été fournis par Moawia. Or, dès que le patrice fut sorti du jardin pour venir au devant du négociant, celui-ci se saisit de lui et l'entraîna jusqu'à un navire bien armé, sur lequel il le fit monter. Il l'amena ainsi à Moawia ; et celui-ci ordonna qu'on fit venir le musulman que le chrétien avait souffleté et qui avait, depuis lors, recouvré sa liberté. Lorsqu'il se présenta, le calife lui donna l'ordre de souffleter à son tour le patrice et d'en tirer ainsi vengeance, mais sans se livrer à aucun excès. Après quoi, le patrice fut renvoyé dans son pays, comblé de faveurs et plein d'admiration pour la justice de Moawia.

Depuis, les Chrétiens prirent soin des captifs et cessèrent de

1. Moawia ben Abou Sofian, reconnu officiellement calife en 40 (juillet 660), établit sa capitale à Damas. Il mena la guerre contre les Byzantins et ses expéditions, à deux reprises, s'avancèrent jusqu'à Constantinople. Il mourut à Damas, le 14 Redjeb 60 (18 avril 680 J.-C.).

2. Cette histoire est racontée longuement et avec quelques variantes dans *les Prairies d'Or* de MAÇOUDI, t. VIII, p. 77 et ss.

les maltraiter. Et ce fut à la suite de cet enlèvement que furent construits les forts en question. Ce que je viens de dire a été raconté dans une longue histoire. Dieu sait mieux la vérité.

Louange à Dieu qui a fait de ces forts un obstacle qui empêche les Chrétiens de pénétrer dans les pays musulmans et qui a ainsi changé leur première destination. Puisse Dieu les conserver pour les Musulmans jusqu'au jour de la Résurrection ! Amen !

A l'Est de Constantinople se trouve un autre détroit¹, plus resserré que celui dont il vient d'être question et qui communique avec une mer assez vaste nommée dans leur langue *Qara-Dengiz*, c'est-à-dire « Mer Noire ». *Dengiz* signifie : « mer » et *qara* : « noire », car l'adjectif précède en turc le nom qu'il qualifie. Sur les bords de ce détroit, on fait des coupes de bois de construction et de chauffage pour le ravitaillement de la ville. On dit que l'accès de la Mer Noire est excessivement difficile pour les vaisseaux.

De cette île² [qui se trouve à l'entrée des Dardanelles], on se rend au fort de Gallipoli (جلیکولی)³. Feu mon frère Sidi Mohammed, qui s'était rendu dans ces contrées avant moi et qui y avait été chargé d'une mission, a dit au sujet de Gallipoli : « Il faut être damné pour y venir. » Il n'a dit que la vérité — Dieu lui fasse miséricorde !

Gallipoli est cependant une ville bien fortifiée et très peuplée. De Gallipoli, on se rend à l'île de Marmara, puis à l'île de Qoqina⁴ (قوquina).

1. Le Bosphore.

2. L'île de Tenedos. V. *supra*, p. 43. Le Tamgrouti, après avoir décrit le Bosphore, revient au détroit des Dardanelles.

3. Cette ville tomba entre les mains des Turcs en 1357 J.-C.

4. Cf. p. 47. *qoqina* veut dire en grec « la rouge ». Il s'agit probablement de l'une des îles des Princes, situées au nord-est de la mer de Marmara, à proximité de Constantinople. Les Turcs donnent à ces îles le nom de *Qizil Adalar*, Îles Rouges, en raison de la couleur des roches dont elles sont constituées. Le groupe est composé de neuf îles qui portent toutes des noms grecs : les quatre

Entre ces deux dernières îles, nous subîmes une tempête (فرتونة) terrible. La mer devint furieuse, les vagues s'enflèrent pareilles à de hautes montagnes écumantes. Le vent soufflant violemment soulevait les eaux en tourbillons, comme sur terre il l'eût fait de branches. Ce fut comme une trombe de terre. Les vagues ayant brisé les rames, le vaisseau se couchait si bas sur le flanc qu'il faillit se renverser sens dessus dessous avec tout ce qu'il contenait. La mer s'en jouait comme d'une paille flottant à sa surface. Le capitaine enleva leurs chaînes (قِطَان) aux Chrétiens, les fit descendre dans la cale (جوف المركب) avec ceux des Musulmans dont il n'avait pas besoin pour la manœuvre du bâtiment, et en referma l'entrée sur eux, en la calfatant avec de la poix (قار). Il agit ainsi, autant pour alléger le vaisseau, que pour empêcher l'eau de pénétrer dans la cale et de causer le naufrage du navire. Celui-ci nageait dans la mer comme un poisson, les vagues le recouvrant et l'enveloppant. La situation devint grave et le danger imminent. On désespéra de sauver sa vie. La flotte se dispersa ; chacun des vaisseaux prit la direction que le hasard lui imposa. L'état déplorable où nous nous trouvions est bien l'état décrit dans ces vers :

Quand les vagues, hautes comme des montagnes, s'élancent et s'entrelacent au milieu de la mer, quel moyen peuvent avoir les passagers de leur échapper ?

Le voyageur sur mer envie la situation du chien qui vit sur terre, du chien affamé qui dévore les immondices.

Comme la plupart des hommes, sur terre, voyage avec de nombreux compagnons, et dis : « Amis, puisse Dieu ne jamais vous imposer de voyage sur mer ! »

plus grandes, Protî, Antigoni, Chalki et Prinkipo sont seules habitées. Les cinq plus petites s'appellent Ozein, Plati, Pita, Anterovithos et Neandros. BARDEN. Konstantinopel, 2^e éd., Leipzig, 1914, p. 236.

Dieu, dans sa bonté, ouvrit pour nous les portes de l'île Qoqina' (قَوْقِنَا). Elle ne se montra qu'aux passagers de notre vaisseau. Nous la vîmes plus près de nous que toutes les autres îles. Luttant contre les vagues, le capitaine manœuvra de façon à entrer dans le port de Qoqina. Il y resta la fin de la journée, la nuit et le jour suivants.

La mer reprit alors son calme et sa douceur et, pendant la nuit, nous mîmes à la voile. Le lendemain, au matin, nous abordâmes à Constantinople-la-Grande, sains et saufs, grâce à Dieu Très-Haut. Nous mouillâmes dans son port, dans la matinée du mardi seizième jour du dit mois de Moharrem, correspondant au 25 novembre et au dixième jour de l'hiver².

Nous passâmes la nuit dans le vaisseau, et, le lendemain, nous descendîmes à terre et nous fîmes notre entrée dans la ville. Nous allâmes saluer le Vizir et nous retournâmes au vaisseau, où nous demeurâmes jusqu'à ce qu'on eût aménagé pour nous un logis auprès du Palais Impérial. Nous y descendîmes, après y avoir fait porter tout notre bagage.

Constantinople est une ville d'une immense étendue. C'est l'une des plus considérables du monde. Elle est aussi l'une des plus célèbres. Les nombreux hadits du Prophète — sur lui soient la bénédiction et le salut ! — suffirent à eux seuls pour consacrer sa célébrité³. En voici un, recueilli de la bouche du Prophète — Que la bénédiction et le salut soient sur lui ! — : « Les premières troupes de ma nation qui conquerront la ville de César obtiendront le pardon de Dieu⁴. » Par ville de César, le Prophète entendait Constantinople⁵. ...

1. V. *supra*, p. 45, note 4.

2. Le 16 Moharrem 998 correspond bien au 25 novembre 1589 du calendrier grégorien.

3. V. les KHALDOUN, *Prélégonèmes*, t. II, p. 197.

4. Le hadit est rapporté par BUKHARI, *Sahih*, II, 107, l. 4.

5. Il est intéressant de rapprocher la description de Constantinople faite en 1589 par le Tamgrouli de celles qui ont été données par les auteurs suivants :

CARLIER DE PISON, *Voyage en Orient* (1579), publié par E. BLOCHET, 1920, in-8.

Cette ville très vaste est entourée de murailles. Ses portes sont nombreuses, sa population considérable. Nombreuses aussi sont ses mosquées, tant grandes que petites, nombreux ses marchés, ses hammams, ses fondouks. C'était la capitale des pays grecs et le siège de l'Empire, la ville de César.

Les Musulmans qui habitent cette ville, aujourd'hui encore, se disent Grecs et préfèrent cette origine à la leur¹. La belle écriture même, chez eux, est dite « écriture grecque. »

Les maisons se pressent tout autour du port immense et qui s'enfonce profondément à l'intérieur des terres. Toutes sortes de vaisseaux et de navires y viennent mouiller : des galères (اغربة), des galions (غلانين)², des patachies (بطشات), des mahonnes (مهنات), des barcasses (براكش), des galiotes (غلانط), des frégates (فراغط), des barques (زوارق) et des canots (صادل).

Dans ce port, les barques fourmillent. Elles remplacent les ânes pour les gens de Constantinople. Les Turcs s'en servent pour transporter marchandises et denrées à Galata, aux environs de la ville (رياضات) et ailleurs. Ils les chargent de toutes sortes d'articles, même d'herbe, de paille, de bois.

La ville principale, qui se trouve à droite³ du port, se

V. DE STOCNOVE, *Le Voyage d'Italie et du Levant* (en 1636-1639), Rouen, 1670, in-12.

Du LOIN, *Les Voyages du sieur du Loir*, Paris, 1654, in-4.

NICOLAS DE NICOLAY, *Discours et Histoire véritable des Navigations... et Voyage faits en la Turquie* [en 1551], Anvers, in-4, 1586.

JÉRÔME MAURAND, *Itinéraire d'Antibes à Constantinople*, 1544, éd. L. Dorez, 1901, in-8.

ANTOINE DU PINET, *Plans, pourtraits et descriptions de plusieurs villes et forteresses*, Lyon, 1564, in-1^o.

1. Entendez : ils préfèrent passer pour Grecs plutôt que d'être pris pour Turcs.

2. Ici suivent deux noms de navires non identifiés : متلردات و تلرسالات.

3. A droite, pour une personne faisant face au Levant.

nomme Stamboul, l'autre, qui se trouve à gauche, se nomme Galata. Cette dernière est une petite ville, entourée de murailles comme Stamboul.

A l'extérieur des murailles de ces deux villes, on voit des faubourgs (ارباط), des maisons et des édifices qui se suivent sans interruption. Il y a des constructions jusque dans la mer, élevées sur des blocs de pierre qui y ont été immergés ou sur des pieux de bois fichés dans l'eau, dont les têtes supportent l'édifice. Ces constructions servent d'habitations ; elles se succèdent sans interruption le long du rivage, au-dessus duquel elles s'étagent.

Il est rare de voir dans le monde entier un port aussi grand, aussi profond, aussi bien abrité contre tous les vents, que celui de Constantinople. Lors même que la mer est grosse, que ses vagues sont les plus fortes, on voit rarement s'agiter ses eaux. Les plus grands vaisseaux jettent l'ancre à proximité des maisons et rangent de si près le rivage qu'on n'a qu'à lever la jambe pour passer sur un vaisseau. A l'extrémité de ce port, se jette dans la mer un fleuve d'eau douce.

Les marchés de cette ville sont innombrables. Tout ce qu'on connaît de produits dans le monde s'y débite. Si les habitants de la terre entière venaient s'y ravitailler, ils y trouveraient de quoi le faire, en quantité plus que suffisante.

Il y a à Stamboul de grandes et de petites mosquées où toujours retentit le nom de Dieu. La plus grande est celle qui est située à la porte du Palais Impérial. Elle se nomme Sainte-Sophie. D'architecture ancienne, c'est l'un des plus admirables et des plus grands édifices du monde. Aucun écrivain n'en saurait faire une description qui réponde à sa beauté. Il faut l'avoir vue pour en connaître la valeur. L'imagination de celui qui ne la connaît que pour en avoir entendu parler, ne pourrait s'en faire une idée exacte. Un renseignement ne vaut pas la vue ¹.

1. Proverbe arabe, dont la forme la plus usitée est :

ليس الخبر كالعيان

C'était, avant l'Islam, une grande cathédrale qui — Dieu sait la vérité — aurait été construite sur la¹ de Jérusalem. On dit, dans un livre d'histoire, qu'elle fut élevée par un roi nommé Constantin. Ce prince, après avoir avec son peuple embrassé le christianisme, alla s'installer à Constantinople. Ce fut lui qui bâtit cette ville, ainsi que les cathédrales et les églises (الكنايس والبيع) qui s'y trouvent, dont Sainte-Sophie², où l'on éleva la statue de cet empereur assis sur son trône³.

D'après un autre récit⁴, Constantinople aurait été fondée par Asaf, fils de Barakhia et de la tante maternelle du prophète Salomon — sur qui soit le salut ! — Ce récit est d'Ibn Batouta et Dieu sait s'il se rapproche de la vérité, car l'architecture de cette cathédrale ressemble plutôt à celle des Djinn⁵.

1. Le manuscrit porte *صخامة*. L'auteur veut peut-être parler d'une des principales curiosités de Sainte-Sophie, un bloc de marbre رخامة qui, d'après les traditions musulmanes, aurait été la crèche de Sidna Aïsa (Notre Seigneur Jésus) et qui aurait été rapporté de Bethléem. Cf. ISAMBERT, *Itinéraire de l'Orient*, p. 544. Il est possible d'autre part qu'El-Tamgrouti veuille établir quelques rapports entre Sainte-Sophie et la *sakhra* صخرة, roche sacrée sur laquelle est bâtie la Qoubbat es-Sakhra, ou mosquée d'Omar, à Jérusalem. Si l'on préférerait lire *صخامة*, il faudrait traduire « construite sur le même modèle que [la mosquée de] Jérusalem », renseignement qui serait d'ailleurs inexact.

2. L'église Sainte-Sophie, dont la consécration eut lieu en 360, fut bâtie non pas par Constantin, comme on l'a admis longtemps, mais par son fils l'empereur Constance. A la suite de plusieurs incendies et d'un tremblement de terre, elle ne fut achevée qu'en 563. Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, art. *Aya Sofia*, p. 533-537.

3. La statue que trouva Mohammed II, lors de la prise de Constantinople, était celle de l'empereur Justinien faite de sept quintaux d'argent. L'empereur était représenté à cheval, tenant le globe du monde avec la croix dans la main gauche et étendant la main droite dans la direction de l'Orient. HAMMEN, t. I, p. 243.

4. Cf. Iux BATOUTA, t. II, p. 433.

5. Salomon, d'après le Coran, avait reçu pouvoir sur les Génies. On y lit, XXXIV, 11 et 12 : « Les Djinn travaillaient sous ses yeux... ; il dirigeait leurs travaux à son gré ; il leur faisait élever des statues, façonner des vases d'une grandeur prodigieuse et des bassins solides. »

Ce passage est à rapprocher du 3^e Livre des Rois, où il est dit que le roi Salo-

Les hommes, en général, sont impuissants à élever de pareils édifices¹.

Au milieu de la cathédrale, s'élève une coupole magnifique, d'une grande portée et si haute dans l'espace que le pigeon qui vole au sommet de sa voûte ne semble pas plus gros qu'un moineau à l'homme assis en bas². Ce fut le premier monument de Constantinople qui nous apparût de la mer, haut et doré.

La circonférence de cette coupole et sa hauteur mesurent plus de cent pas. Elle est élevée sur des assises (قواعد) d'une construction massive, faite de blocs de pierre énormes, colossaux et merveilleusement sculptés (on dirait des rochers taillés dans de hautes montagnes), et sur des colonnes (اساطين) de marbre bigarré, multicolores, très hautes, très épaisses, d'un tel diamètre que deux hommes ne pourraient les embrasser, en s'y mettant ensemble.

Autour de cette magnifique coupole centrale, derrière ses assises et ses colonnes, s'en trouvent d'autres plus petites et moins hautes, dont les toitures sont distinctes et sous lesquelles les fidèles font leurs prières.

Une galerie (درجوز) en encorbellement, de laquelle on domine l'espace couvert par la coupole centrale, règne au pourtour de celle-ci ; elle est supportée par des bandeaux de fer engagés dans la muraille. Du haut de cette galerie, j'ai moi-même, un jour, regardé les gens assis sous la coupole. Ils me

mon, entre autres ouvrages destinés au Temple, fit construire « des chaudrons, des écuelles et de petits seaux. » *Rois*, VII, 45. « Selon les traditions byzantines, un ange aurait donné le plan et le nom de Sainte Sophie, et il aurait apporté du ciel l'argent pour son élévation. » HAMMEL, t. I, p. 242.

1. Justinien fit célébrer avec une grande magnificence la dédicace de S^{te} Sophie, le 27 décembre 537. Après une marche triomphale sur l'Hippodrome, il pénétra dans le temple et s'écria : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir un tel ouvrage ! Salomon, je t'ai vaincu ! ».

2. La coupole de S^{te} Sophie a 31^m,38 de diamètre. La hauteur au-dessus du sol est de 65 mètres. ISAMBERT, p. 542.

sont apparus aussi petits que des enfants, tellement la galerie se trouve haut placée. Plus haut encore, sont deux autres galeries qui font aussi le tour de la coupole centrale. Ce sont deux couloirs étroits, qui servent de dortoirs à des hommes attachés au service de cette mosquée. La galerie inférieure est garnie de trois rangées (مساطر) de lampes de verre (فتاديل) formant trois cercles autour de la coupole, qu'on allume pendant les nuits de Ramadan. Le sol de cette mosquée est entièrement recouvert de dalles (الواح) de marbre ; ses murs en sont également tous revêtus.

Tout l'intérieur de cette mosquée est orné de sculptures (نقوش و تخاريم) d'un dessin varié et multicolore. Le tout est d'une admirable beauté, curieusement fouillé, rehaussé d'or fondu et affectant les formes les plus diverses, octogonales, hexagonales, carrées. Ces dessins dorés représentent des arbres et des feuilles en lignes régulières, d'une exécution merveilleuse, excellente, achevée, d'un talent soutenu. Quel spectacle splendide, quelle beauté éclatante ! Que serait-ce, si le temps n'avait pas un peu terni l'éclat de cette splendeur ?

Les lampes d'or et de verre suspendues dans cette mosquée sont innombrables. Le minbar¹ est d'une grande hauteur. Il est pris dans un seul bloc de marbre blanc pur et surmonté d'un dôme doré. Le mihrab² est également en marbre et entouré d'exemplaires du Coran disposés sur des étagères. A droite et à gauche du mihrab, des cierges sont placés dans des chandeliers dorés. Tout autour du mihrab et jusqu'à mi-hauteur de la coupole, sont tendus des tapis (زرابي و طنافس) de haute valeur.

Dans cette mosquée se trouvent plusieurs chaires destinées aux professeurs, aux muezzins et aux lecteurs du Coran (حزابين).

1. Chaire où se place l'imâm pour réciter la khotba.

2. Niche dans la direction de la qibla, où se tient l'imâm qui dirige la prière.

toutes supportées par des colonnes de marbre blanc, revêtues dans la partie supérieure d'une couche d'or. Sur le pourtour, se dressent de nombreux minarets, entourés extérieurement de lampions qu'on allume pendant le Ramadan, comme on fait à l'intérieur de la mosquée. D'ailleurs, tous les minarets de la ville, ou plutôt tous ceux de l'Orient sont illuminés pendant le Ramadan.

A l'intérieur de Sainte-Sophie, on remarque un grand nombre d'images peintes, dont l'une représente la Croix. D'autres représentent les anges Gabriel, Michel, Azrael, Israfil, etc. Les images des prophètes figurent au plus haut des murs, ainsi que celles de Jean, de Zacharie, de Marie, qui porte sur son bras l'Enfant Jésus, de Jésus au berceau et d'autres enfantillages tels qu'en représentent les Infidèles¹. Quand les Musulmans prirent Constantinople, ils enlevèrent toutes les représentations de la Croix, et avec elles un certain nombre d'autres images, en conservant seulement une partie.

A Constantinople, on a bien essayé d'imiter l'architecture de cette grande mosquée, mais en vain :

Quelle distance sépare la Pléiade de la terre !

Tu as des ressemblances avec elle, mais tu n'as pas la blancheur de ses dents.

La mosquée dite Soulainaniya est celle qui se rapproche le plus de Sainte-Sophie. Elle a été construite par l'empereur Soulainan², qui y est enterré. On a imité Sainte-Sophie pour l'architecture et pour le plan. Soulainan fit transporter d'Alexandrie quatre colonnes de marbre sur deux vaisseaux, dont l'un fit naufrage avec les deux colonnes dont il était chargé et l'autre parvint à bon port avec les siennes. Soulainan plaça

1. Ces images avaient disparu depuis longtemps, toutes les mosaïques où étaient représentés en grandeur colossale les apôtres, les prophètes, les évangélistes, la Vierge, etc. avaient été recouvertes d'un badigeon. HAMMER, *op. cit.*, t. I, p. 242 ; ISAMBERT, *op. cit.*, p. 544.

2. Soliman le Magnifique (1520-1566). La mosquée fut construite de 1550 à 1566.

ces dernières dans sa mosquée. Je rencontrai un jour un homme de Monastir. Il me dit qu'il se trouvait à Alexandrie, quand on enleva ces quatre colonnes, et que, n'ayant pu les faire passer par les portes de la ville, on fut obligé de pratiquer une brèche dans le mur d'enceinte¹.

L'architecture de Sainte-Sophie offre plus de solidité, elle est de caractère plus grandiose, d'aspect plus massif : celle de la Soulaïmaniya, plus élégante, plus agréable et plus spacieuse. Ne voit-on pas là — et Dieu sait mieux la vérité — une analogie frappante avec les caractères des deux fondateurs de ces édifices : l'un appartient à l'Islam et l'autre à l'Infidélité. Chacun d'eux affecte le caractère intime de son fondateur.

L'eau courante abonde à Constantinople, particulièrement dans les mosquées.

Ce qui étonne le voyageur à Constantinople, c'est la quantité considérable d'hommes et de marchandises que l'on y rencontre : ouvriers, artisans, objets de prix, négociants. denrées, boutiques, livres, tout cela est incalculable et seul Dieu — qu'Il soit exalté ! — peut en dire le nombre ; on y trouve même de nombreux marchés pour les marchandises les plus misérables.

L'hiver qui précéda notre séjour à Constantinople eut lieu un incendie dans cette ville. C'était le samedi 21 Djoumada I^{re}. On avait inventorié les dégâts : vingt-huit mosquées, entre grandes et petites, furent détruites, ainsi que vingt-deux mille maisons, hôtelleries (خانات) et bazars (قياسير), que les Turcs appellent *bedestan*, quinze mille boutiques et neuf établissements de bains. Cependant l'incendie n'avait ravagé qu'une partie relativement minime de la ville, à considérer son immense étendue et ses multiples quartiers. Ceux qui souffrirent le plus de cet incendie furent les Juifs, bien que Juifs, Chrétiens et Musulmans y vivent mélangés.

1. Ces colonnes, de granit égyptien, ont 4 mètres de circonférence à la base.

2. Soit le 7 avril 1588, qui était un vendredi et non pas un samedi.

Le nombre des moutons qu'on égorge chaque jour à Constantinople, nous a-t-on dit, s'élève à quinze mille¹. Le bois qu'on brûle durant l'hiver, au Palais Impérial seulement, revient à sept cents *mitqal* par jour².

Constantinople a la forme d'un triangle. Deux de ses côtés sont baignés par la mer dans laquelle ils s'avancent. A la pointe du triangle, du côté du large, se trouve le palais de l'Empereur, qu'ils nomment dans leur langage *sérait* (السراية). Bien qu'il soit très vaste, il ne s'y trouve cependant de logements que pour le Sultan et pour ses eunuques (عياان); aucun autre qu'eux n'y demeure. Les jardins du Sultan, ses lieux de divertissements (ايوان), son logis (منزهات), tout est réuni là.

Des poternes (خوخت) permettent de gagner la mer; sur certaines on a construit pour le Sultan des salles de réunion et des salons (مجالس وقباب) richement décorés où il s'assied parfois dans la seule compagnie de ses eunuques (عياان); il s'y distrait à contempler la mer et les navires.

Parfois, il fait des promenades en mer sur des vaisseaux qui lui sont réservés. Ces vaisseaux, lors du départ de la flotte, prennent la mer, hissent le grand pavois et tirent le canon, en l'honneur de ceux qui partent. De même, tout navire qui entre dans le port de Constantinople, lorsqu'il passe à la hauteur du palais impérial, tire le canon pour saluer le Sultan et lui annoncer son arrivée.

1. « Le boucher fournit tous les jours deux mil huit cents ocques de chair qui sont sept mil livres, et il se consomme par jour cinq cents poules. » *Mémoires du sieur DE LA CROIX, cy-devant secrétaire de l'ambassade de Constantinople, contenant diverses relations très-curieuses de l'Empire ottoman*, Paris, Barbou, 1684, in-12, t. 1, p. 144.

2. « Le bois ne coûte rien à Sa Hautesse que le port. Il s'en brûle environ trente mille charretées, et, de toute juste, trois cents trente-huit mille quatre cents quatre-vingt quintaux. » *Ibidem*, t. 1, p. 145.



A l'extérieur des murs du Palais, du côté de la mer, de grands canons sont rangés, dont les serviteurs du Sultan assurent la garde jour et nuit.

A l'embouchure des poternes (خوخات) par lesquelles la mer pénètre dans le Palais, stationnent de petites embarcations rapides, parés et solides; elles sont destinées aux promenades du Sultan et spécialement réservées pour lui et pour ses serviteurs. Le Sultan s'en sert également pour faire ses visites pieuses. Celles qu'il fait au tombeau d'Abou Ayyoub el-Ansari sont les plus fréquentes. Il y va le plus souvent par voie de mer, et quelquefois par voie de terre, mais d'une façon ou d'une autre, il y vient très assidûment.

Le Sultan a un autre sérail près de la mosquée Soulaïmaniya. Dans ce sérail vivent des concubines choisies parmi les filles des Infidèles, amenées là de leur pays. Quelques surveillantes (قيبات) de confiance sont chargées de leur éducation. Elles leur apprennent les belles manières qui conviennent pour assurer le service du Sultan. Celles qui se distinguent au cours de cet apprentissage et qui acquièrent une bonne éducation sont transférées au palais impérial.

A l'entrée du Sérail, se tiennent des portiers et des gardiens qui en interdisent l'accès à toute personne du sexe masculin.

Le second tiers de la ville s'étend vers l'intérieur des terres. C'est de ce côté, au delà du mur d'enceinte, que se trouve le tombeau d'Abou Ayyoub el-Ansari, le Compagnon du Prophète. On a pour lui la plus grande vénération. Une grande mosquée a été construite pour l'abriter, à laquelle beaucoup de biens habous sont affectés. Ce tombeau est revêtu de soie; tout autour, disposés sur des étagères, se trouvent des exemplaires du Coran que lisent les visiteurs. Des cierges placés dans des chandeliers (حزكات) dorés entourent le tombeau et l'éclairent. A la porte se tiennent des portiers et des huissiers (حجاب).

En permanence, des visiteurs en foule compacte se pressent autour du tombeau. Les Grands de l'Empire se disputent, à l'envi, les emplacements de sépulture disponibles à son voisinage. Ils y acquièrent des concessions au plus haut prix. Tous les gens de bien, même de condition modeste, font également leur possible pour s'assurer leur place auprès de ce tombeau¹. Nous rendîmes visite à ce saint personnage et nous profitâmes de sa *baraka*. Par son intermédiaire — que Dieu l'agrée! — nous adressâmes nos prières à Dieu.

La distance qui s'étend, de l'hôtel où nous étions descendus, non loin du sérail impérial, dans le quartier de la ville le plus avant dans la mer, jusqu'au tombeau du compagnon du Prophète Âbou Ayyoub, qui se trouve à l'autre extrémité de la ville du côté de la terre et à l'extérieur des murailles, est de six milles environ. ...²

Toutes les rues de Constantinople sont pavées de pierres. Leurs trottoirs sont larges, ainsi que les boutiques qui les bordent. Les maisons ne sont pas construites solidement : la plupart sont en bois, à cause de l'abondance de ce genre de matériaux. C'est pourquoi le feu y fait de si grands ravages. La pierre et la brique sont si rares qu'il est peu d'habitants, même haut placés et riches, qui les emploient dans leurs constructions.

A Constantinople, dans un endroit nommé At-meïdan³, qui

1. « La mosquée d'Éyoub est entourée de cimetières ; c'est, avec le cimetière de Scutari, le lieu de sépulture le plus recherché des Turcs ». ISAMBERT, *op. cit.*, p. 555.

2. Suit un passage (assez inexactement cité) de la biographie d'Âbou Ayyoub, d'après l'*Et-Isiâb*, d'IBN ABD ER-RÂHÛ ; cf. éd. Haïderabad, 1319 hég., p. 628.

3. Place des Chevaux. — Le manuscrit porte *اطميدان* en un seul mot, mais la remarque grammaticale qui suit établit que, sur le manuscrit original, il devait y avoir *اطميدان* écrit en deux mots. — Cet hippodrome, le plus ancien monument de Constantinople, antérieur même à la création de la ville, mesure 370 mètres de long sur 60 à 70 mètres de large. « Au milieu de cet hippodrome, il y a trois pyramides. L'une [la colonne serpentine] est de bronze, faite en forme de

signifie dans le langage de ce pays hippodrome, c'est-à-dire champ de courses pour les chevaux (le complément déterminatif se plaçant toujours avant le nom qu'il détermine) et dans d'autres places, on voit de hautes colonnes de pierre dressées dans l'espace, les unes reposant sur des socles, les autres engagées dans le sol. On ignore à quelle fin ces colonnes ont été ainsi disposées, de quelle matière elles sont faites et pour quelles raisons elles se trouvent là plutôt qu'ailleurs. Sur certaines d'entre elles, sont sculptés des animaux tels que des serpents et aussi des représentations d'objets inanimés. D'autres sont fendues et encerclées de bandeaux

(عصائب) de fer ou de cuivre.

La ville de Constantinople et les régions avoisinantes sont excessivement froides, à tel point que les habitants doivent entretenir du feu dans tous leurs appartements, nuit et jour, tant que dure l'hiver. Dans les maisons, il faut se tenir auprès du feu. Bien que des tapis de haut prix, faits de soie ou d'autres tissus soient étendus dans les appartements, du feu ne cesse d'y être entretenu tout à côté.

Nous fûmes reçus, un jour, chez l'un des vizirs du Sultan, marié à la fille de celui-ci. Il nous fit manger des mets de toutes sortes et d'espèces variées, et boire des liquides sucrés, mielleux, embaumés de multiples parfums. Du bois d'aloès et de l'ambre brûlaient dans des cassolettes (مجامير) placées à droite et à gauche. On nous aspergeait d'eau de rose et de fleur d'oranger parfumée de musc. Le vizir était assis sur un lit et appuyé sur des coussins de soie et de brocart lamés d'or et incrustés de pierres précieuses. Les murs étaient également revêtus d'étoffes semblables, tissus qu'on ne saurait évaluer et

trois serpents et haute de 12 palmes; en haut, ils tiennent leurs têtes ouvertes en triangle et se soutiennent en bas sur leurs queues également disposés en triangle ». JÉRÔME MABRAND, *Itinéraire...*, éd. DOREZ, p. 229. La colonne serpentine portait le trépied de Delphes. Sur Al-meïdan, cf. CARLIER DE PINON, *op. cit.*, p. 74; DE LOIN, *op. cit.*, p. 53.

qui n'ont pas de prix. Au milieu de toutes ces richesses, le feu flambait dans l'appartement. Les serviteurs et les esclaves abyssins ou grecs, se tenaient debout, en rang devant lui, beaux chacun de la beauté propre à leur race, vêtus de castans et de robes à manches de couleurs variées, en soie et en brocard (بركاش). Tous leurs costumes étaient différents. Tous ces hommes étaient attachés au service de ce vizir. Si l'un d'eux devait s'éloigner du feu, il prenait grand soin de ne pas exposer ses mains à l'air ; s'enveloppant étroitement dans ses vêtements, il passait des gants pour les préserver du froid. La neige tombe sur leurs demeures pendant la saison d'hiver presque tout entière.

Ils fabriquent des vêtements en peaux de bêtes, qu'ils appellent *al-kourk* et *as-sammir*¹ et qu'ils portent en hiver. Ces vêtements, quand ils sont de qualité supérieure, valent mille *ouqiyâ* et plus la pièce. Les poils en doivent être très doux. Pour en apprécier la bonne qualité, on s'applique la fourrure sur les yeux qu'on garde grands ouverts ; il faut qu'on ne sente pas les poils. L'une des particularités des fourrures de ce genre, c'est que les poux n'y peuvent vivre.

Pour la fumée, ils ont des ouvertures (مافذ) qui l'aspirent et par lesquelles elle s'échappe dans le ciel ; ils les appellent *al-adjâq*. Ces cheminées sont fréquemment l'occasion d'incendies qui consomment les maisons.

Quelles que soient les rigueurs de l'hiver, jamais les fruits ne font défaut pendant toute cette saison : raisins, pommes, poires, melons, etc., sont toujours abondants.

Au sud de Constantinople, se trouve une localité du nom de Skoudar², où il y a des maisons, des logements, des mosquées, des jardins, des lieux de divertissements appartenant

1. Mot turc, la martre.

2. Skoudar, Sculari.

au Sultan et à d'autres. Skoudar est séparé de Constantinople par la mer. Jardin, dans leur langue, se dit *bakhché*¹.

A Constantinople, il y a des établissements analogues aux medersa et aux zaouya, dont le nom dans leur langue est *tamkih*², au singulier. Des chambres y sont aménagées à l'usage des étudiants et des étrangers. On y donne à manger, à quelque heure que ce soit, la nuit aussi bien que le jour. Néanmoins, l'étranger de passage, et qui n'est pas un étudiant, n'y est hébergé que durant trois nuits consécutives, passé lesquelles il doit continuer son chemin ou aller dans un autre *tamkih*, s'il le veut, où il ne pourra également passer que trois nuits.

On construit en permanence à Constantinople des vaisseaux et des navires, dans de nombreux chantiers, disposés le long du rivage du côté de Galata. Chaque chantier est affecté à un vaisseau d'un modèle approprié à ses dimensions. En arrière de chaque chantier, se trouve un magasin où est réuni tout ce dont le navire en construction a besoin : ses cordages, ses voiles, tous ses appareils. Quand il est achevé, il est mis à flot. Tous les ouvriers, tous les employés de bureaux et secrétaires, le commandant, les marins et le capitaine du port assistent à cette opération. Le lieu où elle se fait se nomme, dans leur langue, *at-lobhana*.

Le troisième jour de notre arrivée à l'hôtel qui nous avait été réservé, l'autorisation de nous présenter devant le Sultan nous fut donnée, en vue de lui remettre le présent qui nous avait été confié. Nous fûmes introduits dans son palais particulier, palais très vaste où se trouvent beaucoup d'arbres et des bêtes fauves de diverses espèces. On y voit des salons et des salles (بالات) où se réunissent les vizirs, les cadis, les secrétaires, les amin, les principaux officiers de l'armée, les

1. Transcription défectueuse du mot persan باغچه *baghcheh*, emprunté par le turc.

2. Transcription défectueuse du mot تكمیه *tekkiye* (vulg. *tekké*).

gens du commun et les notables dont le Sultan estime avoir besoin. Ces réunions n'ont lieu que les jours de *djivan*, c'est-à-dire les samedi, lundi et mercredi.

Les personnages convoqués délibèrent sous la présidence du Grand Vizir et expédient les affaires jusqu'au moment où le dîner leur est servi. Quand leur repas est fini, le Grand Vizir reçoit l'autorisation d'entrer chez le Sultan, ainsi que le deuxième et le troisième vizir, mais seulement après les deux cadis, celui de Roumélie (on désigne ainsi les régions qui s'étendent à l'ouest du Bosphore, tout le long des pays chrétiens jusqu'à l'Andalousie) et celui d'Anatolie (terme qui s'applique aux régions de l'Est jusqu'à la Syrie, c'est-à-dire jusqu'aux pays arabes). Le cadi de Roumélie a une situation plus élevée et plus stable que le cadi d'Anatolie.

Ces deux cadis sont introduits les premiers auprès du Sultan. Entrent ensuite les vizirs, puis le chef des secrétaires, puis le chef du Trésor. Aucun autre qu'eux ne peut pénétrer chez le Sultan, ni seulement le voir.

Ils marchent les uns derrière les autres, conformément au rang hiérarchique de chacun. S'avance le premier, le cadi de Roumélie. Il est suivi du cadi d'Anatolie, qui marche derrière lui, jamais à ses côtés. S'il n'observe pas ce protocole, il commet une impolitesse. Le Grand Vizir s'avance le premier, puis, derrière lui, le second, puis derrière celui-ci, le troisième. Jamais aucun d'eux ne doit traiter d'égal à égal avec son supérieur, soit en marchant au même rang, soit en portant un turban ou des vêtements de même qualité, soit en s'asseyant sur un siège semblable. Je n'ai jamais vu d'hommes observant les préséances plus scrupuleusement.

En présence du Sultan, nul ne peut s'asseoir, que ce soit devant lui ou seulement à sa vue. Tous se tiennent debout respectueusement, les mains posées l'une sur l'autre comme ils font pendant la prière. Aucun ne dit mot. Le cadi de Roumélie expose au Sultan les questions juridiques dont il est saisi, la situation des cadis de son ressort, la révocation des

uns, la nomination des autres. Il ne doit pas élever la voix. Il en reçoit réponse et prend congé, en s'éloignant à reculons. Le cadi d'Anatolie fait de même.

Le Grand Vizir, avec la même déférence, expose ensuite les questions touchant l'armée. De même également les deux autres vizirs, chacun en ce qui le concerne, exposent les affaires de leurs départements.

Puis arrive le chef des secrétaires, non moins respectueux, qui donne connaissance des lettres qui doivent être scellées ; elles sont rédigées par lui-même ou par les secrétaires sous ses ordres ; pour celles de ces lettres qu'il approuve, le Sultan lui donne l'ordre d'y apposer son sceau impérial. Ce sceau est appelé dans la langue turque *nichan*, et le secrétaire chargé de l'apposer se nomme *nichandji*. La terminaison *dji* chez les Turcs, remplace la lettre *ya* qui exprime la relativité chez les Arabes. Ce n'est pas le Sultan qui appose le sceau de sa main. Il ne s'en donne pas la peine.

Entre enfin chez le Sultan l'*amin* du Trésor, qui le met au courant des affaires financières. Ce fonctionnaire se nomme, chez les Turcs, *Defterdar*. Tous, après avoir reçu réponse du Sultan, se retirent. Seul, le *hadjib*, une baguette d'or à la main, reste auprès du Sultan.

Ce fut à la suite de la réception de ces hauts fonctionnaires¹ que nous fûmes présentés au Sultan. Nous le saluâmes et nous remîmes au *hadjib* les lettres de créance dont nous étions munis ; puis nous sortîmes. Les présents que nous avions apportés avaient été introduits, avant notre audience, et ils en avaient été aussi satisfaits qu'émerveillés.

Le Sultan manifeste une tranquillité d'âme et une quiétude admirables. Il s'adonne dans son palais particulier aux distractions et aux plaisirs, tout en ne négligeant pas ses affaires, entouré de sa famille et de ses gens, ainsi que d'une compa-

1. « Avant d'être conduits devant le Sultan, les ambassadeurs étaient invités à dîner au Sérail ». E. MACNER, *Rel. du voyage de Carlier de Pinou*, p. 96, note 1.

gnie de nains qui le divertissent et qui lui donnent le spectacle. Ces nains lui sont amenés de tous côtés, quels que soient les pays où il se trouvent¹.

A l'exception de ces derniers, des vizirs dont nous venons de parler, des deux cadis, du chef des secrétaires, de l'*amin* du Trésor et du *hadjib*, qui sont reçus par le Sultan les jours de Divan, et aussi de son précepteur (*khodja*, en turc), lequel n'a point d'heures d'audience déterminées pour voir le Sultan, qui le convoque quand il lui plaît, il n'est personne qui puisse être admis en présence du Sultan ou seulement l'entrevoir.

Les jours où il n'est pas tenu de Divan, il y a conseil, sous la présidence du Grand Vizir, au domicile de celui-ci. C'est le Grand Vizir qui prend toutes les décisions relatives aux affaires publiques et qui en assure l'exécution. Tout dépend de lui.

Toutes les affaires de l'Empire, intérieures ou extérieures, sont réglées chez les Turcs par des constitutions et des lois écrites qui ont été codifiées. Le Grand Vizir doit les suivre à la lettre et ne jamais s'en écarter. Pour ce faire, il n'a nullement besoin de consulter le Sultan ; il doit seulement le faire, quand il s'agit d'une affaire importante².

Ce cérémonial n'empêche pas les vizirs et le peuple tout entier de professer pour le Sultan un culte religieux. Les indigents, les plus misérables des hommes, qui ne l'ont jamais vu, prient pour lui à la fin de tous leurs repas, et demandent à Dieu qu'il leur soit conservé et qu'il vive prospère. Il en est de même de toutes les populations de ces pays. Elles prient pour le Sultan au marché et à la mosquée.

Les *khatib*³ de Constantinople font des sermons éloquents

1. « Le Hasoda et le Trésor ont des nains pour divertir Sa Hautesse, auxquels elle donne 2 vestes, 3 turbans et 3 ceintures avec 30 sequins et un chaque fois qu'ils jouent devant elle ». DE LA CROIX, *Mémoires...*, t. I, p. 144.

2. Il faut lire dans le texte: *علي أمرهم* au lieu de *عليهم*.

3. Les prédicateurs et spécialement les prédicateurs officiels chargés de faire la

et brefs, qui sont des exhortations pleines de chaleur. Ce que j'y goûte le plus, c'est l'abondance de leurs prières en faveur du Prophète — sur qui soient la bénédiction de Dieu et le salut ! Lorsque le *khatib* arrive aux prières en faveur du Prophète — sur qui soient la bénédiction et le salut ! — il se tourne à droite, regarde ses auditeurs en face et prononce en faveur du Prophète — sur qui soient la bénédiction de Dieu et le salut ! — une prière éloquente faite d'une voix claire et douce, empreinte d'émotion et de respect. Puis il se tourne à gauche. Quand les *khatib* doivent prononcer le nom du Sultan et prier pour lui, ils descendent d'abord d'un degré l'escalier du *minbar* ; puis ils proclament le nom du Sultan et adressent à Dieu des prières en sa faveur, d'un ton moins élevé que celui de leur sermon.

Le vendredi, depuis le moment où les fidèles commencent à pénétrer dans la mosquée jusqu'à l'entrée de l'*imâm*, les *muezzin* ne cessent de réciter des versets et des sourates du Coran, d'une voix de soprano, pleine d'onction, claire et gracieuse. A les entendre sans les voir, on les croirait de petits enfants. Quand vient l'heure où l'*imâm* fait son entrée, un des *muezzin* se lève et prononce un long discours en langue turque. Je crois — et Dieu sait mieux ce qu'il en est — que ce *muezzin* dit des prières pour le Sultan, rappelle ses hauts faits et ceux de ses ancêtres, pour lesquels il prie également. Quand l'*imâm* monte au *minbar*, les *muezzin* viennent répéter, à l'intérieur de la mosquée, l'appel à la prière.

Dès que nous fûmes arrivés à Constantinople, nous fûmes hébergés, au compte du Sultan, dans une hôtellerie, et nous ne cessâmes d'être l'objet de ses bienfaits et de ses généreuses libéralités. Nous rencontrâmes dans cette ville des juriconsultes et des savants, dont la plupart sont hanéfites ; quelques-uns venus d'Égypte sont chaféites. Quant au rite malékite, il

Khotba, prône du vendredi où, après des louanges adressées à Dieu et au Prophète, on fait des vœux pour la vie et le bonheur du Sultan.

y est totalement ignoré ; personne ne le connaît. Les ouvrages qui traitent de ce rite, s'il s'en trouve quelques-uns, se vendent à des prix dérisoires. Toute la population du pays observe le rite d'Abou Hanifa.

Souvent, quand un jurisconsulte d'un autre rite que le hanéfite vient se fixer à Constantinople, il adopte ce dernier rite et il abandonne le sien, afin d'être plus considéré et de pouvoir gagner sa vie au milieu des Turcs. A Constantinople, en effet, bien que la ville regorge de richesses, la vie est difficile pour les étrangers et pour les gens de la campagne. Je n'ai jamais vu d'hommes aussi avides d'argent et aussi désireux d'en gagner que les Turcs. Qu'un Turc espère obtenir quelque chose d'une personne, ne fût-ce qu'un sou, il s'empresse à la servir, la suit et se prête à tous ses désirs, tant qu'il s'imagine en pouvoir tirer profit. Sans hésiter, il entreprend des voyages périlleux sur terre et sur mer, il va dans les pays lointains, poussé par le désir et la convoitise de l'argent.

Si l'on fait à un Turc un cadeau, même peu important, ne valant pas plus d'un *dirhem*, il se met à genoux, le reçoit des deux mains et le place sur sa tête, afin de montrer le cas qu'il fait du présent, ainsi que son respect pour le donateur.

Lorsqu'un personnage honorablement connu fait quelque emplette, le marchand lui livre l'objet acheté, qu'il peut garder chez lui un mois ou deux, sans avoir à le payer. Le désir de traiter des affaires est tel chez les commerçants qu'ils ne regardent pas à accorder les plus longs délais. Même au cas de vente ferme, si l'acheteur se trouve en avoir des regrets, et s'il en demande la résiliation, celle-ci lui est accordée de bon gré par le marchand, quel que soit le temps écoulé, pourvu qu'il n'en ait pas encore touché le prix.

Les Turcs attachent de l'importance aux choses de ce bas monde, ils en connaissent le prix et ils en jouissent, en se vêtant de beaux habits et en vivant largement. C'est pour eux d'intérêt secondaire de prendre pour épouses légitimes des femmes libres et d'en avoir des enfants ; ils entretiennent de

préférence des concubines, qui sont des filles esclaves, grecques, circassiennes (شراكاة), slaves ou persanes (مجبوسية). Les esclaves, chez eux, sont plus considérés et cent fois plus aimés que les enfants légitimes. Ils vont jusqu'à leur donner leurs filles en mariage. Le Sultan lui-même ne marie ses filles qu'à ses mamcluks.

La guerre sainte contre les infidèles est incessante chez les Turcs. Ils capturent les infidèles, leurs femmes, leurs filles et leurs enfants, pour les mettre en vente sur les marchés de Constantinople. Des pays infidèles soumis à son autorité, le Sultan fait venir des enfants par milliers. Il en choisit un certain nombre pour sa maison, pour celles de ses vizirs et pour son armée. On élève ces enfants dans la religion musulmane, on leur apprend à écrire et à lire et on les nomme *Adjam ghilmân*¹. Puis, quand leur intelligence est formée, qu'on a démêlé ceux qui paraissent distingués, on choisit parmi eux ceux qu'on juge aptes à entrer au service du Sultan. On inscrit leurs noms sur les registres de l'armée. C'est parmi ces mamcluks que le Sultan choisit tous ses fonctionnaires, depuis les vizirs jusqu'au dernier des employés.

Les Turcs n'admettent jamais un Turc dans leur armée. Non seulement, ils ne les inscrivent pas sur leurs registres officiels d'enrôlement, mais ils ne veulent pas en entendre parler. Les Turcs d'origine doivent se borner à l'exercice d'humbles professions, porter par exemple des fardeaux sur leur dos au moyen d'un bât comme des mulets. Il en est qui portent la charge d'un chameau.

Voici quelle est la destinée des frères du Sultan. Lorsque le Sultan régnant vient à mourir, le Grand Vizir empêche que le bruit s'en répande et il envoie chercher l'héritier présomptif dans la ville où il se trouve. Celui-ci arrive de nuit à Constantinople et s'introduit au Palais Impérial par la porte de la Mer. La nuit même de son arrivée, il fait tuer tous ses

1. *Adjam ghilmân*. « jeunes étrangers, pages ».

frères, ainsi que toutes celles des femmes de son père qui sont enceintes, afin d'éviter la venue au monde de compétiteurs éventuels. Le lendemain, tous les corps sont ensevelis et inhumés en même temps que le Sultan défunt. Ainsi resté seul survivant, le nouveau Sultan règne en toute tranquillité, n'ayant plus à craindre de prétendant ni d'agitateur. C'est leur tradition.

Le souverain qui conquiert Constantinople sur les Byzantins et qui l'arracha aux Infidèles fut le sultan Mohammed ¹. Celui auquel nous avons apporté des présents est le sultan Mourad ², fils du sultan Selim ³, fils du sultan Soulaïman ⁴.

Nous achetâmes des esclaves grecs (من اولاد الروم) qui avaient été amenés au marché pour y être vendus. Les esclaves de l'un ou de l'autre sexe qui ont été élevés chez des particuliers, qui ont reçu une certaine éducation, qui connaissent le chant ou la musique, ou qui ont appris quelque profession, se vendent plus cher que les nouveaux arrivés. Ils ont, femmes et hommes, plus ou moins de valeur, selon l'étendue de leurs connaissances, suivant leur habileté dans l'art ou le métier qu'ils exercent; chant, musique, couture ou broderie. Nous fîmes l'acquisition d'un lot d'esclaves destinés aux fils de notre Sultan et à divers autres personnages. L'esclave que nous dûmes payer le plus cher fut une Européenne (عبيبة) qui nous coûta deux mille cent *ouqiyā* de la monnaie du Sous.

Les savants de Constantinople enseignent leur droit, l'exégèse coranique, la grammaire (syntaxe et morphologie), la rhétorique, les ornements du style, la théologie, etc. Le traité grammatical en usage dans ce pays est la *Kifīya* ⁵ d'Ibn el-Hadjib.

1. Mohammed II, fils de Mourad II (1451-1481).

2. Mourad III (1574-1595).

3. Selim II (1566-1574).

4. Soliman II le Magnifique (1520-1566).

5. Djemal ed-Din Osman ben el-Hadjib, connu sous le nom d'Ibn el-Hadjib (1175-1249 J.-C.).

Il y a des livres à Constantinople en quantités énormes. Les bibliothèques et les marchés en débordent. Il y arrive des livres de tous les pays du monde. Nous en avons rapporté un grand nombre pleins d'intérêt, dont Dieu — qu'Il soit exalté ! — nous facilita l'acquisition.

Nous assistâmes aux cours de savants qui se trouvaient à Constantinople et nous apprîmes d'eux bien des choses. Certains d'entre eux nous ont remis des diplômes autographes¹. Nous avons, grâce à Dieu, profité de leur *baraka*.

Quand le moment de notre départ fut proche et qu'on nous eut donné notre congé, nous fûmes admis à une audience du Sultan, afin de lui faire nos adieux. Il nous reçut ainsi que de coutume, dans la salle où nous lui avions déjà présenté nos hommages, lors de notre arrivée. Avant la réception, il nous avait fait parvenir des vêtements de prix. Nous le saluâmes et nous nous retirâmes. A la porte de la salle de réception, se tenaient en haie des mameluks, vêtus d'uniformes éblouissants, d'une indescriptible magnificence.

Le Sultan nous remit ses réponses aux lettres de créance du Calife², le Sultan, notre maître, Ahmed, le chérif hasanien, et pour le remercier nous fit remettre pour lui des présents magnifiques. Deux ambassadeurs (رسولين) turcs nous furent adjoints et partirent avec nous.

Nous sortîmes de la ville sous la protection de Dieu et nous montâmes à bord d'un vaisseau dans l'après-midi du dimanche sept Chaban de la dite année, correspondant à la fin de mai³.

Nous séjournâmes trois jours dans la maison du capitaine

1. Ces diplômes (*ijaza*) délivrés par les savants dont on a suivi les leçons constituent de véritables licences d'enseignement. Cf. W. MARÇAIS, *Taqrib en-Nawawi*, p. 115, note 2.

2. Il est à remarquer que, dans la phrase où sont mentionnés à la fois le sultan turc et le sultan du Maroc, le Tamgrouti ne donne le titre de calife qu'à son souverain qui est pour lui le successeur apostolique et légitime du Prophète.

3. Le 7 Chaban 998 correspond au lundi 11 juin 1590, d'après le calendrier grégorien.

qui se trouve en un lieu appelé Béchihqach¹ (بشقطيس), situé en face de Galata du côté Est. C'est en effet dans le voisinage de Galata que sont logés l'Amiral, les commandants de vaisseaux et tous les marins. Ils y demeurent, afin que les vaisseaux soient toujours à la portée de leurs yeux et de leurs oreilles. Ce quartier n'est pas celui des gens de haut rang ni des commerçants; il est surtout peuplé d'étrangers et de gens pauvres qui s'y fixent, parce que la vie y est facile.

Nous partîmes le jeudi de bon matin, sous l'égide du secours de Dieu et de sa protection. Dix vaisseaux levèrent l'ancre en même temps que nous, après avoir rendu les honneurs au Sultan, en tirant le canon. Le Sultan faisait alors une promenade sur mer.

Nous suivîmes la même route qu'en venant jusqu'à notre sortie du détroit. Nous obliquâmes ensuite à gauche et nous passâmes près d'une première île appelée Medelli² (مدل), puis près de Saqis³. En ce point, les vaisseaux qui vont en Égypte et en Syrie doivent prendre à gauche, tandis que ceux qui vont en Occident prennent à droite. Le premier cas fut celui de quelques-uns des vaisseaux partis avec nous, qui s'éloignèrent à destination de l'Égypte et d'Alexandrie.

Après avoir quitté Saqis en direction de Qizil-Hisar⁴, une tempête terrible nous surprit en pleine mer, à cent milles des côtes. La mer devint très forte, d'énormes vagues se formèrent, soulevées par un vent violent; devant le péril imminent, nous nous sentîmes terrifiés; nous étions, d'ailleurs, en proie au mal de mer et nous rendîmes tout ce que nous avions sur l'estomac.

1. Béchik-Tach, faubourg de Constantinople, sur le Bosphore.

2. مدلولو, Midillou, Médélin, Mytilène.

3. Le manuscrit porte سفس avec un غ, mais il ne peut s'agir que de l'île décrite par le Tamegronti dans son itinéraire d'aller. V. *supra*, p. 43, note 1.

4. V. *supra*, p. 42, note 4.

La situation ne cessa d'empirer jusqu'au moment où nous arrivâmes à proximité d'un détroit¹ qui s'ouvre entre les côtes escarpées de deux îles et qu'il faut franchir pour atteindre le port de Qizil-Ilisar dont il a été parlé plus haut. Le vent agitait alors la mer de telle façon que nous nous vîmes sur le point de chavirer par la fureur des vagues qui s'entrechoquaient dans ce passage, s'élevant aussi hautes que des montagnes. Les vaisseaux avaient perdu toute direction : ils étaient également hors d'état de poursuivre leur route dans ce détroit comme de s'approcher des montagnes. Éperdus, les capitaines avaient remis notre sort aux mains de Dieu ; tout moyen de salut leur échappait. Devenus les jouets des vagues, les vaisseaux, tantôt s'élevaient jusqu'aux étoiles et tantôt plongeaient aux abîmes de la mer ; ils se couchaient bord sur bord, soit à droite, soit à gauche ; l'eau y entraît à larges flots, les rames étaient brisées. A bord, tout était trempé par les vagues. Chacun s'écriait : « Ma vie, ma vie, mon Dieu ! je ne demande qu'à sauver ma vie ! » On ne songeait ni à ses biens, ni à ses enfants², et, en cette circonstance, chacun pensait :

Je vais être noyé, pourquoi craindre d'être mouillé.

Tandis que nous étions dans cette effroyable situation, nous vîmes un vaisseau en heurter un autre, qui s'inclina et disparut un moment sous les flots. Une catastrophe parut inévitable, le bordage du vaisseau devant être défoncé. On poussait des cris, on versait des larmes, on jetait les bagages dans la mer. Mais les vagues ont-elles des oreilles pour entendre la plainte de ceux qui se noient ? Tous ceux qui savaient nager se jetèrent à la mer, cherchèrent à gagner les vaisseaux les plus proches. Et moi, hors de moi, par suite de la frayeur

1. Le canal d'Oro entre l'île d'Eubée et l'île d'Andros.

2. Cf. *Coran*, XXVI, 88 : *يَوْمَ لَا يَنْفَعُ مَالٌ وَلَا بَنُونَ*

épouvantable que j'en éprouvai, je demandai : « Pourquoi les gens de ce vaisseau là-bas poussent-ils des cris et se jettent-ils à l'eau ? » A quoi un des marins, d'un ton dur et d'une voix qui trahissait ses angoisses, me répondit : « Récite des prières, implore Dieu, demande-lui le salut, nous allons être noyés. »

J'adressai mes supplications à Dieu — qu'Il soit exalté ! — avec humilité. Il était mon seul refuge. ...

Dans cette situation, Dieu Très-Haut, par un effet de sa miséricorde, inspira à l'un des commandants de navires l'idée de faire faire demi-tour à son vaisseau et de gouverner ensuite à gauche. Il contourna ainsi une île appelée Andra' (اندر), se tenant à bonne distance de ses côtes escarpées, et continua sa marche jusqu'à ce qu'il pût y aborder et s'y abriter contre le vent. Les autres vaisseaux suivirent son exemple, gagnèrent le port où il avait jeté l'ancre, y entrèrent et s'y trouvèrent en sûreté, bien que leur salut eût paru un moment impossible. Les hommes se mirent alors à prier tout haut pour exprimer leur joie et adressèrent à Dieu leurs louanges et leurs remerciements. Quelle heureuse nouvelle ce fut pour nous que de nous savoir sauvés, combien elle fut douce à notre âme et touchante à notre cœur ! Comment exprimer ce que nous ressentions, en songeant que la générosité et la bienveillance de Dieu nous rappelaient du néant à la vie !

A un ami intime je dis : « Mon Dieu, cette île est pour nous un présage de bonne fortune. » — Il me répondit : « Nous sommes alors sur le point d'arriver à notre pays l'Oued Draâ¹, s'il plaît à Dieu : Hana Dra. » Le mot *hana*, en effet, dans notre dialecte signifie *nous* et le second mot Dra درا désigne l'Oued Draâ وادي درعة² :

1. Andra, Andros.

2. Darā (vulgo Dra) est la forme moderne du toponyme Dar'a.

3. Le jeu de mots est basé sur la ressemblance de Andra (nom de l'île d'Andros) et de hana Draa.

Si, après cette séparation, Dieu veut bien réduire la distance qui nous sépare et nous consoler, en nous réunissant,
Je pardonnerai au temps toutes ses vicissitudes passées et futures.

Toutes les fois que l'angoisse de la séparation m'étreignait plus rudement et que je me sentais le cœur serré, je faisais — Dieu en soit loué ! — un rêve, ou bien j'entendais des mots de bon augure, qui réjouissaient mon cœur, calmaient mon impatience et me consolait ; ces grâces m'étaient accordées, parce que je priais Dieu, de toute mon âme, je m'humiliais devant Lui, je L'implorais — qu'Il soit exalté ! — par ses noms et par ses attributs, je prononçais continuellement son nom, je sollicitais ses Prophètes et ses Saints d'intercéder en ma faveur auprès de Lui.

Un jour, je fis le rêve d'être sur un bateau qui suivait un canal (مصرف) étroit : ce canal passait devant mon village de l'Oued Draâ et le bateau s'arrêta juste à la porte de ma maison. Tout en rêvant, je m'étonnais et je disais : « Comment ce bateau a-t-il pu pénétrer jusque-là ? Par où a-t-il passé ? Et comment ce petit canal a-t-il pu le recevoir ? » Puis, m'étant éveillé, je donnai à mon rêve l'interprétation suivante : « Nous sortirons sains et saufs de ce voyage et nous retrouverons notre pays. » Mon rêve — Dieu soit loué ! — se réalisa ainsi que je l'avais interprété. Ce fut à Constantinople que je fis ce rêve.

La mer s'étant apaisée, nous quittâmes le port d'Andros pour nous rendre au port de Qizil-Hisar et de là à Ménekché¹. Ménekché, dans la langue du pays, signifie *fleurs de*

1. Le mot *meneché* منكه ou *meneché* « violette » est aussi le nom turc de la ville de Monemvasia (Malvoisie), célèbre par ses vins, située sur la côte orientale du Péloponèse, cf. KURPER et BIANCHI, *Diet. turc-français*, II, p. 521. Monemvasia avait été conquise par les Turcs sur les Vénitiens en 1540. C'est une île normale entre l'île d'Eubée et Corin, Ph. du Fresnois-Gauyge revenant en 1573 de Constantinople en suivant le même itinéraire qu'El-Tamgrouti, après avoir traversé le canal d'Oro et le golfe de Nauplie, se réfugia, pour échapper à un vent violent, dans le port de Malvoisie « où il y a une belle forteresse, avec

violettes. En effet, l'endroit où fut construite cette forteresse abonde en fleurs de cette espèce.

De Ménekché, nous gagnâmes le port de Qoron¹ (قرن). Là, nous fîmes la rencontre d'une frégate (فرغاطة) chrétienne montée par trente-cinq corsaires infidèles, qui cherchaient à surprendre des Musulmans se gardant mal et à les capturer. Nous prîmes cette frégate et nous allâmes au port de Modon² (مدن), puis à celui de Dzon³ (اذن), qui est très vaste, mais dont l'entrée est étroite. Un fort le domine et le protège contre l'ennemi.

Les ports appartenant au Grand Turc (التركي) sont très nombreux, plus nombreux et plus beaux que ceux du Maroc.

Du port de Dzon, nous nous engageâmes en haute mer, afin de la franchir dans le sens de sa largeur. Ce fut dans la matinée de mercredi, premier jour de Ramadan de l'année neuf cent quatre-vingt-dix-huit, qui correspond au quatorze juin⁴.

Dieu nous assista au cours de ce voyage. Nous arrivâmes à Tripoli dans la matinée du lundi suivant, sans avoir eu à souffrir du vent ni de la soif. Le vent se maintint modéré, grâce à Dieu, et favorable à la navigation.

Toutefois il y eut un jour une panique à notre bord : la vergue (قوية) (qui est la traverse disposée horizontalement au sommet du mât, à laquelle se trouve suspendue la voile) vint

une bonne garnison turque n. (*Voyage du Levant de Ph. du Fr.-C.*, éd. Haesen, p. 172.) D'autres voyageurs, dans de pareilles conditions, cherchent abri vers l'est, dans l'île de Milo.

1. Coron, sur la baie de ce nom, au sud du Péloponèse.

2. V. *supra*, p. 42.

3. C'est Zouchio, Giongo, Jonch ou Port de Jon, au nord de la baie de Navarin. Les Turcs avaient bâti en 1572, au sud de la baie, la forteresse de Neo-Kastro, l'actuel Navarin; cf. W. HENR, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*, Leipzig, 1886, t. II, p. 330.

4. Le 1^{er} Ramadan 998 correspond au mercredi 4 juillet 1590 du calendrier grégorien et au 24 juin du calendrier julien.

à se rompre pendant que la voile y était déployée, ce qui causa aux passagers une grande frayeur. Le commandant du vaisseau s'empessa de faire amener la voile et fit appel aux rameurs ; mais ceux-ci ne pouvaient être que d'un faible secours, car la distance qu'on avait encore à parcourir était de beaucoup supérieure à celle qu'on peut couvrir à la rame.

Comme nous allions à Stamboul, le vent étant tombé un beau jour, tandis que nous naviguions en haute mer, les rameurs se mirent à l'œuvre pendant quelque temps, puis, découragés, ils abandonnèrent leurs rames et on dut stopper tout le restant de la journée. Mais, vers le soir et toute la nuit durant, Dieu ouvrit la porte aux vents et nous pûmes continuer notre marche.

Dans cet incident, nous vîmes l'application de ces paroles de Dieu¹ : « Parmi les signes miraculeux de Dieu, sont les vaisseaux qui s'élèvent sur les flots, comme des montagnes. Si Dieu impose le calme aux vents, ces vaisseaux demeurent immobiles à la surface des eaux. En cela, il y a des signes pour tout homme plein de patience et de reconnaissance. »

Notre commandant signala sa situation par des émissions de fumée. Dès que les autres commandants de vaisseaux les aperçurent (un nouveau pacha de Tunis venu de Stamboul était avec nous), l'un d'eux prit notre vaisseau en remorque, et, l'ayant attaché par des câbles à sa poupe, il le remorqua jusqu'à ce que la vergue brisée fût réparée ; si bien qu'on put arriver à bon port et remplacer cette pièce par une autre toute neuve.

C'est là l'usage sur tous les vaisseaux : quand un accident arrive à l'un d'eux dans des conditions telles qu'il ne puisse ni stopper, ni prendre terre, ni être abandonné, il fait des émissions de fumée. Tout vaisseau qui aperçoit cette fumée ne peut se dispenser de rallier le navire en détresse et de l'assister dans son malheur.

1. *Coran*, XLII, 31.

Nulle part, je n'ai vu de courtoisie, d'esprit d'obéissance et de discipline comme chez les Turcs. Si l'un d'eux est investi d'une dignité, ou d'un commandement en temps de paix comme en temps de guerre sur terre ou sur mer, aucun de ses inférieurs n'est admis à le contredire, ou à ne pas le suivre, quand il avance ou qu'il se déplace, ou à discuter ses ordres, à les modifier, à différer d'avis avec lui, quand bien même il serait dans l'erreur et qu'il y aurait du danger à le suivre. L'inférieur ne peut qu'obéir à son supérieur, s'en remettre à lui pour toutes choses, se tenir devant lui dans une attitude déférente, demeurer avec lui matin et soir, ne jamais le quitter sans son autorisation. L'inférieur doit observer strictement ces règles, serait-il plus âgé que son supérieur, de qualité plus haute ou d'origine plus noble. D'ailleurs, si les Turcs sont bénis de Dieu et vainqueurs de leurs ennemis, c'est parce qu'ils ne s'écartent pas de ces principes.

Nous débarquâmes à Tripoli et nous y passâmes plusieurs jours. ...¹

Nous quittâmes Tripoli, le mercredi quinze Ramadan correspondant au huit juillet², et nous vîmes mouiller au large de Djerba dans la matinée du jeudi; nous y dûmes rester cinq jours, à cause d'un vent violent qui soufflait contre nous. Après Tripoli, nous fîmes escale à Sfax, puis à Monastir, puis à Sousse....

Cette ville a beaucoup perdu de son importance; elle est moins peuplée [qu'au temps où El-Bekri l'a décrite]. Mais on y tisse encore des pièces de tissu (مقاطع) de lin d'excellente qualité. Les tissus de lin de Sousse et de Tunis sont supérieurs à tous ceux de l'Ifriqiya. A Sousse, à l'intérieur du rempart, se trouvent nombre de palmiers plantés entre les maisons. On

1. Suivent des descriptions de Tripoli et de Sousse d'après Ibn Abi Rebbih, démarquées d'El-Bekri, cf. trad. SLANE, pp. 76 et 78.

2. Le 15 Ramadan 998 correspond au mercredi 8 juillet 1590 du calendrier julien; au 18 juillet du calendrier grégorien.

y cultive ainsi qu'à Monastir l'indigo comme on le fait chez nous dans l'Oued Draâ. L'huile y est abondante.

Nous partîmes de Sousse, après y avoir séjourné quatre jours. Nous mîmes à la voile, le premier jour des fêtes de la rupture du jeûne¹, après avoir assisté à la prière solennelle d'usage, qui eut lieu à la grande mosquée de cette ville. Nous nous dirigeâmes vers le port de Kelibia², qui est celui d'où partent en général les vaisseaux à destination des pays turcs; ils s'y rendent en traversant la mer dans le sens de sa longueur, car on ne fait escale à Tripoli que lorsqu'on y a des affaires. Entre Kelibia et Tripoli, la distance est d'environ quatre cents milles.

De Kelibia, nous fîmes route vers Ghar el-Melli³. Un vent d'Ouest nous y retint deux jours; puis le lundi 5 Chawwal⁴, nous allâmes à Bizerte, où nous séjournâmes jusqu'au lundi, 3 Dou-l-Qada⁵. De Bizerte, le pacha qui était avec nous se rendit à Tunis. Les grains abondent à Bizerte; la vie y est à bon marché. Raisins et figues s'y trouvent à profusion. Les raisins, supérieurs à tous ceux des pays côtiers (سواحل) voisins, sont transportés à Tunis. ...⁶

Nous partîmes de Bizerte, le lundi dont il a été question⁷. Un autre vaisseau partit en même temps que nous. Nous passâmes par Tabarka qui appartient aux Chrétiens⁸. Ils y habitent deux emplacements, dont l'un est une forteresse. Ces Chrétiens sont placés sous la protection des Musulmans. Ils doivent donner l'hospitalité aux Musulmans qui viennent à

1. 1^{er} Chawwal 998 = 3 août 1590.

2. V. *supra*, p. 25.

3. Ghar el-Melh. Porto Farina.

4. Le 5 Chawwal 998 = 7 août 1590 tombe un mardi.

5. Le lundi 3 septembre 1590.

6. Suit un très long passage, tiré d'Abou-l-Baqâ Khalel, concernant divers savants de Tunis.

7. Le 3 Dou-l-Qada 998 = 3 septembre 1590.

8. L'île de Tabarka, donnée à la famille des Lomellini, comme rançon du corsaire Dragut. Cf. P. MASSON, *Hist. des Établissements et du Commerce français dans l'Afrique Barbaresque*, 1903, gr. in-8, p. 7, note.

passer chez eux. Un sultan de Turquie céda cette place à l'un de leurs grands personnages, en retour d'un service que celui-ci lui avait rendu. Ils y pêchent le corail avec des barques (زوارق) qui courent sur la mer, vont et viennent, balancées par les vagues qui tantôt les soulèvent, tantôt les abaissent. Cette pêche se fait à l'aide de filets qu'ils jettent dans les hauts fonds de la mer et qu'ils traînent. Les branches de corail s'y accrochent. Le corail pousse sur les hauts fonds de la mer; c'est une petite plante très ramifiée (مفرع) qui ne se trouve nulle part dans cette mer qu'en cet endroit.

Nous jetâmes ensuite l'ancre au port de Bône (بلاد العناب), où nous ne demeurâmes qu'une journée. En quittant ce port, nous passâmes devant Bougie; mais, le vent étant favorable, nous ne nous arrêtâmes qu'à Alger. ...¹

Nous entrâmes à Alger dans la journée de samedi huit Dou-l-Qada, un jour avant la fin d'août². C'est une ville très peuplée, aux marchés nombreux et vastes. Le nombre des soldats qui tiennent garnison dans cette ville fortifiée est considérable. Elle a trois portes. Sa principale mosquée est très vaste et son imâm est du rite malékite. Alger a trois mosquées à khotba, dont l'une est réservée aux Turcs. L'imâm de cette dernière est du rite hanéfite.

Le port d'Alger est toujours plein de vaisseaux, dont les capitaines sont d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Ils sont doués d'une perspicacité qui ne se trompe jamais. Ils sont la terreur des Chrétiens dans leur pays. Ils sont de beaucoup supérieurs aux capitaines de Constantinople, d'aspect plus martial, et sont plus redoutés des ennemis. Aussi leur ville est-elle supérieure à toutes les villes de l'Afrique et plus peuplée. Les commerçants y sont plus nom-

1. Suit une longue citation de poèmes d'après Abou-l-Baya K'aled.

2. Le samedi 8 septembre 1540 du calendrier grégorien; le 29 août du calendrier julien.

breux qu'ailleurs, le commerce y est plus florissant, les marchés y sont plus achalandés, les marchandises, en plus grandes quantités. Cela lui a valu d'être nommée par ses habitants : « La Petite Stamboul. »

Il y a des étudiants à Alger, qui sont assez instruits. Cependant, chez les Algériens, l'amour des choses de ce bas monde, la préférence marquée pour les biens présents et pour la vie mondaine l'emportent beaucoup sur le reste.

On s'y procure des livres plus facilement que dans les autres villes de l'Ifrigiya, notamment beaucoup de livres andalous.

A Alger, se trouvent les tombeaux du maître vertueux Abou Zaid Sidi Abd er-Rahman et-Taâlibi¹, du saint vertueux Abou-l-Abbas Sidi Ahmed ben Abdallah el-Djeziri² et du saint vertueux Abou-n-Nour³ : ce dernier est ainsi nommé par les habitants d'Alger. Son tombeau est sur le sommet de la montagne. Tous ces saints ont leurs tombeaux à l'extérieur de la porte Bab el-Oued. Il y a à Alger d'autres tombeaux de saints. Nous les avons visités et nous avons été sanctifiés par leur *baraka*. Que Dieu les ait en sa miséricorde et nous fasse profiter de leurs mérites !

Les deux vaisseaux qui nous avaient ramenés à Alger retournèrent à Stamboul, chargés de valeurs considérables, des impôts de la ville, de cadeaux pour le Sultan, le vizir, le grand-amiral, etc., de marchandises destinées à des commerçants, de munitions pour l'armée, etc. Beaucoup de Musulmans y prirent passage, en particulier le cadi d'Alger avec

1. Auteur de plusieurs traités théologiques, né en 788, mort en 875 (1387-1471 J.-C.). Sa qoubba est près de la mosquée placée sous son vocable. Cf. I. DE GONZALEZ, *Essai chronologique sur les Musulmans célèbres de la ville d'Alger*, p. 4.

2. Il composa un traité de théologie qu'il intitula *l'Algérienne*, il mourut en 874 [11 juillet 1469-30 juin 1470] et fut enterré au cimetière de Bab el-Oued. V. *ibidem*.

3. Les Algérois l'appellent communément Sidi Ben-Nour ; on ne sait rien sur lui, si ce n'est qu'il était d'origine turque.

ses biens, ses femmes et ses enfants ; des commerçants, des pèlerins, etc. s'y embarquèrent également.

Une nuit, après le départ d'Alger de ces deux vaisseaux, les renégats (عابج) qui en formaient l'équipage et tous les autres Chrétiens qui s'y trouvaient, ranciers ou porteurs de présents, se révoltèrent, mirent à mort les deux capitaines et les Musulmans qui tentèrent de les combattre. Quelques-uns de ces derniers se jetèrent à la mer, et certains d'entre eux purent se sauver à la nage ; les autres se noyèrent.

Les Chrétiens mirent le cap des deux vaisseaux sur leur pays, emmenant tout ce qu'ils contenaient, biens, femmes, enfants, ainsi que les Musulmans qui s'étaient rendus ou qui avaient gardé la neutralité, sans tenter de se jeter à la mer.

Un homme bien renseigné sur les affaires du pacha, gouverneur d'Alger, m'a dit que les pertes de ce haut fonctionnaire, du chef de l'enlèvement de ces deux vaisseaux, s'élevèrent à un million de mitqals ; un autre homme me parla de dix-huit quintaux d'or, sans compter les perles, les draps, toutes les marchandises, les esclaves chrétiens et les tapis.

Il n'y eut pas de maison à Alger qui n'eût à porter le deuil du grand malheur qui venait ainsi atteindre les Musulmans dans leurs personnes et dans leurs biens. « Nous appartenons à Dieu et c'est à lui que nous retournerons ¹. »

Quelques jours après, le capitaine Arnaout Mami qui avait fait croisière, armé en course, au large des côtes des pays chrétiens, arriva à Alger avec huit vaisseaux et dix-huit des Chrétiens qui avaient pris part à la mutinerie. Ces Chrétiens avaient été pris dans une petite barque, faisant route pour leur pays et y emportant dix-huit mille mitqals. Ils racontèrent qu'après être arrivés au pays des Chrétiens, ils s'étaient partagé le butin, que chacun des mutins avait eu pour sa part mille mitqals, sans préjudice d'un prélèvement fait avant partage de vingt mille mitqals en faveur de l'Église.

1. *Coran*, II, 151

Ils racontèrent aussi qu'ils avaient prémédité cette trahison et ce massacre, dès avant notre arrivée à Alger, tandis que nous nous trouvions encore à bord. Dieu, que nous louons et dont nous reconnaissons les bienfaits, nous avait protégés contre eux.

Voici, d'après ce que nous en avons entendu dire, comment cette révolte fut organisée :

Les révoltés tinrent conseil. L'un d'eux, réputé pour la sagesse de ses avis, dit : « Les deux vaisseaux sont maintenant sur lest ; il ne s'y trouve que des hommes. Remettons la chose au retour d'Alger, quand les vaisseaux seront chargés de richesses et de munitions. » Cet avis prévalut. Mais il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu !

Les capitaines de vaisseaux de Stamboul sont d'une négligence extrême. Jamais semblable accident n'est arrivé à des capitaines d'Alger. ...

Je reprends mon récit : l'Ifriqiya, dans les premiers siècles de l'hégire, et au début de la conquête musulmane, c'était la région importante du Maghreb. Ses villes et ses bourgs étaient très peuplés. Le nombre de ses savants était considérable. Ses rois étaient célèbres, leurs troupes nombreuses, leurs armées victorieuses. En ce temps-là, les campagnes devinrent comme des villes. Mais aujourd'hui l'Ifriqiya n'est plus que ruines entassées. Elle a subi une telle décadence qu'on n'y voit plus que les traces de son ancienne splendeur et que l'ennemi infligé la convoite. Il y a déjà possédé plusieurs villes, sur le littoral et dans l'intérieur, Tunis, Tlemcen, Tripoli, Djerba, Alger, etc. D'autres villes ont été détruites par lui, comme Mehdiya, Bougie, etc. ...¹

C'est à réaliser les hadits concernant le Maghreb que tend la conduite de nos seigneurs les Chérifs — Dieu perpétue leur pouvoir ! — Après avoir consolidé leur empire, qu'ils ont

1. Suit un extrait de l'historien Abou Ishaq sur la conquête de l'Ifriqiya et Pavènement des Aghlabites; puis une citation des hadits relatifs à la venue du Mehdi.

purgé de la souillure des Infidèles, ils se sont conformés à la *sounna*, en commençant par la droite leur conquête de la terre. Ils prendront d'abord le pays des Nègres, puis, de là, s'étendront sur le reste de la terre, suivant le texte du hadîth du Mehdi qui dit que celui-ci conquerra la terre entière et la purifiera des injustices des tyrans orgueilleux parmi les Infidèles ; les habitants du ciel et de la terre en seront satisfaits. Le prophète Jésus — sur lui soit le salut ! — sera derrière le Mehdi ses prières facultatives et obligatoires. Le ciel n'aura pas une seule goutte d'eau qu'il ne la fasse tomber, la terre n'aura pas une plante qu'elle ne la laisse pousser ; les récoltes et les biens seront si abondants, la sécurité et la félicité seront, grâce à Dieu, si générales que les vivants désireront la résurrection des morts.

Nous nous sommes trop étendu sur ce sujet, laissant de côté le but de cet ouvrage. Cette digression, bien qu'elle ne soit pas tout à fait dénuée d'intérêt et dépourvue d'utilité, doit s'arrêter ici, et il faut reprendre notre récit.

Nous partîmes d'Alger, dis-je, le sept Moharrem de l'année neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, quatre nuits avant la fin d'octobre¹. Le vent nous emporta au port de Honeïn, où nous débarquâmes sains et saufs.

Abou el-Baqa Khaled ben Abou Khaled — que Dieu l'ait en sa miséricorde ! — a dit :

« Honeïn est une jolie ville, ni grande, ni petite. Elle est d'un bel aspect, et ses proportions sont agréables. Elle est sise au pied de deux montagnes, entre une forêt et la mer. Construite en plaine, elle est dominée par une forteresse ; on y trouve un arsenal, des marchés animés et des mosquées toujours pleines de monde. C'est au voisinage de l'Andalousie qu'elle doit sa célébrité. J'y ai rencontré le khatib aux vastes

1. Le 7 Moharrem 999 correspond au 5 novembre 1590 du calendrier grégorien ; et au 26 octobre du calendrier julien.

connaissances, Abou Abdallah ben Djaber, dont la compagnie a dissipé ma nostalgie. Il m'a récité les vers suivants d'un certain poète :

Reçois cette bonne nouvelle : un bonheur présent va te faire oublier le passé.

Combien de choses désagréables se terminent par un plaisir !

Nous quittâmes Honeïn. Un vent qui soufflait doucement nous entraîna jusqu'au port de Tétouan¹...., que nous reconnûmes dans l'après-midi du vendredi 11 Moharrem². Nous essayâmes d'aborder, mais un vent violent nous en empêcha et nous fit revenir en arrière jusqu'à l'Oued Laou, où nous passâmes la nuit. Cependant les vagues soulevaient le vaisseau et l'abaissaient, mouvement qui dura jusqu'à l'aube, au moment où le muezzin appela à la prière du matin. Nous pûmes alors nous diriger vers le port, tout contrits et jurant bien de ne plus jamais voyager sur mer.

Nous rentrâmes pied sur la terre ferme pour ne plus la quitter. Nous n'avions plus à compter avec la mer, à attendre qu'elle eût cessé d'être agitée ou que le vent se fût calmé. Les souffrances que nous avaient causées la mer et le voyage s'étaient trop prolongées. Je jurai que plus jamais je n'adresserais mes salutations aux vents. Puissent leurs souffles ne jamais m'accorder leurs faveurs ! Combien de fois, en plein été, n'ont-ils pas excité la révolte parmi les vagues, en soufflant furieux et implacables. Celles-ci alors se dressent comme des montagnes au-dessus desquelles les vaisseaux se balancent comme les rameaux d'un saule ; elles écartent les navires du bon chemin et forcent les passagers à quitter leur place et leurs compagnons. Fréquemment, le vent était si violent qu'il nous emportait du milieu du vaisseau jusqu'à ses extrémités. La

1. Deux mots illisibles : قاع مزير. Il s'agit sans doute du port de Rio Martín ou Rio Martil, il faudrait alors lire مردين.

2. Le vendredi 9 novembre 1590 du calendrier grégorien.

mort était presque toujours devant nos yeux ; parfois, même, nous la touchions du doigt.

En échange de nos demeures et de nos palais pleins de fraîcheur, nous avons choisi les solitudes d'une mer haute, débordante, et au lieu des selles de nos chevaux, nous avons pour montures les vagues de la pleine mer et de la nuit. Par une singulière aberration, l'homme se jette, corps et biens, dans le péril. Il dispose une planche à la surface de cette chose démesurée, qui est la plus grande preuve en ce monde de l'unité de Dieu — qu'Il soit exalté ! — je veux dire la mer, il monte sur cette planche et se lance au milieu des vagues qui s'amoncellent autour de lui, n'ayant plus d'espoir qu'en Dieu Très-Haut : Que Dieu est Puissant et Grand ! Il a dit : « Si le malheur vous atteint au milieu de la mer, vous invoquerez vainement tout autre que Dieu ¹. »

L'homme ainsi se dirige vers son but, va d'une ville à l'autre au travers de ces vastes nappes d'eau, dépourvues de tout jalon, de tout élément indicateur, comme dans les ténèbres de la nuit. On voit deux vaisseaux se croiser, l'un se dirigeant vers l'Est, l'autre vers l'Ouest, poussés par le même vent d'Est ou d'Ouest, sans que leurs passagers puissent communiquer entre eux, ni se donner des nouvelles. A peine se voient-ils le temps de se dire un mot et les voilà éloignés les uns des autres par le vent.

Gloire à Dieu qui a donné à l'homme l'intelligence de ces choses et qui l'a guidé pour agir ainsi ! « C'est Lui qui vous dirige sur terre et sur mer, qui vous asservit les vaisseaux qui parcourent la mer par son ordre ². » Qu'elle est grande la puissance du Dieu Très-Haut ! Combien Dieu est miséricordieux pour ses créatures !

La bride du navire, qui le dirige à droite ou à gauche et qui règle son allure, n'est qu'une pièce de bois placée à l'ar-

1. *Coran*, XVII, 69.

2. *Coran*, XIV, 37.

rière. L'orientation sur mer se fait au moyen d'un instrument nommé boussole (حَكّ), qui a la forme d'un habitacle (بيت الأبرة), et d'une carte géographique de la mer en parchemin, sur laquelle sont inscrits les noms de toutes les villes du littoral et des îles. Cette carte fait connaître également les différentes espèces de vents, la distance franchie par les vaisseaux et celle qui leur reste à franchir, comptée en milles : ils la nomment « compas » (قياس). Parmi les choses plaisantes que je racontais à mes amis, je disais un jour : « Chez nous, dans l'Oued Draâ, nous sommes indifférents aux vents, nous n'y faisons aucune attention, qu'ils soufflent ou qu'ils se calment, à moins que ce ne soit à l'époque où les dattes tombent des palmiers. Mais pour ceux qui voyagent sur mer, quand le vent souffle, c'est comme s'il venait ravir leurs âmes. »

On raconte, chez nous, qu'un homme, à la suite d'épreuves subies en mer, jura de n'habiter que dans une ville où l'on ne connaîtrait ni la mer, ni les instruments des marins. Il prit une rame avec lui et se mit à parcourir la terre, allant d'une ville à l'autre. Partout où il passait, la rame était connue. Arrivé enfin dans le Draâ : « Qu'est-ce que cet instrument ? » demande-t-il aux habitants du pays. — « C'est un instrument qui sert à placer le pain au four et à l'en retirer, » lui répondit-on. Sur quoi, il fixa sa demeure dans le Draâ.

En débarquant à Tétouan, nous y fîmes descendre nos bagages à terre et nous entrâmes dans la forteresse de cette ville, le cœur rempli de joie d'avoir échappé aux accidents de la mer et à ses dangers. Louange et reconnaissance à Dieu ! Mais je ne saurais louer Dieu autant qu'Il s'est loué lui-même. Nous avons, grâce à Dieu, traversé les périls de ces mers, et Dieu — qu'Il soit exalté ! — par sa bonté, nous en a gardé. Ceux, en effet, qui affrontent ces périls sont considérés comme disparus et ceux qui en réchappent comme des gens renaissant à la vie. Immense étendue où surnage une

toute petite chose, tel un vermissseau sur un morceau de bois.

La distance que nous avons traversée sur mer est de trois mille deux cents milles, dont sept cents milles en pays turc, depuis Constantinople jusqu'à Modon¹ (مدن), ce qui fait le quart du voyage. De Modon à Tripoli ou à Kelibia, autant de milles ; et autant de Kelibia à Alger. Une distance égale sépare Alger de Tétouan. Entre Tripoli et Kelibia, il y a environ quatre cents milles.

Nous séjournâmes à Tétouan, y attendant les ordres du Commandeur des Croyants — que Dieu l'assiste! — qui devaient nous parvenir de Merrakech.

Nous visitâmes le saint vertueux, le chérif Sidi Abd es-Selam ben Mechich², le maître d'Abou-I-Hasan ech-Chadili³ — Dieu les ait en sa miséricorde et en sa faveur!

Son tombeau est situé au sommet du djebel el-Alâm, haute montagne, d'où nous dominions tout le territoire du Hâbt, les rivages de l'Andalousie, leurs grèves, Cadix, Gibraltar appelé Djebel el-Fath⁴ ou Djebel Târiq. Târiq était un affranchi de Mousa ben Noscîr, qui l'avait envoyé de Kairouan [pour conquérir l'Espagne]. Ce général, après avoir traversé le Détroit, débarqua au pied de cette montagne qui porte son nom et s'y installa comme dans une forteresse. Puis il conquiert l'Andalousie. Les gens, aujourd'hui, nomment cette mon-

1. Modon; cf. p. 42 et 73.

2. Chérif, originaire des Bni Arous du djebel Alam près de Tétouan, il fut le disciple de Sidi Bou Medine. Il mourut assassiné en 625 (1227-1228 J.-C.). Son immense popularité a donné naissance au dicton suivant, très répandu chez les Djebala :

مولای عبد السلام بن مشیح هو الی خلق الدنیا والدين والنبي رجل مسکين

« Moulay Abd es-Selam ben Mechich, c'est lui qui a créé le monde et la religion; le Prophète n'est qu'un pauvre hère. »

3. Fondateur de la Tariqa qui porte son nom. Il mourut en 656 (1258 J.-C.). Cf. EN-NAQHARANDI, trad. GAULLE, en appendice à la *Daouhat en-Nachir*, pp. 291-298.

4. « La montagne de la Conquête ».

tagne Djebel Târiq ; ils écrivent ce nom ainsi, sans en connaître le sens.

Après que Târiq eut conquis l'Andalousie, son maître Mousa ben Noscîr débarqua au pied d'une montagne qui domine Tétouan et Ceuta. Cette montagne se nomme encore de nos jours djebel Mousa. Le djebel el-Fath s'aperçoit du port même de Tétouan ; le djebel Mousa et le djebel el-Fath sont deux montagnes jumelles.

La montagne de Sidi Abd'es-Selam dont nous venons de parler domine les deux villes de Tanger et de Ceuta — Dieu les rende, comme autrefois, des centres de l'Islam ! — ainsi que la mer de Tanger, qui est un détroit par lequel la Méditerranée communique avec l'Océan. Ce détroit est plus large que celui de Constantinople, dont les deux rives, comme nous l'avons déjà dit, sont couronnées de deux forts constituant la porte de la capitale. En arrière du djebel el-Fath, du côté de l'Est, apparaît une autre montagne, sur le flanc de laquelle, à ce qu'on nous a dit, est située Malaga — que Dieu rende toutes ces villes à l'Islam, et, par sa bonté, les délivre de leur servitude !

L'ordre que nous attendions du Commandeur des Croyants nous parvint. Il nous enjoignait de prendre le chemin de son auguste capitale. Le 1^{er} Safar de la dite année¹, nous partîmes de Tétouan et nous arrivâmes, le 10 du mois de Rebia prophétique², à Merrakech, — que Dieu la garde ! — Les meilleures nouvelles nous y attendaient. Nous entrâmes chez notre seigneur le juste, le vaillant prince, le roi de l'Islam et des Musulmans, le défenseur du monde et de la religion, Abou-l-Abbas el-Mansour, notre seigneur Ahmed, fils du sultan excellent, dont la générosité ressemblait aux nuages chargés de pluie, le commandeur des Croyants, le meilleur des rois et des sultans, Abou Abdallah, notre seigneur Mohammed³, fils du sultan, l'adorateur de son Dieu, qui résidait dans les *ribat*,

1. Hégire 999. Le 29 novembre 1590.

2. Le 6 janvier 1591.

3. Moulay Mohammed *ech-Cheikh*, le père d'El-Mansour.

et fit la guerre sainte, le chérif, le Commandeur des Croyants, qui a combattu pour la cause du maître de l'univers, Abou Abdallah, notre seigneur Mohammed¹ — que Dieu Très-Haut assiste cette dynastie et perpétue son pouvoir !

Nous le trouvâmes dans son palais victorieux, d'où émanent ses bienfaits bien connus. Il fut très heureux de nous voir, revenir sains et saufs — que Dieu lui donne la victoire ! Le visage brillant de joie, il ordonna qu'on nous fit loger avec nos compagnons les ambassadeurs turcs² et nous accueillit — Dieu l'assiste ! — de la façon la plus bienveillante. Nous restâmes au palais impérial, le temps de lui remettre le cadeau des Turcs et la réponse relative à notre ambassade.

Les bienfaits dont il nous combla sont indescriptibles. Au déjeuner comme au dîner, on nous servit des mets de toutes sortes, apprêtés avec un soin particulier et l'on nous apporta des plateaux (طيفير) remplis de fruits variés.

Sa Seigneurie, pleine de bonté, nous fit des dons de toutes espèces. Et quel accueil chaleureux nous fut réservé pendant les fêtes de la naissance de son ancêtre le Prophète — que la bénédiction et le salut soient sur lui ! Il fit célébrer ces fêtes de la façon la plus parfaite. Toutes ces magnificences, toutes ces dépenses, nul autre que lui n'était capable d'en faire les frais, avec l'intention pure de plaire à Dieu : « Tout homme ne peut être récompensé que d'après ses intentions³. »

1. Mouley Mohammed *el-Qaïm bi-amr Allah*, le grand-père d'El-Mansour.

2. D'après une lettre écrite, de Merrakech semble-t-il, par Dom Cristovão de Portugal (fils du prétendant Dom Antonio) le 21 avril 1591, l'annonce de la prise de Gago par le pacha Djouder serait arrivée à Merrakech pendant le séjour de l'ambassade turque. La tête du roi de Gago, envoyée à Ahmed el-Mansour, aurait même été montrée à l'ambassadeur. Le fait est faux, puisque le roi de Gago Askia Isahq ne fut tué qu'en mars-avril 1592 ; mais l'ambassadeur put voir quelque autre tête envoyée en trophée. Selon Dom Cristovão lui-même, « beaucoup supposent que la nouvelle a été mise en circulation pour en imposer audit ambassadeur, qui est parti le lendemain pour la Turquie. » Cf. *S. Inéd. Maroc, 1^{re} Série*, Angleterre, II, pp. 65-67.

3. Ce hadîth est considéré comme l'une des quatre traditions fondamentales de l'Islam. EL-BOKHARI, trad. HOÛDAS et MARÇAIS, I, p. 1.

El-Mansour avait invité le peuple à venir dans son palais fortuné et merveilleux¹, dont le bel aspect rappelle l'éclat du visage de ce prince. Il nous fit entrer dans son palais béni d'El-Bedi², à la vaste cour, aux admirables ornements, du style le plus pur. Ce palais, dont les *qoubbas*³ altières se font pendant et sont d'une merveilleuse beauté, est tapissé d'étoffes de soie de couleurs multiples. Des estrades y sont disposées avec un art tel qu'on n'en vit jamais de pareilles dans une autre demeure; elles étaient recouvertes de coussins plus magnifiques que ceux du Khawarnaq⁴ et du Sedir⁵. Des rideaux (استار), des tentures (كلال) et des tapisseries (حجال) brodées d'or pendent et il y a des portières (حلال) à la porte de chaque salle (قبة) ainsi qu'à l'arcade (حناية) qui surmonte chaque divan (سرو). Le long des murs courent des tentures (حيطيات) de soie couvertes de dessins variés d'une

1. Le passage qui suit et qui est relatif à la célébration du Mouloud a été reproduit avec des variantes dans la *Nozhet el-Handi*, pp. 240-241. Mais EL-OURNANI a supprimé du récit du Tamgrouti les détails qui lui ont paru trop puéris pour figurer dans l'histoire d'Ahmed el-Mansour.

2. Sur ce palais, V. S. *Hist. Maroc, 1^{re} Série*, Pays-Bas, t. IV, p. 570-583; EL-OURNANI, *Nozhet el-Handi*, trad. Houdas, p. 180; AIMEZ (G.), *Le Palais d'El-Bedi à Marrakech*, dans *Archives Berbères*, 1918, pp. 53-63.

3. La *qoubba* est à l'origine (cf. G. MAUGAIS, *Manuel d'art musulman*, p. 530 et 796) une salle carrée couverte en coupole. Elle conserve ce caractère dans les petits monuments funéraires. Le mot sert par extension, au Maroc, à désigner un pavillon contenant une grande salle couverte d'un plafond de menuiserie, qui ne conserve de la coupole primitive qu'une petite calette centrale hémisphérique. Les *qoubbas* du palais d'El-Bedi, dont les ruines sont encore visibles, de même que les *qoubbas* des tombeaux saadiens, qui demeurent intactes, étaient de ce type.

4. On nomme ainsi en persan « un pavillon rond et élevé comme un phare renfermant des habitations ». Le palais dont il est question avait été commandé par Noman, roi de Hira, à un architecte syrien nommé Sinimmar. Cf. TAHAÏI, trad. ZOTENBERG, t. II, pp. 105-110; R. BASSET, *Revue Africaine*, 1906, n° 260, pp. 22-36.

5. Nom d'un village de Hira situé en face du palais du Khawarnaq. Noman est souvent appelé: « le seigneur du Khawarnaq et du Sedir ». Cf. *ibidem*.

grande originalité et tout à fait admirables ; on dirait des fleurs cueillies dans un parterre¹ ; elles témoignent d'une habileté telle que les siècles précédents n'ont jamais connu rien de semblable. Les parois (جوانب) des *goubbas* reposent sur des colonnes de marbre veiné, dont les chapiteaux sont enduits d'or fondu. Le sol est pavé de dalles de marbre blanc d'un travail admirable, dont les joints sont artistiquement passés en noir. L'intérieur des *goubbas* est orné de dessins qui sont le plus souvent rehaussés d'or, dessins très beaux, très admirables, exécutés avec un art indescriptible et qui charme les yeux.

Dans ce palais, se trouvent, de distance en distance, des pièces d'eau d'un agrément tel que, dans toute la ville, il n'y en a point qui les égale. L'eau jaillit dans des vasques placées sous les *goubbas* et s'écoule par des ruisseaux qui sillonnent le Palais.

Tout le monde avait été admis, mais chacun était placé suivant le rang que lui assignaient ses fonctions, la classe à laquelle il appartenait par son origine et par son extraction. Tous prenaient place sous la *goubba* : chérifs, cadis, saints, vizirs, caïds, secrétaires, juristes, hôtes, fantassins, cavaliers, tous pouvaient s'imaginer qu'ils étaient dans les jardins du paradis. Revêtu de son plus beau costume, qu'il rehaussait encore par son aspect majestueux et imposant, le Sultan — Dieu le rende victorieux ! — se tenait assis à sa place habituelle. Ils le contemplaient avec respect et admiration. Son éclatante beauté frappait tous les assistants ; hommes de la campagne et citadins éprouvaient un plaisir égal, quand ils le regardaient. Étaient assis devant lui tous ceux qui avaient l'habitude de s'asseoir à ses côtés. Debout, derrière le prince

1. Cette description a été écourtée par EL-OVRANI. Il faut rétablir dans le texte (p. ۱۳۲) كل سرير au lieu de كان سرير, et, dans la traduction (p. 240), couper la phrase après ces mots.

et son entourage, serrés et présentant un spectacle imposant, se tenaient les serviteurs, les Nègres (وصفان) et les Renégats (عاج) coiffés de différentes manières, la taille enserrée dans des ceinturons dorés et argentés, d'aspect éblouissant, dont chacun valait au moins des mitqals par centaines.

Quand les gens connus ou inconnus furent tous entrés au Palais, après bien des luttes suivies de victoires pour l'occupation des places, quand une foule compacte remplit la cour et le seuil du Palais, quand les soldats et les *tolba* furent placés et que le calme eut succédé au vacarme ; quand d'énormes cierges peints et ornés de couleurs variées eurent été disposés ; quand la salle et la cour furent pleines de gens des diverses tribus, on s'empressa d'apporter à manger. On servit d'abord une première série de mets variés dans des plats (قصاص) dorés de Malaga et de Valence et dans de la vaisselle admirable venant de Turquie et de l'Inde, puis une seconde série d'autres mets. On ne voyait s'agiter que plateaux et vaisselles contenant des nourritures succulentes, qui fondaient dans la bouche et qu'on mangeait avec délices. On servit tout ce que pouvait désirer l'estomac et que les yeux avaient plaisir à voir¹. On en pouvait manger sans craindre aucun mal. La saveur de ces mets n'était point capiteuse et ne pouvait causer de mal aux yeux.

Outre ces innombrables plats de tout genre, on servit une grande variété de gâteaux et de fruits. Les gens, après avoir mangé et bu, prirent chacun quelques gâteaux et quelques fruits, pour en faire goûter à leurs enfants². Puis, ils cessèrent de manger, bien qu'ils eussent tout loisir de continuer.

Lorsque tous furent de belle humeur, que les ventres furent remplis de mets exquis, en un mot après avoir mangé et bu copieusement, quand on se fut léché les doigts et qu'in-

1. Réminiscence coranique, XLIII, 71.

2. Suivant l'habitude des convives dans le Maghreb.

vités et serviteurs eurent terminé leur besogne, on apporta des aiguières et des bassins pour les ablutions des mains des invités, qu'ils essuyèrent ensuite avec des serviettes de lin brodées. Pour comble de bonheur, il y avait des brûle-parfums contenant du benjoin, de l'ambre et du bois d'aloès ; des coupes (صحائف) d'or ou d'argent étaient remplies d'eau de rose et d'eau de fleurs d'oranger ; on y trempait de fraîches branches de myrte, avec lesquelles on aspergeait abondamment les convives.

Les convives adressèrent alors des prières à Dieu en faveur de notre seigneur le Calife — que Dieu l'assiste ! Des poètes récitèrent des éloges du Prophète généreux, célébrant l'excellence de sa sainte nativité, éloges conçus en termes choisis, d'excellent style, d'une éloquence débordante, terminés par l'évocation de la gloire du Commandeur des Croyants, prononcés d'une voix douce et vibrante, sur une cadence admirable. Toutes les oreilles étaient attentives, écoutant ces mélodies enivrantes chantées d'une voix merveilleuse.

Des poèmes en l'honneur du Prophète et des *qasidas* relatives à sa naissance furent récités par¹ le cheikh, l'érudit, dont les accents suscitèrent dans tous les cœurs des sentiments d'enthousiasme. Toute l'assistance complimenta les poètes et les chanteurs ; les critiques impartiaux, après avoir attentivement examiné leur talent, se déclarèrent satisfaits. Ne venaient-ils pas, en effet, par leur douce intervention, de donner la joie aux âmes même les plus cruellement peignées ? Les cœurs obtinrent du Sultan bien-aimé l'extrême limite de leur désir.

Le Commandeur des Croyants, pour récompenser leur zèle, fit pleuvoir sur les acteurs de ce divertissement des dons et des présents qui dépassaient en nombre les gouttes de la pluie ; et il fit d'eux ses obligés pour leur vie entière.

1. Le nom du poète a été omis dans le manuscrit.

La fête fut terminée par une prière humblement adressée à Dieu Très-Grand — qu'Il soit exalté! — en faveur de notre seigneur le Calife, afin qu'Il fit durer sa puissance, qu'Il affermit son pouvoir, qu'Il lui donnât la victoire, qu'Il lui conservât les dons dont Il l'avait comblé (à savoir : la protection, le parfait bonheur, l'immortel pouvoir, la haute noblesse), qu'Il regardât favorablement les actes méritoires qu'il venait d'accomplir en ces fêtes solennelles, où il atteignit tout ce qu'il désirait pour améliorer sa religion et son royaume. Que Dieu prolonge indéfiniment ses jours fortunés et fasse que les étoiles du bonheur éclairent toujours les heures de ses mois et de ses années ! Qu'Il accumule sur sa tête faveurs sur faveurs, gloire sur gloire et honneur sur honneurs ! Qu'Il lui accorde la vie la plus douce, la considération la plus haute et une durable longévité ! Qu'Il dilate sa poitrine et que, sous un soleil brillant et sous une lune étincelante, notre Sultan continue à être préservé des vicissitudes du temps et protégé contre tous les périls et toutes les calamités ! Puisse tous ces vœux se réaliser par l'intercession du Prophète, pour l'amour duquel, en considération de sa noble natalité, notre Sultan avait organisé la fête qui vient d'être décrite ! Puisse Dieu consigner toutes ses actions aux pages où sont inscrites les bonnes actions et accorder à notre Sultan, comme récompense, un bonheur éternel en ce bas monde et dans les jardins du Paradis ! Dieu, dans sa bonté, voudra bien entendre ces vœux que nous formons tous en faveur du Sultan !

La cérémonie terminée, tout le monde reprit le chemin par lequel il était venu, chacun emportant les dons dont il avait été favorisé ; il semblait que nous sortions des jardins du Paradis.

Nous ne cessâmes d'être l'objet de faveurs répétées, tous les jours qui suivirent. C'est ainsi et non autrement que doivent agir les princes généreux. Le septième jour après celui de la natalité du Prophète, la générosité du Sultan se manifesta de

nouveau largement ; ses bienfaits débordants se répandirent sur tous comme une pluie continue, avec une abondance deux fois plus grande encore que celle du premier jour ; une infinie variété de mets et de gâteaux furent servis aux convives. Toutes ces choses laisseront leurs traces dans les pages d'histoire où il sera traité de la haute noblesse du Sultan. L'assistance fut parfumée avec de l'aloès de la meilleure qualité et des mélanges de toutes sortes d'encens ; elle fut aspergée avec de l'eau de roses et de fleurs d'oranger d'une qualité supérieure à tout ce que l'on avait connu jusqu'alors.

Notre seigneur le Calife — Que Dieu l'assiste ! — célébrait avec le même cérémonial les autres fêtes et, pendant le Ramadan, le mois du jeûne, à l'achèvement de la lecture du *Sahih* d'el-Bokhari¹.².

J'assistai un jour aux fêtes de la rupture du jeûne. Le Sultan — Dieu le rende victorieux ! — se rendit, dans la matinée du premier jour de ces fêtes, au *mousalla*³, [suivi] de son armée de héros innombrables, monté sur un cheval de sang. Il faisait songer à une haute montagne de clémence et de bienveillance, à un lion plein d'héroïsme et de vaillance, à une mer de générosité et de pardon, à une lune pleine répandant au travers des ténèbres de la nuit la clarté de sa lumière, la droiture de sa sagesse, le succès de ses résolutions, l'éclat de son glaive meurtrier⁴.

1. La lecture du *Sahih*, commencée le 1^{er} du mois de Redjeb, se poursuit pendant le mois de Chaban, pour s'achever dans la nuit du 27 Ramadan. C'est dans cette nuit que la première révélation du Coran aurait été faite à Mahomet, et on la commémore dans tous les pays musulmans. On l'appelle souvent ليلة سبعة بخور « La nuit aux sept parfums », parce qu'il est d'usage de faire brûler cette nuit sept parfums, encens, benjoin, etc., renfermés dans un cornet de papier.

2. Mots inintelligibles.

3. Emplacement hors des murs des villes où se fait la prière en commun, les jours de fêtes solennelles.

4. On remarquera les mots المنصور الرشيد et السباح, qui rappellent les surnoms des trois califes abbassides Er-Rachid, El-Mansour et Es-Sefah.

Comme si Dieu, lui ayant donné à choisir entre les caractères, l'avait pourvu d'un naturel conforme à son choix !

Devant le Sultan, marchaient différentes compagnies de Renégats (ممالك) ou d'Esclaves (عبيد), des milliers de vaillants soldats aux uniformes splendides, encadrés de commandants à cheval. Ces hommes, aussi nombreux que les grains de sable, remplissaient l'espace et ondulaient comme des vagues dans une mer d'acier. Les cavaliers étaient montés sur des chevaux magnifiques, des étalons qui rongeaient leurs freins, étouffés ou élancés, les uns blancs comme le jour, d'autres noirs comme la nuit, d'autres bais, d'autres à la robe isabelle, couleur de safran¹, d'autres alezans dorés, dont les robes semblaient tissées de rayons de soleil, d'autres ayant la pelote en tête et la robe gris-cendré, d'autres enfin aux robes bigarrées, où s'unissaient le jour et la nuit.

Des chevaux marqués de blanc au front et au pied², de ceux qui passent l'imagination et le raisonnement,

Quand ils prennent le galop dans un champ de courses, on dirait un vent du Nord faisant fondre en pluie l'haleine du Sultan.

Les pelotes qui marquaient le front de ces chevaux étaient comme des empreintes tracées par la main du Sultan.

Les cavaliers tenaient dans leurs mains les rênes de leurs chevaux et se dressaient sur leurs selles, droits comme des fers de lances³. Chevauchant au travers du champ de manœuvres, ceints de sabres de l'Inde d'une solidité à toute épreuve, portant sur leurs épaules des arcs pareils à des croissants,

1. Littéralement « teinte en jaune avec de l'ouers ذوس, plante linctoriale pour la couleur jaune ».

2. Allusion au hadîth suivant :

تبعث امتي غررا محجلين

3. Exercice pratiqué aujourd'hui encore par les bons cavaliers du Maroc.

ares qui ne manquent jamais leur but et dont les flèches sont comme ces étoiles filantes qui, dans la chasse qu'elles font aux démons, ne reviennent jamais sans succès¹. Ils étaient munis d'armes défensives, que le Sultan, par une mesure générale de bienfaisance, leur avait fait distribuer : boucliers très beaux à voir et d'un agencement plus perfectionné que les autres, boucliers en cuir dont les porteurs, ne connaissant point la crainte, vont toujours de l'avant pour combattre, affrontent les périls, garantissent la victoire et portent le triomphe éclatant dans leurs familles.

La lumière de l'aube naissante semblait émaner de son front ; l'éclat de son visage avait fait luire ce jour qui voulait rivaliser avec la beauté royale, mais la splendeur du front de notre maître l'emportait, rendue plus brillante encore par les boucles de cheveux noirs qui l'encadraient. La parfaite beauté du Sultan était sans pareille, et ses qualités dignes d'admiration. Il inspirait les sentiments les plus vifs à ceux qui le voyaient et qui reconnaissaient en lui une intelligence développée, de beaux traits physiques, un bon naturel, de la pondération, des sentiments affectueux, une grande délicatesse. Toute l'armée connaissait la vivacité et la pénétration de son esprit.

Une foule de spectateurs bordait la route que devait suivre le Sultan, se pressant les uns sur les autres, afin de pouvoir le contempler ; les cavaliers marchaient en tête, suivis de fantassins. Le Sultan, escorté de ses troupes en bon ordre, offrait un coup d'œil enchanteur. Cavaliers et piétons, avançaient par groupes, successivement. De tous ses yeux et de toutes ses oreilles, le Sultan les regardait et les écoutait, plein de bienveillante attention, parfois interrompant sa marche, parfois souriant ou témoignant par ses gestes de sa sincère affection. Tous en étaient comblés de joie ; fort émus de sa bienveillance, ils ne se lassaient point de suivre son cortège, de le regarder sans cesse, de prier à haute voix pour lui, de faire

1. D'après la légende arabe, les étoiles filantes poursuivent dans le ciel les démons qui cherchent à y monter pour espionner les anges. V. *Coran*, LXVII, 5.

publiquement son éloge jusqu'à son arrivée au *mousalla*. C'était un spectacle saisissant et une scène d'une admirable beauté, où figuraient citadins et campagnards, parmi des fleurs qui semblaient des tapis, par un printemps resplendissant.

C'était grâce aux faveurs de Dieu et à ses bienfaits que toutes ces créatures se trouvaient réunies ; terre et ciel témoignaient qu'elles avaient observé le jeûne depuis le commencement du Ramadan jusqu'à sa fin.

La prière et la khotba terminées, vint le moment de rendre les honneurs au Sultan et de se disperser. Le Sultan monta à cheval, les tambours battirent si fort que la terre en trembla. Les troupes prirent le chemin du retour, faisant vibrer sous leurs pas le sol frappé en cadence. Le Sultan assisté de Dieu marchait en avant. L'éclat de son visage blanc, semblable à la lumière blanche du soleil, resplendissait tel qu'un éclair dans l'espace. Les grands de l'empire se groupaient autour du drapeau royal et rayonnaient dans le ciel comme des étoiles ou comme des rangées de perles disposées avec art. La blancheur du visage heureux du Sultan rappelait la pleine lune à ceux qui le contemplaient ; le respect qu'il inspirait était celui qu'inspire un lion au milieu de lionceaux.

Plus fluide que l'onde et plus acérée qu'un glaive est sa langue.
Un regard de colère est toujours dissimulé au fond de ses yeux limpides, comme est cachée dans sa gaine une lame tranchante de l'Inde.

Il se mit en marche ; tous les yeux étaient fixés sur sa personne, tous les cœurs palpitaient d'affection pour lui. Les étendards flottaient autour de lui, portés par des hommes de haute taille. « Quiconque ressemble à son père n'est point fautif¹. »

1. Le vers complet, dont cette phrase passée en proverbe forme le deuxième hémistiche est :

بابه افتدى عدى فى الكرم ، ومن يشابه ابيه فما ظلم

« Adiy, en générosité, suit l'exemple de son père
Et qui ressemble à son père ne fait de tort à personne. »

L'heureux cortège s'avavançait, précédé de la victoire, favorisé du destin.

Le prince s'avavançait à la tête d'une armée, dont les sabres et les lances illuminaient la terre et l'espace, comme les étoiles illuminent la nuit.

Armée, dont les ailes s'étendant de la montagne à la plaine, débordaient cette surface¹.

Devant lui marchaient de nobles cavaliers d'un courage éprouvé, couverts de boucliers et qui semblaient des lions montés sur des aigles ; ils s'étaient emparés des collines, et des côtés de cette vaste plaine et remplissaient l'espace de l'Est à l'Ouest. Les chevaux martelaient le sol de leurs sabots et soulevaient une poussière qui s'élevait en tourbillons noirs comme les voiles de la nuit. Les fers de lances semblaient les étoiles du ciel, les sabres, des clairs ruisseaux, les lances, des pleines lunes éblouissantes ; les hennissements des chevaux retentissaient avec fracas, semblables à des tonnerres.

Quant à nous, nous nous tenions à l'arrière du cortège, montés sur d'excellents chevaux, nous balançant sur nos selles comme d'élégants et flexibles rameaux. Ce fut une fête tout à fait belle, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Nous marchions, guidés par l'heureuse fortune du plus grand roi du monde et éclairés de sa lumière.

Que cette fête soit heureuse pour vous, ô Commandeur des Croyants ! Soyez-en l'imâm heureux !

Tout le temps que vivra notre seigneur sera un printemps dont chaque jour sera une fête.

Puisse l'empire de notre seigneur le Commandeur des Croyants — que Dieu l'assiste ! — ne jamais manquer de saints vivant à l'ombre de sa protection ! Puisse-t-il répondre toujours à l'appel que lui adressent les contrées les plus loin-

1. Le vers, dans le texte arabe, est faux, et par suite la traduction est douteuse.

taines, leur donner satisfaction et faire que des fêtes s'y renouvellent aussi souvent que les rosées pour les jardins, aussi souvent que les visites de celui qui a soif à la fontaine ! Puisse son autorité être toujours obéie ; puissent les frontières de ses États être reculées, ses efforts être couronnés de succès, ses étendards flotter au loin, ses serviteurs obtenir la victoire, ses jours couler heureux, ses nuits être éclairées, ses compagnons être libres ! Puisse-t-il n'avoir d'autres préoccupations que celles du gouvernement, puissent ses faveurs être des pardons, ses étendards être victorieux, puissent ses lumières indiquer la voie droite, ses conseils être sages, puisse-t-il être préservé de l'erreur par sa ferme conviction, puisse sa sévérité assurer la sécurité, puissent ses voisins jouir de sa protection, puisse la naissance de son fils susciter la confiance, puissent ses sujets être soumis ¹ !

Que Dieu donne la prospérité à mon seigneur, à l'occasion de cette fête qui est la sienne et où il s'est montré si aimable, de cette fête de la rupture du jeûne, dont la noblesse a rendu ses traits plus nobles encore. Que ses *tarawih* ² lui soient comptées au paradis, comme un soufle parfumé et comme une plante odoriférante ! Que Dieu lui accorde autant de faveurs qu'en reçoivent ensemble, le premier jour de la rupture du jeûne, tous ceux qui ont jeûné !

« Amen ! Amen ! et je ne dis jamais une fois : Amen, sans le faire suivre de mille autres fois : Amen ! »

Je passai un temps assez long, paré ainsi des robes d'honneur dont me faisait présent le Sultan et jouissant de sa

1. Le Tanigroni a placé par flatterie, dans les souhaits qu'il adresse à Moulay Ahmed el-Mansour, les principales épithètes, dont les califes abbassides ont formé leurs surnoms: المنصور le victorieux; الهادي le guide dans la voie droite; الرشيد le sage; الامين l'homme constant; المأمون l'homme sûr; المعتمد le protégé; الواثق le confiant; الموفق l'agréé.

2. Ce sont les prières faites la nuit pendant le mois de Ramadan.

faveur, marchant avec fierté à sa suite et vivant à sa Cour, qui était pour moi comme un séjour printanier. Cela dura jusqu'au moment où, ma mère et ma petite fille étant décédées, le Sultan remarqua mon désir ardent de revoir mon pays natal. Son cœur compatissant s'attendrit sur le double malheur qui venait de me frapper dans ces deux êtres chers, et il me donna l'autorisation — Dieu l'assiste ! — de prendre congé de lui.

Je fis mes préparatifs de voyage, les larmes plein les yeux et, accablé de chagrin d'avoir à me séparer du Prince, je récitaï ces deux vers :

Ces adieux sont semblables à ceux que j'ai déjà faits au printemps ; ils me brisent les côtes ou me font répandre des torrents de larmes.

Si l'on dit que la partie d'un tout a quitté l'autre partie, certes moi, en te quittant, j'ai tout quitté, y compris mon âme.

Je détournai les yeux¹ pour dissimuler mon trouble²... et je montai un excellent cheval de race, d'une admirable beauté, invincible à la course.

Par une faveur inattendue, Dieu, dans son extrême bonté et dans sa prescience, me fit accompagner, au cours de ma mission en Turquie, par un ami sincère dans son affection, fidèle, dévoué et pur, d'une constance parfaite, qu'il fût présent ou absent. Il me tint compagnie au cours de ce voyage périlleux, dissipa les chagrins que me causait la séparation, me consola dans les angoisses qui m'étreignaient.

Le meilleur de tes amis est celui qui partage ton infortune. Mais où est celui qui la partagera ?

Qui, en ta présence, te défendra par ses paroles et qui, en ton absence, sera comme tes oreilles et tes yeux³.

1. Le texte porte *فارومت ملي عيني*.

2. Suit une phrase inintelligible.

3. Ces deux vers, empruntés à Abou-l-Baqa, ont déjà été cités par le Tamgrenli, dans une partie du texte qui n'a pas été traduite.

J'ai nommé le jurisconsulte, le savant, l'homme fin, le secrétaire, l'homme de lettres Abou Abdallah Sidi Mohammed ben Ali el-Fichtali¹ — Dieu me fasse profiter de son amitié ! Il était doué d'une grande mémoire, fort attentif, généreux, très noble, très versé dans les sciences traditionnelles ainsi que dans les sciences pratiques, très cultivé, d'une grande pénétration d'esprit. Aucune pluie, douce ou forte, n'égale en abondance sa générosité. Si vous entriez dans sa familiarité, vous verriez l'affabilité, cette qualité disparue, reprendre toute sa force, et la générosité, toutes ses formes ; vous verriez les difficultés du temps s'aplanir, sa colère s'apaiser ; il vous prodiguerait des sentiments d'amitié exempts de toute arrière-pensée. Il ne manque jamais aux promesses qu'il a faites et il s'efforce de donner satisfaction aux vœux qu'on peut former. Il est au-dessus de tous éloges et seuls le bruissement des vagues et le silence du désert peuvent en rendre compte. Toute autre amitié que la sienne est un vain mot. Ses promesses sont toujours suivies d'exécution. Il est d'un caractère aussi doux que l'eau pure qui court.

Il est l'homme du siècle pour ses connaissances en littérature, en grammaire, en prosodie, en rhétorique, en philosophie, en logique, en mathématiques, pour son érudition en droit successoral et en philosophie du droit musulman, pour son expérience profonde du monde. Il a, dans toutes les sciences, des connaissances variées et il s'y montre un maître sans défaillances. Il a des connaissances linguistiques étendues ; ainsi, il sait l'art de décomposer les hémistiches des vers métriques et de leurs différents cercles². Il connaît l'exégèse coranique et les hadit. Il a beaucoup lu et il sait rendre intéressantes les conversations relatives aux choses anciennes et modernes. Il ne cesse de rechercher la perfection dans les voies scientifiques, de s'abreuver à leurs sources limpides et douces.

1. V. *supra*, p. 8, note 3.

2. Les cercles prosodiques.

Il peut prétendre aux plus nobles dignités et aux situations les plus élevées. Aussi est-il arrivé au sommet qui était son but ; à la cour chérifienne, il plane au-dessus de la *Souha*¹. Il compte parmi les meilleurs secrétaires de la dynastie hachémienne. D'une habileté consommée dans les deux arts de la rhétorique et de l'éloquence, il est prompt à extraire des perles, en plongeant sa plume au fond de la mer des sciences ; c'est un maître dans l'art de la parole², tel qu'il est impossible qu'il en existe un autre. Joignez à tout cela qu'il sait être délicat dans l'exécution, qu'il ne rapporte que ce dont il est certain, qu'il est ponctuel et qu'il est doué d'une finesse toute diplomatique, lorsqu'il traite des affaires difficiles.

J'ai effectué mon voyage sur mer en sa compagnie. Je n'avais alors ni connaissance des choses de ce monde, ni expérience. Mon compagnon — Dieu le préserve ! — fut pour moi, en cette entreprise, comme un frère germain ; il soulagea mes peines et ma détresse, il eut pour moi les égards d'un homme généreux. Aussi nous liâmes-nous d'amitié comme sont liées les deux lettres alphabétiques, l'*alif* et le *him*, ou comme l'âme et le désir, comme la parole et l'action. Nous voyagions à bord du même vaisseau, nous habitions le même logis, toujours gais, toujours joyeux, toujours pleinement satisfaits. Aucun de nous ne prétendait avoir un droit particulier sur tel ou tel objet, ni garder pour lui seul une question qui devait rester secrète.

Durant tout notre voyage, nous fûmes inséparables ; il m'épargnait à la fois les flatteries des tiers et leurs critiques. « Ne vous préoccupez, me disait-il, que du *dikr*³ et de la prière ; chaque chose a sa place marquée dans l'espace. » Je

1. Petite étoile de la Grande Ourse.

2. Le texte porte للسر الحلال dans la magie licite. Le Prophète a dit : ان من البيان لسحرا. « Certes l'éloquence est une véritable magie. » *Bukhari, Sahih*, III, 14.

3. L'oraison spéciale à l'ordre religieux auquel on est affilié.

marchais donc sur les traces de mon compagnon, aussi bien dans l'ensemble que dans le détail, aussi bien pour les questions importantes que pour celles qui ne l'étaient pas. « L'homme professe la même religion que son ami¹. » Les voyages révèlent les caractères des hommes et font connaître aux voyageurs tous les milieux.

Les hommes se ressemblent tous, tant qu'on ne les met pas à l'épreuve. Un jugement qu'on fonde sur le sentiment n'est pas le même qu'un jugement qu'on fonde sur des faits vus par ses yeux.

De même dans une forêt, les arbres se ressemblent tous, mais on arrive à les distinguer par le goût de leurs fruits.

Je ne cessai de jouir de la douce compagnie d'El-Fichtali, et ainsi s'affermirent nos liens d'amitié. Je recueillis auprès de lui les plus précieuses connaissances jusqu'au moment où les ailes de la séparation s'abattirent sur nous. Elle rompit notre longue union par une méchante flèche bien lancée. Je lui fis mes adieux dans sa maison, à Merrakech — Dieu la garde ! A ce moment, mes souvenirs m'envahirent, mes yeux se remplirent de larmes et mon cœur de charbons ardents. Je ressentis plus vivement ma séparation d'avec mes amis, ma douleur et mon impatience s'avivèrent.

Elle étendit ses mains pour me faire ses adieux, et me serra les miennes ; nos yeux faillirent se fondre à cause de la séparation.

Quand deux amis se séparent, leur affliction est si grande que leurs yeux pleurent du sang.

Il me reconduisit, me fit ses adieux — que Dieu le conserve ! — après m'avoir comblé de présents, en s'excusant de n'avoir pu mieux faire ; je le quittai la poitrine en feu, les larmes aux yeux, nos cœurs brûlant du désir de nous réunir. Mais déjà le corbeau de la séparation avait proclamé en croissant notre éloignement.

1. Hadit.

Nous quittâmes Merrakech dans les derniers jours de Djoumada I^{er} de l'année neuf cent quatre-vingt-dix-neuf¹, prenant la direction de l'Oued Draâ notre pays — que Dieu le garde !

Toutes les contrées, toutes les villes me sont chères ; mais jamais autant que mon pays et que ma ville natale.

Nous traversâmes cette montagne des montagnes, le Deren, gravissant péniblement des hauteurs escarpées, passant des défilés et des cols tortueux, endurant des souffrances terribles.

Nous cheminâmes, tantôt à travers de hautes plaines, tantôt sur des plateaux élevés, soit par des passages dangereux où l'on ne rencontre que des voleurs, des loups et des lions, soit par des ravins effroyables au travers de montagnes s'élevant jusqu'au ciel, inaccessibles, désertes, où rien ne vit, et faisant penser au Pont, à la Balance et à l'Interrogatoire. Nous montions parfois jusqu'aux étoiles, puis nous descendions jusqu'au fin fond de la terre. Je crois que ce sont ces montagnes qu'a voulu décrire le poète El-Khati, quand il dit :

Chemin faisant, je gravissais des côtes qu'on pourrait comparer à des éperons de coqs ou à des serres d'aigles.

Et pourquoi ? Uniquement parce que, mes péchés m'enveloppant de tous côtés, mon châtimeut est de gravir ces côtes.

Nous endureâmes ainsi les plus grandes souffrances, en gravissant des sommets qui nous rapprochaient de l'Épi, de la Vierge et de la constellation de l'Aigle. Nous étions à bout de forces ; sans compter les souffrances morales que nous subissions en même temps. Entretienant les filles d'Éros, je récitai :

Où la nostalgie est la plus cuisante, c'est quand on se rapproche du pays natal.

1. Le mois de Djoumada I^{er} 999 correspond à la période 25 février-26 mars 1591.

Nous nous vîmes enfin sur le point d'arriver à notre pays le Draâ — que Dieu le garde !

C'est le pays dont je ne puis oublier le souvenir, à cause d'un secret enfermé dans ma poitrine.

Qu'une pluie abondante arrose les environs de ce pays, où demeurent ma famille et de nobles amis !

Nous fîmes halte sur une hauteur où la rivière fait un détour et d'où nous dominions — louange à Dieu ! — les passages qui conduisent à notre pays. Les oiseaux chantaient avec amour sur les arbres, le jour avait dissipé nos chagrins causés par l'insomnie, et nous lancions la flèche de la résolution, de laquelle jaillissait la flamme de l'énergie. Nous nous remîmes en marche rapidement. Nous cheminions maintenant à l'ombre des palmiers ; l'atmosphère était salubre, la brise faible ; nous suivions le cours de la rivière sinucuse, dont la vue dissipe les ennuis et la lassitude. L'Oued Draâ, d'où nous venait cet air pur, s'apercevait au loin, tel un duvet sur une belle joue. ...

Nos compatriotes de Tamgrout se précipitèrent au devant de nous, de nuit et de jour, franchissant rivières et canaux¹. ...

Tout le monde, simples particuliers et notables, à pied et à cheval, accourut vers nous, et nous présenta de longs souhaits de bienvenue empreints de sentiments cordiaux. Cette joie dura jusqu'à notre entrée à Tamgrout — Dieu Très Haut la garde ! — qui eut lieu dans la matinée du mercredi 1^{er} de Djoumada II de l'année neuf cent quatre-vingt-dix-neuf². ...

1. La vallée de l'oued Draâ est sillonnée de nombreux canaux d'irrigation.

2. Le mercredi 27 mars 1591. Et-Tamgrouti a dit lui-même, p. 163, qu'il avait quitté Merrakech dans les derniers jours de Djoumada I^{er}. Il ne faut pas prendre ces mots dans un sens trop strict. Des itinéraires anciens cités par Renou, *Descript. géogr. de l'Empire de Maroc*, p. 152, donnent la distance de Tamgrout à Merrakech comme étant de 6 à 10 journées de marche. Cela permet de fixer aux environs du 15 au 20 mars la date à laquelle Et-Tamgrouti avait quitté Merrakech.

Tangrouit redevint ma résidence habituelle: ...

Notre voyage béni dura vingt-cinq mois. Tant sur mer que dans les ports et dans les villes du littoral, nous passâmes quinze mois et onze jours, et le reste du temps dans les pays du Maghreb. Je loue Dieu et je reconnais ses bienfaits — bien que je ne puisse le louer autant qu'Il s'est loué lui-même — de m'avoir sauvé du péril et ramené sain et sauf dans mon pays.

L'éloignement et la séparation sont comme s'ils n'avaient point existé, quand ils sont suivis de la réunion.

Les vers suivants nous étaient applicables :

C'en est fait de la séparation : le rapprochement a eu lieu, les nuits de l'éloignement sont loin et nous nous sommes réunis.

Ma terre est ma bien-aimée, son vin est sa salive, ses jardins sont ses joues et mes chaussures reçoivent ses baisers.

Quand mon âme était peinée au point de désespérer de tout, j'avais l'habitude de chercher une consolation et un remède dans les mauvais vers suivants qui m'étaient inspirés par mon esprit fatigué et par mon cœur souffrant. Ces vers sont du mètre *radjaz manhouk*¹. J'en ai commencé la composition à Tétouan, quand nous vîmes la mer. Je l'ai terminée à Constantinople.

Voici ce poème :

Louange à Dieu le Clément, le Miséricordieux ! Que Dieu bénisse et sauve notre seigneur Mohammed et sa famille !

Louange à Dieu, qui a mis en nous la faculté de penser à Lui et de prononcer son nom !

Que Dieu bénisse le Prophète qui traça aux hommes le droit chemin, et qui, avec l'aide de Dieu, s'éleva jusqu'au trône céleste !

1. C'est-à-dire *radjaz* amputé d'un pied. Ce mètre, très vulgaire, est celui sur lequel chantent les ouvriers occupés à damer la terrasse d'une maison.

Qu'Il bénisse sa famille, ses compagnons, et tous ceux qui furent choisis pour devenir ses proches !

O mon Dieu, tu ne m'as donné en partage que le beau sans mélange.

J'étais orphelin, ignorant, pauvre et sans soutien sérieux.

Tu es venu à mon secours, alors que je me trouvais abandonné, et tu m'as tiré de la gêne étroite.

Tu m'as enseigné la science qui sauve les malheureux de l'ignorance.

Tu as dissimulé tous mes défauts sous des qualités solides.

Et ce, sans que j'aie aucune force, aucune puissance qui puisse me préserver de quoi que ce soit.

Toute louange et toute reconnaissance doivent s'adresser à Celui dont la bonté me protège.

Mais mon extrême reconnaissance ne saurait exprimer que mon impuissance à proclamer ses moindres bienfaits. Sache bien ce que je dis.

Si sincère que je sois, je ne saurais te louer comme tu t'es loué toi-même.

O mon Dieu ! qui as bien voulu m'accorder toutes les faveurs du passé.

C'est de Lui que j'espère ma délivrance de tous malheurs.

Il sait ma situation et cela me suffit pour ne rien craindre.

Je ne suis qu'un dépôt confié à l'esclave qui craint Dieu, sous la garde de Dieu qui sait tout et dont la puissance est infinie.

Dieu entend et voit tout. Il a toute indépendance.

Il est le Clément, le Puissant, le Fort. Il est mon défenseur contre tout ce qui pourrait m'assaillir.

La tête baissée, je t'implore, ô mon Dieu, comme un humble esclave.

Je dirige vers toi mes regards. Confirme-moi dans mon espoir.

Secours-moi, ô mon Seigneur ! Je me suspends à ta porte !

Si tu ne me viens pas en aide, ô mon Dieu, je serai plus faible qu'une araignée.

Sauve-moi, Seigneur, des périls qu'on encourt sur cette mer bleue.

Protège ton humble esclave et rassure-le en cette aventure !

Dissipe les soucis qui lui donnent l'insomnie !

J'espère, ô mon Seigneur, voir notre voyage en Orient ¹
 S'accomplir dans des conditions heureuses et saines, je l'espère,
 comme peut l'espérer un cœur ému.

Fais, ô mon Dieu, que ce malheureux jeté loin de son pays se
 retrempe dans sa famille,

Près de sa mère, de ses frères et de ses enfants,

Qui sont sa joie, la joie que tu voudras bien accorder à celui qui
 la désire ardemment.

Ce sera sa félicité, après quoi il n'aura plus à souffrir de la sépa-
 ration

Jusqu'à sa mort. Après la mort, le Paradis nous réunira tous,

Avec ceux qui nous ont précédés et ceux qui bientôt nous
 rejoindront,

Avec nos maîtres. Combien excellents ils étaient et combien était
 ardent l'amour qu'ils m'inspiraient !

Ils ne sont plus que souvenirs aujourd'hui, après avoir été très
 célèbres.

Puisse mon âme leur servir de rançon et assurer ainsi son salut !

Je ne puis m'empêcher de répandre des larmes abondantes,

Car, jusqu'au jour où, mort, je serai porté sur les épaules, rien
 ne peut me les faire oublier.

Jerejoindrai d'autres maîtres, dont j'évoque le souvenir : âmes pures,

Savants en sciences concrètes ou abstraites,

Savants mettant en pratique leurs connaissances, humbles devant
 Dieu, qui les assiste,

Ascètes, pieux, véridiques,

Adorateurs, vertueux et saints craignant Dieu,

Hommes excellents, d'un caractère parfait,

Hommes généreux, dont les biens sont consacrés aux œuvres de
 bienfaisance,

Jalons de la religion dirigeant les initiés mystiques qui craignent
 Dieu,

Étoiles, pleines lunes, brillant de l'éclat

Du soleil ² qui est la meilleure des créatures, le Hachémite, sincère

1. On se rappelle qu'une partie de ce poème fut composée à Tétouan par le
 Tamgrouti, avant son départ pour Constantinople.

2. Mahomet comparé au soleil.

En ses actes comme en ses gestes et ses paroles, quand il appelle les gens à Dieu.

Ces hommes se rendaient scrupuleusement compte de leurs actes en toute conscience et en vue de mériter de Dieu le Vivant, l'Éternel.

Ils se sont élevés aux hautes dignités par leur piété, non par l'argent, puissance des insensés.

Ils craignaient le Seigneur et ils étaient respectés du monde entier.

Après la peine, après l'effort déployé par eux, ils ont goûté de suaves douceurs.

Ils ont préféré Dieu à toutes choses, et Dieu les a récompensés, en leur donnant une admirable puissance.

Leur empire est réel, et tout autre qu'eux est voué à un châtiment exemplaire,

Ils ont des flèches qui ne manquent jamais les personnes nuisibles.

Ni ceux qui ne s'acquittent pas envers eux de leurs devoirs,

Ni les injustes, ni les scélérats, à moins qu'ils ne viennent à résipiscence

Et ne leur manifestent le respect qui leur est dû ; sans quoi ils auront pour demeure une prison ténébreuse.

Après de ces hommes vertueux, les pauvres vivent dans l'aisance ;

Leurs vertus font que, pour soulager les pauvres, ils acceptent d'être eux-mêmes dans la gêne ;

Car ils ont renoncé en ce bas monde aux choses merveilleuses et admirables qui auraient pu être leur partage¹.

Ils étaient des flambeaux éclairant les ténèbres de la nuit.

Ils étaient le secours de tous les hommes en détresse.

Ils étaient l'asile fertilisant dans les grands malheurs.

Ils étaient les forteresses et les fossés qui les protègent.

Ils étaient les ports et les vaisseaux en tous pays assiégés.

Ils étaient la pluie abondante, aux gouttes douces et pures.

Ce n'est pas le musc, mais l'odeur de leurs souffles qu'il est le plus agréable de sentir,

Et leurs traces laissent derrière eux le meilleur parfum.

Hélas ! la perte de tels hommes me plonge dans les malheurs du temps.

Et je reste seul après eux, triste et pâle !

1. Suit un vers inintelligible qui n'a pas été traduit.

Rien, après eux, de ma vie sans but, ne pourrait me satisfaire !
Jamais, à mes yeux grands ouverts, l'envie de dormir ne serait venue, si je ne devais revoir en songe leur image.

La vie que je vivais auprès d'eux n'avait jamais connu de trouble.
En ce temps-là, la fortune m'était favorable et me servait en esclave soumis.

Placé sous leur égide, j'ai l'espoir que Dieu me préservera de tomber dans les excès,

Et que j'irai au Paradis accompagné de son pardon.

Ange répartiteur des pluies, puise dans la miséricorde de Dieu et arrose ces âmes !

Mon Dieu, pardonne leurs fautes, efface-les et m'en préserve !

Répands sur eux ta miséricorde et reçois-les au voisinage du Compatisant¹.

Adoucis par lui leur isolement d'un tendre adoucissement.

Que ta bonté certaine les bénisse dans leur éloignement !

Accepte leurs bonnes œuvres et que ta bienveillance leur pardonne
Leurs péchés, les absolve et les affranchisse !

Donne à ceux d'entre eux qui t'aiment passionnément la joie de te voir.

Ne les oublie pas, ô mon âme, et attends le jour où Dieu te les fera rejoindre !

Ne voilà-t-il pas l'avertisseur qui publie son avertissement au milieu de tes cheveux² ?

Et mon corps, déjà anéanti, n'est-il pas assailli par les symptômes destructeurs ?

Cependant, tu n'as rien préparé et tu n'appréhendes même pas les effets de ta négligence.

Quelle a été ta vie ? Tu l'as entièrement perdue dans la voie du mal.

C'en est assez, mon âme, assez de cet égarement criminel !

T'attends-tu à reprendre des forces, alors que la faiblesse te consume et blanchit tes cheveux ?

Que peut-il survenir après les cheveux blancs, sinon la décrépitude vous menant à la mort ?

1. Le voisinage du Prophète.

2. Il faut entendre : « Ne voilà-t-il pas les cheveux qui grisonnent et qui sont un avertissement de ta fin prochaine ? »

Prends garde à toi ! la mort séparatrice pourra te surprendre le matin, le soir, dans un profond sommeil, à l'improviste.

O mon Dieu, fais que, pour chacun de nos péchés, nous accomplissions une action qui l'efface !

Apaise ma soif par la boisson bienfaisante de ta miséricorde !

Donne-moi un guide qui m'initiera à sa science et m'en fera hériter ; un guide qui te sera agréable par sa piété !

Dirige vers le bien ton humble serviteur, accepte son repentir et guide-le dans le droit chemin !

Approvisionne-le de piété, aie la bienveillance de voiler ses fautes inévitables,

Ouvre son cœur à ton adoration en y jetant une lumière éclatante !

Fais qu'il soit persévérant dans la voie de la vertu,

Évitant, dans sa marche, tout ce qui pourrait l'induire en des péchés mortels.

Accorde-lui des facilités pour faire le bien, guéris son mal, protège sa personne et donne-lui sa subsistance.

O mon Dieu, pardonne la paresse et la faiblesse du misérable que je suis !

Sois indulgent pour lui ; délivre-le de la misère qui l'enserme !

Pardonne-lui tous ses péchés ;

Classe-le parmi les meilleurs des hommes, toi, ô mon Dieu, le meilleur des affranchissements !

Les portes de ta bonté ne sont point fermées pour ton serviteur.

Aussi s'y tient-il assidûment debout, et rien au monde ne peut l'en écarter.

Puisse-t-il en être toujours ainsi pour celui qui n'a d'espoir qu'en toi, ô mon Dieu !

Je t'adjure, au nom du Prophète sincère, reconnu tel,

Et sous la protection duquel je me réfugie, de délivrer un serviteur qui étouffe.

Répands ta bénédiction et ton salut, ô mon Dieu, tant que le monde restera monde, sur le Prophète.

Sur sa famille et sur ceux qui, les premiers, se sont rapprochés de lui. J'ai composé ce poème en l'an de l'hégire neuf cent quatre-vingt-dix-huit¹.

Il est terminé — Louange à Dieu seulement !

1. 10 novembre 1589-29 octobre 1590.

A Tétouan, en attendant l'arrivée du vaisseau, j'avais des entretiens familiers avec nos compagnons et avec le maître de la maison où nous étions descendus, Sidi Ahmed ben Mohammed ben Ahmed ben el-Moufaddal, andalou de Grenade, homme très riche. Il était chargé par le Sultan de percevoir les droits d'entrée et de sortie des marchandises, des esclaves et de tous autres articles en provenance ou à destination de la ville de Ceuta, appartenant aux Chrétiens. Ce fut pendant ce temps que je composai les vers qu'on lira plus loin¹. Notre hôte nous avait fait un accueil très généreux, nous fournissant de toutes choses durant notre séjour. Depuis le premier jour de notre arrivée jusqu'au dernier, c'est-à-dire pendant trois mois, sa bienveillance envers nous resta la même — Dieu le récompense en bien ! — Néanmoins, nous étions dans un état d'esprit fâcheux : à notre absence du foyer, à notre nostalgie, à notre attente prolongée s'ajoutaient la perspective d'un voyage lointain, celle des horreurs de la mer et des dangers qu'elle nous ferait courir et ce fait qu'étant si près de notre pays, il fallait tourner le dos à nos maisons, sans pouvoir y retourner.

L'homme qui a soif éprouve une grande tristesse à regarder l'eau, quand le chemin de la fontaine est interdit.

Nos craintes augmentaient et nous étions sur le point de désespérer de jamais revoir notre pays. Mais nous comptions sur la large bienveillance de Dieu et sur sa générosité inépuisable.

Voici mes vers :

Celui qui a besoin de Dieu, Ali, fils de Mohammed, originaire du pays de l'Oued Draâ, a dit :

En l'an 997, nous arrivâmes à Tétouan. Nous descendîmes dans une maison respirant la paix et la quiétude.

1. V. *infra*, p. 111-112.

O mon Dieu ! récompense le maître de cette maison, Abou-I-Abbas, fils de celui qui s'illustra par l'abondance de ses œuvres charitables et par les faveurs qui s'ensuivaient.

Donne-lui, ô mon Dieu, une heureuse progéniture, pour ses bonnes actions qui nous ont rendus heureux !

El-Fichtali Sidi Mohammed, plus connu sous le nom d'Ibn Abou-I-Hasan, m'accompagne.

C'est un homme d'esprit, dont l'heureux caractère et l'agréable voisinage dissipent la tristesse.

Que sont auprès de lui Ibn el-Aamid et Abd el-Hamid, quand il rédige des lettres ? Il est supérieur à tous les écrivains par l'élégance de son style.

Nous allons à Constantinople, munis d'un sauf-conduit pour traverser les mers et pour prendre passage à bord des vaisseaux,

De la part de l'imâm Abou-I-Abbas, cette mer de générosité qui anéantit tous les ennemis, le calife hasanien,

Le roi juste, El-Mansour, dont l'unique souci est de combattre les Infidèles et les Idolâtres.

O mon Dieu, accorde-lui tout ensemble l'empire de ce monde et l'empire éternel de l'autre !

O toi qui liras mes vers, dis : Amen ! et demande à Dieu pour nous le salut et le retour au pays.

J'avais allongé les deux vers suivants d'un certain poète par deux autres que j'avais envoyés à ma mère et à ma sœur utérine, en mettant *notre enfant* à la place de *notre maître* :

Il n'y a aucun inconvénient, après que tu as prononcé la *haitala*¹ et la *sabhala*², à ajouter : O mon Dieu !

Fais-nous revenir notre enfant sain et sauf ! C'est le soutien de notre vie.

Accorde-lui les faveurs partout où il se dirigera et des facilités pour atteindre le but qu'il poursuit.

1. La formule لا اله الا الله prononcée en signe de remerciement.

2. La formule سبحان الله « Gloire à Dieu ! »

Etends sur lui les voiles de ta protection, afin que, partout où il se trouve, il soit généreusement accueilli et respecté.

Aux quatre hémistiches des vers suivants, qui sont de Hariri, j'en ajoutai trois autres dans une lettre adressée à ma famille.

[Vers de Hariri] :

Laisse passer les violents accès de ta passion, ne fais pas trop de peine à ton âme.

[Les jours de la séparation ne se prolongent pas indéfiniment]¹,
et les montures du retour ne marchent pas lentement,
Grâce à l'aide de leur puissant Créateur.

[Suivent les trois hémistiches ajoutés par le Tamgrouti:]

Dieu est le meilleur préservateur du mal. Priez-le
De nous accorder sa grâce, de nous faciliter la délivrance
Et de nous tirer de notre détresse et de notre anéantissement.

Je disais encore, me rappelant les fêtes auxquelles nous avions pris part durant notre absence, nos voyages sur mer, notre entrée à Stamboul et notre sortie de cette ville :

Ce fut pendant les fêtes de la rupture du jeûne que je m'embarquai à bord d'un vaisseau. Nous fûmes accueillis par un vent violent et par des vagues énormes.

Avant ce jour, je n'avais jamais voyagé sur mer, et la première hospitalité que la mer nous offrit fut le vertige.

A Tripoli, où je me trouvais étranger, malheureux, affolé, loin de mon pays, une femme me disait :

« Réjouis-toi, prends ta part dans la joie de ces fêtes qui ne se renouvellent chaque année que pour nous donner une nouvelle joie ! »

Je répondais : « Peut-être qu'un jour Dieu me réunira avec ma famille dans le Draâ. Ce jour sera pour moi la véritable fête ».

1. La phrase entre crochets n'existe pas dans le texte du Tamgrouti; elle est rétablie d'après Hariri. V. SACV, *Séances de Hariri*, p. 439.

Ma fête heureuse, ce sera de me voir assis, là-bas, à côté de mes frères et de ma famille.

En l'année neuf cent quatre-vingt-dix-sept,

Dans la 3^e décade de Achour, nous arrivâmes à Constantinople-la-Grande. Quelle heureuse arrivée !

Nous en sortîmes le 1^{er} jour de Chaban suivant.

À notre retour d'Orient, nous passâmes à Soussou la fête de la rupture du jeûne. Ce fut une belle fête.

Et nous passâmes la fête des sacrifices à Alger, quand notre longue absence allait prendre fin.

Adressant des compliments à notre compagnon Sidi Mohammed ben Ali, le secrétaire, au sujet de deux fils jumeaux qui venaient de lui naître d'une esclave chrétienne à Alger, lors de notre retour au Maghreb, je composai ces vers :

Salut à celui qui est passé maître dans l'art d'écrire, notre frère affectionné, pour lequel nous avons le plus grand respect.

Je vous adresse mes compliments au sujet des deux enfants heureux que vous venez d'avoir. Puissent-ils tous deux vivre une longue vie dans un brillant avenir !

Leurs noms, Abou Faris Abd el-Aziz et Abou Salem, sont d'excellents augures.

Ces deux jeunes seigneurs — que Dieu les bénisse ! — arriveront à une grande célébrité et à une haute destinée.

Que la protection de Dieu ne cesse pas de s'étendre, matin et soir, sur vos jumeaux !

Puissiez-vous avoir la joie de les voir un jour atteindre les espérances que vous fondez sur eux, au sujet de la religion, de la vie d'ici-bas et des actions méritoires !

Que Dieu les fasse grandir, en leur assurant une éducation qui réalisera vos espoirs !

J'espère pour eux, de la générosité de Dieu, le salut, la bonne santé et la réunion avec leur famille.

Puisse Dieu nous accorder tout cela en l'honneur du Prophète — que la bénédiction et le salut soient sur lui ! — et par égard pour ses compagnons et sa famille !

Pendant notre séjour à Tétouan, nous fîmes une prome-

nade dans le jardin de l'hôte si aimable et si bienveillant chez qui nous logions. Dans ce jardin, se trouve son palais qui a vue sur d'autres jardins. Nous étions assis dans une salle du premier étage. Au-dessous, se trouvait un appartement réservé à des jardiniers chrétiens qui ne cessaient de boire du vin. Cela inspira à El-Fichtali l'improvisation suivante :

La rivière qui arrose ce jardin brode sur ses rives des tapis de verdure et de fleurs,

Et nous jouissons d'un double spectacle, un salon où l'on boit du vin et un salon où l'on se repose,

Dans un jardin où les fleurs s'épanouissent, tandis que le jasmin entr'ouvre sa corolle à la lumière blanche du matin,

Et que le rossignol, sur ses branches, chante d'une voix harmonieuse, et sur le mode *hoseïn*, des vers éloquents.

C'était un mercredi douze Redjeb de l'année neuf cent quatre-vingt dix-huit. Ce jardin se nomme Es-Souÿyer¹.

Ma relation est finie. Louanges à Dieu !

Louanges à Dieu seulement ! La bénédiction de Dieu et le salut soient sur notre seigneur Mohammed et sur sa famille !

On lit ce qui suit à la fin de la copie collationnée de l'ouvrage intitulé *En-Nufhat el-Miskiyya fi-s-Sifarat et-Tourkiyya* :

Grâces à Dieu très-haut et à son excellente assistance, cette copie a été écrite de la main de Mohammed ben Abd er-Rahman ben Ali ben Mohammed ben Ibrahim el-Djazouli, descendant d'Abou Bekr, né et domicilié dans l'Oued Draâ — Que Dieu lui pardonne ainsi qu'à ses père et mère, à ses professeurs, à sa famille, à ceux qui l'aiment et aiment sa famille, aux Croyants et aux Croyantes, aux Musulmans et aux Musul-

1. Petite tour située en dehors de Tétouan, d'où l'on a une vue très étendue.

manes, aux vivants et aux morts ! — Elle a été terminée après la prière du *asr* du dimanche vingt-neuf Safar de l'année onze cent vingt-huit¹. Dieu nous fasse connaître le bonheur qu'elle renferme et nous préserve du malheur qu'elle contient, par sa grâce et par sa générosité ! Ainsi soit-il !

1. Le 23 février 1716.

INDEX'

A

- Abou-l-Abbas, cf. Ahmed.
- Abdallah el-Ghaliib, sultan marocain, 10.
- Abou Abdallah, cf. Mohammed.
- lbn Abd er-Barr. *El-Istiab*, 57.
- Abd el-Hamid el-Safaqosi, 30.
- Abd el-Hamid ben es-Saigh es-Soussi, dit Ibn es-Saigh, 26, 27.
- Abd el-Malik, sultan marocain, v.
- Abou Abd el-Malik Merwan ben Ali ben el-Qattan, 18.
- Abd er-Rahman el-Meljedoub, 19.
- lbn Abd Rebbih, VIII; notice biographique, xi-xiii; citations d'*El-Iqd el-Farid*, 10, 12, 13, 15, 17, 19, 25, 75.
- Abd es-Salam ben Mechiéh, 85, 86.
- lbn Abd es-Salam Ibn Youssef lbn Kothaïr el-Hawari, 23, cf. Mohammed Ibn Abd es-Salam.
- el-Abûl (Vassète), 23.
- Acosta (Fr. de), agent espagnol au Maroc, 8.
- Addar (ras), cap Bon, 25.
- Adiyy, 96.
- Adjan ghilman*, pages du sultan de Constantinople, 66.
- el-Adjami, 23, cf. Fath Allah el-Adjami.
- el-afraq*, compément des sultans marocains, 7.
- Aghlabites, x, 20, 80.
- Ahmed ben Abdallah el-Djeziri, 78.
- Ahmed ben Ali el-Hawzali, v.
- Ahmed el-Mansour, sultan marocain, IV-VII, 5-S, 68, 87-119; ses fils, 67.
- Ahmed ben Mohammed ben Ahmed ben el-Moufaddal, 111, 112.
- Ahmed ben Naser el-Dawoudi, 18.
- âïl el-kebir*, xiv.
- Aïmel (Q.). *Le Palais d'el-Bedi à Merrakech*, 88.
- Aïsa (Jésus-Christ), sa crèche, 50.
- Akrilhouz, Agripouz, île d'Eubée, 42, 43.
- el-Alâm (Djebel), 85.
- Alennas, 15.
- Alexandrie, 53, 54, 69.
- Alger, 13, 77-S1, 85, 114; cadî d'Alger, 78; pacha d'—, 9, 31, 79; porte et cimetière Bab el-Oned, 78; Turcs d'—, v, 77; vaisseaux et rais, 9, 79, 80.
- Alhambra de Merrakech, palais d'el-Bedi, x.
- Ali (Abou-l-Hasan), cheikh enterré à Bougie, 15.
- Ali (Abou-l-Hasan), ech-Chadili, 23.
- Ali (Abou-l-Hasan), ben Mohammed, grand-père de l'auteur d'*En-Nafhat el-Misliya*, 1.
- Ali (Abou-l-Hasan) ben Mohammed er-Rabi, dit Lakhmi, 27, 30, cf. Lakhmi.
- Ali (Abou-l-Hasan) ben Mohammed

1. Il n'a pas été tenu compte, dans le classement par ordre alphabétique, de l'article, ni des mots *ben*, *lbn*, *Abou*.

- el-Tamgrouti auteur d'*En-Nefhat el-Miskiya*, iv, 1, 5, 6, 40, 111; sa fille, 99; son frère Mohammed, 45; sa mère, 99, 112; sa sœur, 112; vers composés par lui, iv, xi, 105-114.
- Ali ben Wadda el-Ghamri, v.
- Abou Ali, 30.
- Almanzora, autrefois el-Mansoura, Neuve d'Andalousie, xiv.
- Almeria (province d'), xiv.
- almohade (sultan), 14.
- Amari (Michele), *Centenario di* —, 27, 28.
- ambassadeurs marocains à Constantinople, v, vi; — Turcs au Maroc, v, vi, 8, 10, 68, 87.
- amin du Trésor, à Constantinople, 61-63.
- amiral de la flotte turque, 31, 33, 34, 69.
- Anatolie, 61, 62.
- andalous, 12, 17, 18, 111; livres —, 78; marins —, 13; poésie —, 111, xii, xiv.
- el-Andalousi (Mohammed), 24.
- Andalousie, 26, 85, 86.
- Andra, Andros, île de l'Archipel, 70-72.
- anfad*, canons, 21, 43.
- el-Ansari, cf. Abou Ayyoub el-Ansari, 56, 57.
- el-Ansari, cf. Abou Madyan Cheaïb ben el-Hasan el-Ansari, ou Bou Medine, 14, 85.
- Anterovillos, île, 46.
- Antigoni, île, 46.
- Antonio de Portugal, prieur de Crato, vii, 87.
- Abu Arafa, cf. Mohammed ben Mohammed, ben Arafa el-Ouargamini, 23.
- Archives Berbères*, 1, 88.
- aruaout, albanais, 9.
- Arnaout Mami, rais d'Alger, 9; 71.
- Bou Arous, 85.
- Araf, île de Barakhis, 50.
- Abu el-Askar, *Dooukat en-Nechir*, 22, 23, 85.
- Askia Ishaq, roi de Gazo, 87.
- Al-maïdan*, hippodrome de Constantinople, 57, 58.
- Abou Ayyoub el-Ansari, 56, 57.
- Abou el-Azacam Mâdi Ibn Soltan el-Masrouki, 23.
- el-Azdi, cf. Abou Mohammed Abd el-Haqq ben Abd er-Rahman el-Azdi, 15.

B

- Başan (Alvaro de), 10.
- Badis, 11.
- Baedeker, *Konstantinopel*, 46.
- el-Balawi, Balawiyoun, xiv.
- Abou-l-Baqa Khaled, *Tadj el-Mefriq*, viii-x, 16, 25, 76, 77, 81, 99.
- baraka*, 2, 23, 40, 57, 68.
- Barakhia, 50.
- Barberousse (Kheir ed-Din), 21.
- barcasses, 48.
- barques, 29, 31, 48.
- Bassel (Nend), 26, 88.
- Abu Balouta, 30, 50.
- Beclik-Tach, faubourg de Constantinople, 69.
- bedestan*, bazars de Constantinople, 57.
- el-Bedi, palais impérial de Marrakech, x, 88-90.
- Bédier (Joseph), *Études critiques*, 111.
- Abou Bekr, 1, 5, 23, 115.
- Abou Bekr ben Ahmed ben Abou Bekr el-Ourawi, 24.
- Abou Bekr Mohammed ben Abdallah ben Younous el-Tamimi es-Saqalli, 28.
- el-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, trad. Slane, viii, ix, xi, 12, 17, 19, 23, 25, 30, 75.
- Bel (A.), *Tlemcen et ses environs*, 18.
- Bernard (Augustin), éditeur de Féraud (Ch.), *Annales Tripolitaines*, 32.
- besbas*, tenail, 12.
- Bellilém, 50.
- Bibliothèque de Rabat, xvi.
- Bizerte, 19, 20, 76.
- Blochet (E.), éditeur de Carlier de Pinon, *Voyage en Orient*.
- Bodin. *La Zaouia de Tamgrout*, 1.
- boghaz*, détroit, 43.

- Boghaz Hisar, ou Sultanié Kalessi, fort des Dardanelles, 43.
- Bukhari, *Sahih*, 37, 41, 47, 87, 101 ; lecture du —, 9, 93.
- Boletin de la Soc. Geogr. de Madrid*, 10.
- Bologgini, 15.
- Bon (Cap), 25.
- Bône, 17-19, 77.
- Bosphore, 45, 61, 69.
- Bou Medine, et. Abou Madyan Choah, 14, 85.
- Bougare (Cap), 17.
- Bougie, 14-16, 77, 80.
- Boussolo, 84.
- Brockelmann, *Geschichte der Arabischen Litteratur*, xi, xiv, 23 ; *Précis de linguistique sémitique*, 31.
- G**
- caidi d'Alger, 78 ; d'Anatolie, 61-62 ; de Qantouriya, xiv-xv ; de Roumélie, 61 ; de Tunis, 33 ; et. aussi Lynd (le caidi).
- Cadix, 85.
- Cantillana, 15.
- Cantoria, xiv.
- Capitaines de vaisseaux, et. raïs.
- Caristo, Caristos, Caristus, et. Karistos, 41.
- Carlier de Pinon, *Voyage en Orient*, 42, 47, 58, 62.
- carte géographique en parchemin, 84.
- Castel Rosso, Karistos, 42.
- Castries (H. de). *La conquête du Soudan par El-Mansour*, x ; *Les Gnomes de Sidi Abler-Rahmanet-Medjedoub*, 19 ; *Notes sur l'Oued Drui*, 1 ; *Les sept patrons de Merrakech*, iv ; *Sources Inédites de l'Hist. du Maroc*, vi, vii, 11, 87, 88.
- cathame ou ketem, xv.
- cérémonial à la Cour de Constantinople, ix, 61-63 ; à la Cour de Merrakech, xi, 89-98.
- Centa, 10, 11, 18, 86, 111.
- ech-Chadili, et. Ali (Abou-l-Hasan) ech-Chadili, 23, 85.
- ehaféite (sic), 64.
- Chalcis, dans l'île d'Eubée, 43.
- Chalki, 0e, 46.
- Charles Quint, 21.
- Chasteausroux, Karistos, 42.
- Chechaouen, ville et oued, 16.
- chéfaa*, 2.
- Chélif, Neuve, 13.
- Den Chench, xvi ; *Classes des savants de l'Ifrigiya*, 25.
- Cherchell, 13.
- Chio, Saqis, 43, 69.
- Chronique saadienne anonyme*, publ. par Fagnan, v.
- Collo, 17.
- Constance, empereur, 50.
- Constantin, empereur, 50.
- Constantine, 22.
- Constantinople, iv, vi, ix, 8, 21, 31-34, 43, 44, 72, 85, 105, 112, 114 ; circuits, 57 ; description de la ville, 47-68 ; hippodrome, 51, 57, 58 ; hôtelleries, 54, 64 ; marché des livres, 68 ; mosquée d'Eyoub, 57 ; — de Sainte-Sophie (Aya Sofia), ix, 49-54 ; — Soutaimaniya, ix, 53-54, 56 ; Palais impérial, 47, 49, 55-57, 60, 62, 66 ; port, 48, 49 ; et. aussi Stamboul.
- corail, 77.
- Coran, 2-4, 38, 39, 50, 52, 56, 64, 70, 83, 90, 93, 95.
- Coron, 42, 72, 73.
- Coronelli, *Memorie istoriografiche de regni della Morea*, 42.
- corsaires chrétiens, 11, 36, 73 ; musulmans, 11, 71.
- coton, 13.
- Corboue, xii, 18, 25.
- coréichites, 2.
- Crato, et. Antonio de Portugal, prieur de Crato.
- Cristovão de Portugal, vii, 87.
- D**
- ed-Dahabi, 28.
- Damas, 44.
- Dardanelles, 43, 45.

- ed-Dawoudi, cf. Ahmed ben Naser ed-Dawoudi, 18.
defterdar, amin du Trésor à Constantinople, 62.
 Deli Ahmed, pacha d'Alger, 9.
 Delys, 13.
 Deren, Haut Atlas, 103.
 Ibn Derradj, cf. Abou Omar Ahmed ben Derradj, 17.
deryas, thapsis, 12.
dikr, 101.
 Djazoula, 1, 5; cf. Mohammed ben Abi er-Rahman el-Djazouli, 115.
 Djehala, 85.
 Djebel el-Fathou Djebel Tariq, Gibraltar, 85, 86; Djebel Mousa, 86.
 Djellaz, cf. Zelladj, 22.
 Djemal el-Din Otman ben el-Hadjib, cf. Ibn el-Hadjib, 67.
 Djennabi, v.
 Djerba, 30, 31, 75, 80.
 el-Djeziri, cf. Ahmed ben Abdallah el-Djeziri, 78.
 Djidjelli, 17.
 Djouder (le pacha), x, 87.
 Dorez, éditeur de Mauraud, *Itinéraire...*, 48.
 Draâ, viii, xi, xvi, 1, 71, 72, 76, 84, 103, 104, 111, 113, 115.
 Dragut, corsaire, 76.
 Du Fresnois (Ph.), *Voyage du Levant*, éd. Hauser, 73.
 Du Loir, *Les Voyages du sieur du Loir*, 48, 58.
 Du Pinet (Ant.), *Plans, portraits et description de plusieurs villes et fortresses*, 48.
 Dzon, cf. Zonchio, Jon, Navarin, 73.
- esclaves, 59, 66, 67, 94; — chrétiens, 41, 46, 79, 114, 115.
 Espagne, espagnols, vi, vii, 11, 12, 15, 21, 22, 85.
 el-Eubbad, faubourg de Tlemcen, 14, 15.
 Eubée, 42, 70.
 Euldj Ali, 22.
 eunuques, 55.

F

- Abou el-Fadl Iyad ben Mousa, dit le cadi Iyad, cf. Iyad, 18.
 Abou el-Fadl ben en-Nahwi el-Kilâi, 30.
 Fagnan, *Extraits inédits relatifs au Maghreb*, v; trad. de Zerkechi, 23.
 Farazdaq, 11.
 Ibn Farhoun, *Dibadj*, 18, 23.
 Abou Faris Abi el-Aziz ben Kheleïf, 22.
 Abou Faris Abi el-Aziz, fils de Mohammed el-Fichtali, 114.
 Fath Allah el-Adjami, 23.
 el-Fath ben Khaqan, xii.
Fatwa, 27.
 Fenouil, 13.
 Féraud (Ch.), *Annales Tripolitaines*, 32.
 Ferat bassa, 34.
 Férule, *klakh*, 13.
 Fès, viii, 5, 6, 9, 18, 19.
 Fezwala, district du Draâ, 1.
 el-Fichtali, cf. Abou Faris — voir, 8; Mohammed ben Ali — secrétaire et ambassadeur à Constantinople, xi, 8, 100-102, 112, 114, 115.
 Foucauld (Ch. de), *Reconnaissance au Maroc*, 1.
 frégate, 48, 73.
 Freytag, *Proverbia arabica*, 3.

E

- Egripos, Akribouz, Eubée, 42.
 Égypte, 33, 64, 69.
 Élisabeth d'Angleterre, vii.
Encyclopédie de l'Islam, xi, 9, 50

G

- Gabès, 30.
 Gago, 87.
 Galata, 48, 49, 60, 69.

galères, galiens, galiotes, 48.
 Gallipoli, 45.
 Gaylan (Johan), *Relacion de la costa de aliende*, 10.
 el-Ghamri, cf. Ali ben Waïda el-Ghamri, v.
 ghaouts, 22.
 Ghar el-Melli, Porto Farina, 20, 76.
 Gibraltar, 85.
 Giongo, cf. Zonchio, 73.
 Girard, *Hist. Chronol. du royaume de Tripoly de Barbarie*, 32, 34.
 Grammont (H. D. de), trad. de Haedo, *Hist. des rois d'Alger*, 9, 31.
 Graille, trad. d'En-Naqchabandi, *Djami ousoul el-Aoulyā*, 23, 85.
 Grenade, xv, xvi, 111.
 Gonzalez (L. de), *Essai chronol. sur les Musulmans célèbres de la ville d'Alger*, 78.

II

Habū, 85.
 hadit, x, 30, 41, 47, 80, 81, 94, 102 ;
 cf. aussi Bokhari, et Muslim.
 Abou el-Hadjjadj Yousof, xv.
 hadjib, 62, 63.
 Ibn el-Hadjib, cf. Djemal ed-Din Otman ben el-Hadjib, 67.
 Haedo (Diego de), *Histoire des rois d'Alger*, trad. H. D. de Grammont, 9, 31.
 hafides, 20, 21.
 Halj el-Oued, la Goulette, 20, 22.
 hammadite, 15.
 Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman*, 22, 50, 51, 53.
 hanéfite (rite), 64, 65, 77.
 Abou Hanifa, 65.
 Hariri, *Séances*, publ. par Silvestre de Sacy, 113.
 el-Hasan (Moulay) sultan de Tunis, 21.
 Hasan Aga, ou Hasan Veneziano, amiral de la flotte turque, 31-34.
 Abou-l-Hasan, cf. Ali.

Hatim ben Mohammed ben Abd er-Rahman el-Tamimi, dit el-Farahoulousi, 18.
 Hauser, éd. de Ph. Du Fresne-Canaye, *Voyage du Levant*, 73.
 el-Hawari, cf. Mohammed Ibn Abd es-Selam Ibn Yousef Ibn Kothair el-Hawari, 23.
 el-Hawzali, cf. Ahmed ben Ali el-Hawzali, v.
 henné, xv.
 Hespéris, x.
 Heyd (W.), *Hist. du Commerce du Levant au Moyen âge*, 73.
 Hira, 88.
 Hisar, forts des Dardanelles, 43.
 Hodaïlj, 19.
 Honeïn, 12, 81-82.
 Houdas, trad. d'El-Oufrāni, *Nozhat el hadi*, 7, 88 ; trad. de Bokhari, *Sahih*, 87.
 Huart, *Littérature arabe*, xi, xv.
 Huscïn, pacha de Tripoli, 32.

I

Ibrahim ben Mohammed ... ben Abou Taleb, ancêtre des habitants de Ténés, 13.
 idjaza, 68.
 Ifriqiya, x, 15, 18, 19, 20, 21, 26, 27, 29-33, 75, 80.
 ijihad, 27.
 Hes des Princes, Qizil Adalar, 45.
 Imad el-Isbahani, xv.
 el-Imam e'c-Mazāri, cf. Mohammed ben Ali ben Omar el-Tamimi el-Mazāri, 27, 28.
 Abou Imran, 18, 19.
 incendie, à Constantinople, 54.
 Inde, armes de l'—, 94 ; vaiselle de l'—, 90.
 Indes (route des), vii.
 indigo, 75.
Instructions Nautiques, publ. par le Serv. Hydrographique de la Marine, 17.

Iraq, 18.
 Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, 50, 51, 53, 57.
 Abou Ishaq, x, 80; — et-Tounisi, 30.
 Isoumalen (oued), 10.
 Ispahan, el-Isbahani, xv.
istikhara, 37.
 Iyad (le cadî), iv, auteur d'*Ech-Chifa*, 18; d'*El-Madarik*, 18, 26, cf. Abou-l-Fadl Iyad.

J

Jacqueton, xvi.
 Jerusalem, 50.
 Jon, Jonch, cf. Zonchio et Dzon, 73.
 Juan d'Autriche, 21.
 Juifs, 34, 28, 32, 54.
 jujubiers (Ville des), Bône, 17.
 Julien (calendrier), 10, 13, 38, 73, 75, 77, 81.
 Justinien, 50, 51.

K

Kairouan, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 30, 85.
 Karistos, cf. Caristos, Qizil-Hisar, 41.
 el-Kattani, cf. Abd el-Hayy — xvi et Mohammed — *Salwat el-anfas*, 14, 23.
 el-Kebir (oued), 16.
 Kelibia, 25, 76, 85.
 Kelid el-Bahr, fort des Dardanelles, 43.
Kelem, cathame, xv.
 Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. Slane, 15, 20, 47; *Prolegomènes*, trad. Slane, 7, 47.
 Ibn Khaldoun (Yahya), 18.
 Ibn Khallikan, 17.
Khaqan, le Sultan de Constantinople, vii, 8.
 el-Khali, 103.
Khatib, prédicateur à Constantinople, 63.
 Ibn el-Khatib, xv.

Khawarnaq, 88.
 Kheder, pacha d'Alger, 9.
 Kheir ed-Din (Barbierousse), 21.
khezana, tente, 7.
khodja, précepteur du sultan de Constantinople, 63.
 Kieffer et Bianchi, *Dict. turc-français*, 72.
 el-Kilbi, cf. Abou-l-Fadl ben en-Nahwi, 30.
 Kizil Hisar, cf. Qizil Hisar, 42.
klakh, ferute, 12.
 Koroni, cf. Coron, 42.

L

La Croix, *Mémoires*, 55, 63.
 Lakhmi, cf. Ali ben Mohammed er-Rahi, *Et-Tabsira*, 27, 30.
 La Mekke, xiv, 2, 8, 18.
 Laou (oued), 10, 82.
 La Primaudaie, *Le commerce et la navigation de l'Algérie*, 15, 17.
 El-Lat, 2.
 Leslesma (D. Mendo de), 10.
 Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, éd. Schefer, 10.
 Lépaute, 22.
 Lévi-Provençal (E.), *Les Historiens des Chorfa*, iv, 8, livres, 68, 78.
 Lomellini, 76.
 Loubens de Verdalle (Hughes de), grand maître de l'ordre de Malte, 32.

M

Maçoudi, *Les prairies d'or*, 44.
 Ibn Ma'ija, 41.
 Madoz, *Diccionario*, xiv.
 Abou Madyan Choûib ben el-Hasan el-Ansari, cf. Bou Medine, 14, 15.
 mahounes, 48.
 Mahrez (Sidi), cf. Abou Mohammed

Plati (île), 46.
 Pons Boigues, *Essays bio-bibliografico*.
 XIII.
 Porto Farina, cf. Ghar el-Melli, 20, 76.
 portugais, Portugal, vi, vii, 10.
 présents, offerts au sultan marocain et au sul-
 tan de Constantinople, v-vii, 8, 10, 62,
 68, 78, 87.
 Prinkipo, (île), 46.
 Proti (île), 46.
 proverbes, 3.

Q

Qalchana, el-Qalchani, 23.
 el-Qalfat, XIII.
 Qantiyana, cf. Cantillana, 15.
 Qantouriya, cf. Cantoria, xiv, xv.
 Qara Dengiz, mer Noire, 45.
 Qasab, 17.
qasr, pavillon, 7.
 el-Qastali, cf. Abou Omar Ahmed ben
 Mohammed ibn Derradj, 17.
 el-Qattan, cf. Abou Abd el-Malek Mer-
 wan ben Ali ben el-Qattan, 18.
 Qizil Adalar, Îles des Princes, 45.
 Qizil Hisar, cf. Karistos, 42, 69, 70, 72.
 Qe-jina, île, 45, 47.
 Qeron, cf. Geron, 72, 73.
qoth, 22.
qoubba, 7, 88-89.
 Qoubbat es-Saklira, ou mosquée d'Omar à
 Jérusalem, 50.
 el-Qsar el-Kebir (bataille d'), v.

R

er-Rabi, cf. Ali ben Mohammed er-Rabi,
 dit Lakhmi, 27, 30.
raïs, capitaines de vaisseaux, 9, 11, 15, 41,
 42, 46, 68, 69, 71, 74, 77, 79, 80.
 Ras Adlar, cap Bon, 25.
 Ras el-Ourlk, ou Tarf Fourk, cap Tres
 Forcas, 11.

Renan, *Hist. générale des langues sémi-
 tiques*, 11.
 renégats, 31, 79, 99, 94.
 Renou, *Descrip. géogr. de l'empire de
 Maroc*, 104.
Revue Africaine, 22, 88.
 revue des troupes, à Fés, 6.
ribat, 22, 26, 86.
 Rinn, *Marabouts et Khouan*, 14, 22, 23.
riwaq, tente, 7.
 Roumëlie, 61.

S

Sacy, cf. Silvestre de Sacy.
 es-Safaqosi, cf. Abd el-Hamid es-Safa-
 qosi, 30.
 Sahara, 34.
 Sahnoun, imam, 30.
 Ibn es-Saïgh, cf. Abd el-Hamid es-Soussi,
 27.
saklira, qoubbat es-Saklira, à Jérusalem,
 50.
 Salali raïs, 15.
 Abou Salem, fils de Mohammed el-Fichtali,
 114.
 Salines (cap des), île d'Eubée, 42.
 Salomon, 50, 51.
 es-Saqalli, cf. Abou Bekr Mohammed
 ben Abdallah ben Younous el-Tami-
 mi, 28.
 Saqis, île de Chio, 43, 69.
 sceau impérial turc, 62.
 Scutari, Skoular, 59, 60.
 Sedir, 88.
 Selim II, sultan de Constantinople, 22, 67.
 Serbelloni (Gabrio), *Rapports*, 22.
 Séville, xiv, 14, 15.
 Sfax, 29, 30, 75.
 Sicile, 25, 27.
 Sidjilmassa, 6.
 es-Siddiqi, cf. Abou Mohammed Mahrez
 ben Khalaf ben Abou Rezaïn es-Sid-
 diqi, surnommé el-Abil, 23.
 signaux (émissions de fumée), 74.

- Silvestre de Sacy, *Chrestomathie*, 1, 11, 9; *Séances de Hariri*, 113.
- Simancas (archives de), vi, 8, 10.
- Sinan pacha, 22.
- Sinimmar, 88.
- Slane (le D^{ns} de), cf. el-Bekri et Ibn Khaldoun.
- es-Snousi, viii.
- Sofiano, 42.
- Soudan (conquête du), vii, x, 87.
- soulisme, 14
- Soulaïman ou Soliman II le Magnifique, sultan de Constantinople, 53, 67.
- souradiq*, tente, 7.
- es-Souri, 30
- Sous (monnaie du), 67.
- Soussa, 25, 27, 75, 76, 114.
- es-Soussi, cf. Abd el-Hamid es-Soussi, dit Ibn es-Saïgh, 27.
- es-Souïyer, jardins et tour à Tétouan, 115.
- Stamboul, 33, 34, 49, 78, 113; étymologie, 9; cf. Constantinople.
- Stochove (Vincent de), *Voyage d'Italie et du Levant*, 9, 48.
- Strabon, 42.
- sultans de Bougie, 15; — de Constantinople, 8, 31, 34, 55, 56, 58, 60-64, 66-69, 77; cérémonial, 61; filles du sultan, 66; frères —, 66, 67; ses palais, son genre de vie, 55-56. Cf. aussi: Mohammed II, Mourad III; — marocains: almohades, cf. Yaqoub el-Mansour, 14; sadiens, 5, 33, 80, cf. Mohammed ech-Cheïkh et Ahmed el-Mansour.
- Sultanié Kalési ou Baghar Hisar, fort des Dardanelles, 43.
- Syrie, 44, 69.
- T
- et-Taalibi, cf. Abou Zaïd Abd er-Rahman et-Taalibi, 78.
- Tahari, 88.
- Tabarka, 76.
- Tadjeura, 34.
- Taflelt, viii.
- Tafna (oued), 12.
- Tamgrout, 1, xi, 1, 5, 6, 104, 105.
- et-Tamgrouti, cf. Ali ben Mohammed et-Tamgrouti, auteur d'*En-Nafhat el-Miskiyā*.
- Tamim ben el-Mouizz el-Obeïdi, 29.
- et-Tamimi, cf. Mohammed ben Ali... et-Tamimi el-Mazari, 27; Abou Bekr Mohammed... ben Younous et-Tamimi es-Saqalli, 28; Hatim ben Mohammed... et-Tamimi et-Taraboulousi, 18.
- Tanger, 86.
- tapis, 58.
- et-Taraboulousi, cf. Hatim... et-Taraboulousi, 18.
- Tariq. Djebel Tariq, 85, 86.
- taravik*, 98.
- Tarf Fourk, cap Tres Forcas, 11.
- Targha, 10, 11.
- Ibn es-Tebban, cf. Abou Mohammed Abdallah ben Ishaq, 26, 27.
- Tebourba, 23.
- Telouet, viii.
- Tenedos, île, 43, 45.
- Ténès, 13.
- tentes, 6, 7.
- Tétouan, viii, x, 9-11, 82, 84-86, 105, 111, 115.
- Thapsia, 12.
- Tlemcen, 12-15, 18, 80
- tolba*, 90.
- Tombouctou, x.
- Tres Forcas (cap), 11.
- Tripoli, viii, ix, 31-36, 38, 41, 73, 75, 76, 80, 85, 113.
- Tunis, xiv, 19-25, 34, 75, 76, 80; armée, 34; Bab Akwa, 22; cadix, 23; cimetière Zalladj, 22; mosquée es-Zeitouna, 23, 24; pacha, 74, 76.
- et-Tounisi, cf. Abou Ishaq et-Tounisi, 30; et Ibn Arafa, 23.
- Turquie, Fures, v, vi, ix, 9, 21, 32, 33, 45, 72, 73, 76, 90; armée turque 66, 78; flotte — vi, 31-33, 36-39, 46

55, 69, garde turque au service du sultan marocain, v ; langue turque, 9, 62 ; usages, mœurs des Turcs, 65, 66, 75.

V

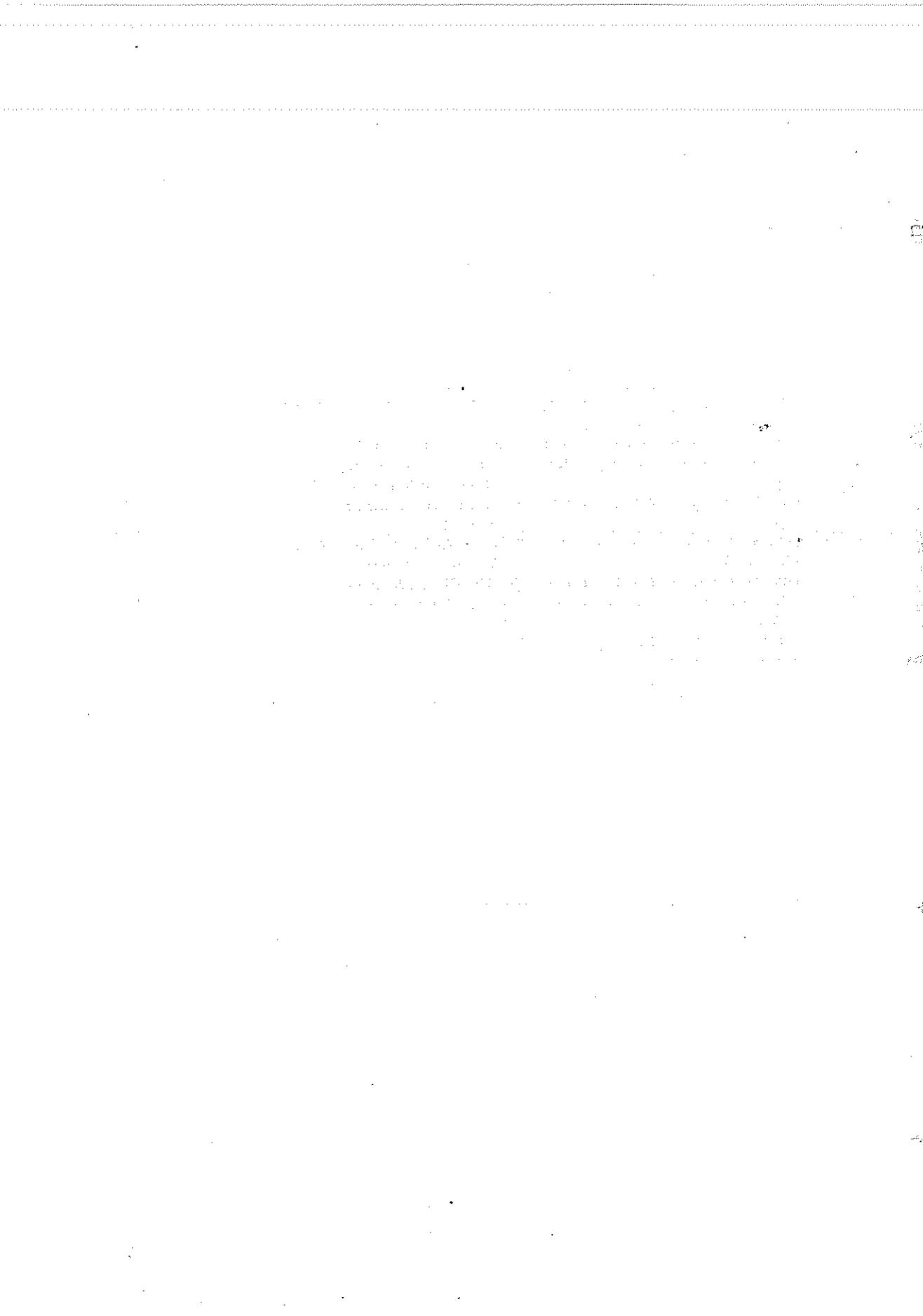
Valence (vaisselle dorée de), 90.
 vaisseaux, 9-11, 20, 21, 25, 28, 31, 34, 36, 38, 39, 46, 49, 60, 69, 76, 78, 79, 84 ; noms de vaisseaux, 39, 48 ; signaux, 74 ; cf. aussi raïs, et flotte turque.
 vaisselle dorée, 90 ; — de Turquie, de l'Inde, 90.
 Veler, cf. Badis, 11.
 Vénitiens, 31, 72.
 Villa Amil y Castro (José), éditeur de Johan Gaytan, *Relacion de la costa de aliende*, 10.
 Ville Blanche, Dar beïda, Frs djedid, 5.
 vizir, 3vi, 31, 47, 58, 59, 61-63, 66.

Y

Yahya ben Omar, 25.
 Yahya ben Yahya Saïdi, 32.
 Yambo en-Naklid, 1v.

Z

Zaffarines, 112, 11.
 Abou Zaïd Abd er-Rahman el-Taalibi, 78.
 Zamoguerra (Juan de), *Rapports*, 22.
 Zelladj, cimetière à Tunis, 22, 23.
 er-Zelladj, cf. Mohammed ez-Zelladj, 22.
 er-Zenagui (Abd el-Aziz), xvi.
 Zenzour, 34.
 Zerkechi, *Chron. des Almohades et des Hafsiïdes*, trad. Fagnan, 23.
 Zonchio, Giongo, Jonch ou port de Jon, Dzon, dans la baie de Navarin, 73.
 Zolenberg, trad. de Tabari, 88.
 Zourch (oued), 17.
 zyara, pèlerinage, VIII.



GLOSSAIRE

<p>ايوان 55 براكش 48 بركاض 59 بطشات 48 بلاطات 60 بيت الابرّة 84 بيع 50 تركي 73 مجالس 55 مجامير 58 جوانب 80 جوف المركب 46 حُجاب 56 حبيّال 88 حزابين 52 حزكات 56</p>	<p>حكّ 84 حُلل 88 حامض 31 حنّاية 88 حيطيات 88 خانات 54 تخاريم 52 خوخات 55, 56 دريوز 51 دهاليز 7 ارباط 40 رواق 7 زرابي 52 زوارق 48, 77 استار 88 سواحل 76</p>	<p>سرادق 7 سرير 88 سراية 55 مساطر 52 اساطين 51 سواني 31 شراكة 66 صحائف 91 مصرف 72 صندلج صنادل } 29, 31, 48 طيافير 87 طنافس 52 عميد 94 تارايج 7 عصاف 58 عاجة 67</p>
--	---	--

علوج	79, 90	قبطان	31	قناديل	52
عمارة	31	قراصين	11	قيمت	56
معونات	48	قرية	73	كلل	88
أغربة	48	تياسير	54	الواح	52
غلائط	48	قشيل	21	مطرقات ¹	48
غلمان	55	قصير	31	ممالك	94
غلائن	48	قصاع	90	منازه	20
فرتونة	46	مقاطع	75	مزهات	55
مفرع	77	قطان	46	نواعير	31
فراطة ج فراغط	48, 73	قواعد	51	منافذ	59
قار	46	قلمرات	48	انفاض	{ 21, 42, 43
قبة ج قباب	55, 88	قباص	84	وصان	90

1. Ce nom de navire est à rapprocher de l'italien *bastarda*, passé en turc sous la forme *bachtarda* « galère capitane ».



Handwritten signature or scribble.



طبع في ٨٠ نسخة

نشر بمعهد تاريخ العلوم العربية والإسلامية
بفرانكنورت - جمهورية ألمانيا الاتحادية
طبع في مطبعة شتراس ، مورلنباخ ، ألمانيا الاتحادية

الجغرافيا الإسلامية

المجلد المائة والثامن والثمانون

النفحة المسكية في السفارة التركية
لأبي الحسن علي بن محمد التمغروتي
(رحلة بعثة مغربية إلى تركيا في نهاية القرن ١٠هـ)

ترجمة فرنسية وتعليق
من عمل هنري دي كاستره

إعادة طبعة باريس ١٩٢٩م

١٤١٤هـ - ١٩٩٤م

معهد تاريخ العلوم العربية والإسلامية
في إطار جامعة فرانكفورت - جمهورية ألمانيا الاتحادية

منشورات
معهد تاريخ العلوم العربية والإسلامية

صدرها
فؤاد سزكين

الجغرافيا الإسلامية
المجلد ١٨٨

النفحة المسكية في السفارة التركية
لأبي الحسن علي بن محمد التنفروتي

إعادة طبعة باريس ١٩٢٩م

١٤١٤ هـ - ١٩٩٤ م
معهد تاريخ العلوم العربية والإسلامية
في إطار جامعة فرانكفورت - جمهورية ألمانيا الاتحادية

منشورات
معهد تاريخ العلوم العربية والإسلامية

سلسلة الجغرافيا الإسلامية
المجلد ١٨٨